anvier 1896 Prix : 60 Centimes N° 25

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

Cette REVUE MENSUELLE *est spécialement un organe de combat contre la Haute-Maçonnerie et le Satanisme contemporain. Elle est aussi consacrée à l'examen, selon la Science Catholique, des faits surnaturels du prétendu Spiritisme et autres manifestations diaboliques constatées.*

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

La Comédie de Simon : La culbute de Lemmi catégoriquement annoncée par Miss Vaughan. Ce qu'il faut penser de la prétendue démission du Grand-Pontife luciférien : raisons qui nous la rendent fort suspecte (Léo Taxil.) — **Les Francs-Maçons du Parlement au Grand-Orient de France** : Les députés français viennent prendre leur mot d'ordre au Grand-Orient ; discours du F∴ Blatin, présidant la fête solsticiale du 9 juin à la Loge *La Lumière*, de Neuilly. (Extraits de la *Franc-Maçonnerie démasquée*.)

La lutte de l'Enfer contre le Ciel (4e et 5e conférences de Mgr Meurin) : les erreurs du Spiritisme ; ce qu'il faut penser du Périsprit ; réfutation des erreurs de M. Jacques Tolérant. — Création des Purs Esprits au commencement avec la matière ; les trois premiers moments dans la vie des Purs Esprits ; la Cité des Anges ; les Communications entre les Anges ; les Offices des Anges ; les Apparitions de Dieu par l'intermédiaire des Anges ; vraies et fausses Apparitions.

L'Année passée et l'Année prochaine : Discours de Mgr Fallières ; les mesures fiscales édictées contre les Congrégations religieuses attentent à l'existence même de ces congrégations ; le projet Goblet et la suppression du budget des Cultes.

Les Francs-Maçons démasqués par eux-mêmes (Suite). — Les prêcheurs d'Hyde de Park ; la dévotion des Anglais, leur Christ spécial. — Les signaux de détresse dans la Franc-Maçonnerie : le Franc-Maçon à la bataille d'Austerlitz. — Persécutions contre la Franc-Maçonnerie ; rôle historique et maçonnique de la maison d'Orléans. (Louis Martin.) — **Une conversion en perspective** : La prière et l'Eglise des Saints, article de M. Albert Jounet dans le n° 83 de l'*Etoile* (novembre 1895). Il déclare rétracter tout ce que ses écrits passés ou à venir pourraient avoir de contraire à la Doctrine catholique.

Tribune des abonnés : Les Marques de la Bête ou les signes de consécration à l'Antéchrist : la fin du Chapitre XIII de l'*Apocalypse* et le nombre 666, expliqués par un passage des Mémoires de Miss Vaughan. (L'Abbé Bijou). — Une séance de magnétisme chez le baron du Potet en 1880. (*Lettre* de M. le comte Jules Chappuis de Maubon au Dr Bataille.)

Une des principales causes de l'anticléricalisme maçonnique et officiel en France : rôle du clergyman franc-maçon dans les colonies françaises. (*L'Angleterre et la Franc-Maçonnerie*, par Louis Martin.) — Encore Francis Schlader ou Schlatter : Le prétendu thaumaturge mexicain ne serait qu'un halluciné. (Extrait de la *Vérité de Québec*.)

Le Diable dans la vie des Saints : Saint Taraize ; bienheureux Sébastien d'Apparitio ; saint-Victor-de-Plancy ; bienheureux Henri Suzo ; saint Calupan ; saint Virgile ; saint Jean-de-Dieu ; sainte Françoise ; saint Grégoire-le-Grand. (Léger Vauban.)

Où est Lucifer ? Enseignement des Pères de l'Eglise et des théologiens (Ad. Ricoux). — **Guérison et conversion** : Miss Diana Vaughan maîtresse templière ; Louise Danselle, sa vie et sa guérison, constatée par six médecins ; conversion de Diana Vaughan : coïncidence de jour et d'heure entre la guérison et la conversion. (Dr Boissarie.) — **Le F∴ Combes et le Vatican** (l'Abbé A. Rambaud, extrait de l'*Observateur Français*. — **Le jeune Martyr** : Mgr Le Roy, vicaire apostolique du Gabon extrait de l'*Almanach des Missions 1895*). — **Y a-t-il encore des Druides ?** (Extrait de la *Voix de N.-D. de Chartres*).— **Un gouvernement cher** : ce que coûte à la France le gouvernement maçonnique.

Trente-cinq années du Grand-Orient de France, *documents pour servir à l'histoire de la politique française*. Deuxième partie : les Chapitres et leurs Très-Sages, dernière liste d'après les annuaires officiels du Rite Français, depuis 1860 jusqu'à 1894 inclusivement.

Les Sociétés secrètes musulmanes dans l'Afrique du Nord : Deuxième partie ; Chap. I. Qadrya (suite) ; Chap. II. Chadelya. (Ad. Ricoux.)

PARIS

DELHOMME ET BRIGUET, Editeurs

83, Rue de Rennes, 83

ABONNEMENTS :

FRANCE, SIX Francs pour un an. — ETRANGER, HUIT Francs

Tous les abonnements partent de janvier et se font pour un an

Janvier 1896 N° 25 3e Année

REVUE MENSUELLE

Religieuse, Politique, Scientifique

FAISANT SUITE A LA PUBLICATION

LE DIABLE AU XIXE SIÈCLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 83, Rue de Rennes, PARIS

LA COMÉDIE DE SIMON

Il y a quelques jours, le télégraphe apportait en France une nouvelle, qui a surpris beaucoup de personnes :

Lemmi démissionne ! Lemmi ne veut plus être grand-maître du Grand Orient d'Italie ! Lemmi renonce à ses fonctions de Souverain Commandeur grand-maître du Suprême Conseil de Rome !

L'*Univers* a annoncé cela le 8 janvier. Son correspondant romain lui faisait même savoir que Lemmi allait quitter la Ville Sainte, prenant un congé, sous prétexte de maladie, et qu'il ne poserait pas sa candidature pour une nouvelle élection à la grande-maîtrise du Grand Orient et du Suprême Conseil d'Italie.

La *Croix*, de Paris, insérait aussi ces lignes :

(N° du 10 janvier). — « On mande à la *Stampa* que la démission de M. Adriano Lemmi, grand-maître de la Franc-Maçonnerie, est officiellement annoncée.

« On procédera incessamment à l'élection de son successeur par un vote de toutes les Loges.

« Il faut vraiment que la débâcle soit bien forte chez les FF∴ puisqu'ils se décident à déposer Lemmi.

« Il était bien digne d'être à leur tête, car, dans le royaume des coquins, les plus scélérats sont chefs. »

(N° du 11 janvier). — « La correspondance de Rome de l'*Avenir* de Reims confirme la nouvelle de la démission prochaine de Lemmi, le grand-maître de la Maçonnerie.

« On dit que son successeur sera M. Nathan, un juif, moitié anglais, moitié italien, que tout le monde dit être le fils de Giuseppe Mazzini. »

A la lecture de ces lignes, nous avons été, pour notre part, quelque peu stupéfait, sur le premier coup. Mais, la réflexion venant, nous nous sommes rappelé que Miss Vaughan avait prédit quelque chose de ce genre, dans le courant de l'année dernière, et vite nous avons feuilleté notre collection du *Palladium*.

Alors, notre stupéfaction est devenue de l'ahurissement, quand, dans le numéro 3 de l'organe officiel des Palladistes Indépendants, rédigé presque entièrement par notre collaboratrice (d'aujourd'hui) avant sa conversion, nous avons relu les lignes que voici :

« Voici du très regrettable. Deux des nôtres viennent de donner leur démission de membres du Comité Fédéral ; ils ont allégué pour raison la publication de la voûte de Simon, datée du 7 avril 1894, ère vulgaire. (*Miss Vaughan avait reproduit en entier, dans son numéro précédent, l'infâme diatribe de Lemmi contre la mémoire de Jeanne d'Arc*). Ces Frères disent : que je me suis écartée du programme convenu, en publiant cette voûte ; que ce n'est point là une propagande des principes lucifériens orthodoxes ; enfin, que j'ai ainsi fourni à nos adversaires des armes pour combattre déloyalement la Religion Sainte. On s'est ému, assurent-ils, en de nombreux Triangles indépendants, parce que des feuilles adonaïtes ont reproduit cette voûte avec joyeuse promptitude... »

Là-dessus, Miss Vaughan entrait en explications avec ses Frères d'alors, revendiquait énergiquement son droit de flétrir Lemmi, se défendait « de faire le jeu de l'ennemi adonaïte », déclarait dans sa grande sincérité que, selon elle, l'épuration du Palladisme, en commençant par l'expulsion de Lemmi de sa haute position frauduleusement conquise, était le plus sûr moyen de préparer, pour les nations, l'avènement de la religion luciférienne, et écrivait ceci :

« Les Frères démissionnaires ont à reprendre leur démission, dans le plus bref délai ; sinon, nous ne pourrions voir en eux que des déserteurs de la cause de l'Indépendance.

« Au nom de quelle autorité s'érigeraient-ils en censeurs de mon initiative ? en vertu de quel décret légitime passeraient-ils au crible chacun des moyens que je crois devoir employer pour donner force à notre propagande ? Oseraient-ils insinuer

qu'un quelconque de mes moyens est déloyal ?

« La déloyauté et moi n'avons pas eu le même berceau; les adversaires eux-mêmes me rendent cette justice. Et le soupçon chercherait à m'atteindre, de la part de deux des nôtres?... Plutôt la mort que vivre sous une telle injure! Oui, si je devais être suspectée de faire le jeu de l'ennemi adonaïte, j'aimerais mieux en finir avec la vie; car je ne vis que pour le triomphe de notre cause, et tout le reste en ce monde m'est indifférent. Au ciel de Lucifer, il n'est plus de chagrins, plus d'affronts, plus de douleurs.

« Dire que flétrir Simon n'est point partie intégrante de la propagande des principes lucifériens orthodoxes, mais c'est là pis que déraisonner! c'est commettre, en jugement d'intellect, la plus monstrueuse des iniquités!

« Tout ce qui peut hâter la chute de cet homme est œuvre de bien et d'orthodoxie. Jamais l'adonaïsme ne fut si heureux, que depuis que la Religion Sainte a cette ignominie vivante pour pontife.... Nous ne voulons pas sa mort; *mais quelle serait notre allégresse, si nous arrivions à le contraindre à quitter son siège usurpé!*

« *Ne mettons pas des bâtons dans nos roues.* **Simon sera culbuté DANS HUIT MOIS.** »

On dira ce qu'on voudra; mais voilà une culbute qui a été catégoriquement annoncée par l'ex-grande-maîtresse de New-York. Elle a été annoncée avec une précision mathématique.

Le numéro du *Palladium*, qui contient les lignes que nous venons de reproduire a paru dans les derniers jours de mai 1895. Il porte cette double date : *1er Payni an 000895. — 20 mai 1895, ère vulgaire.*

Or, nous sommes en janvier 1896; c'est le 8 que la nouvelle de la démission de Lemmi (Simon) a éclaté comme une bombe, dans la presse. *Il y a exactement huit mois que Miss Diana Vaughan déclarait, dans un écrit imprimé, que cet événement aurait lieu aujourd'hui.*

Miss Vaughan était-elle douée du don de prophétie, quand elle publia ces lignes? — Non. Mais elle était mieux renseignée que personne sur ce qui se complotait, par la bonne raison qu'elle était à la tête du complot. Voilà pourquoi elle parlait avec tant d'assurance et donnait la date exacte de ce qu'elle appelait la « culbute » de Lemmi.

Maintenant s'ensuit-il que ce que Miss Vaughan a si nettement annoncé se réalise de point en point ?

Ceci est une autre question.

L'ex-grande-maîtresse de New-York parlait alors d'une démission complète imposée à Lemmi, d'une « culbute » totale, et, quand elle écrivait son n° 3 du *Palladium*, elle n'était pas encore convertie.

Voyons de près ce que Miss Vaughan dévoilait *en partie*, il y a huit mois, et expliquons ce qui paraîtrait obscur aux lecteurs peu au courant des choses de la haute-maçonnerie.

Voici le texte de Miss Diana et notre traduction :

« *C'est dans huit mois que vient l'échéance des pouvoirs italiens de Simon.* »

Par pouvoirs italiens, il faut entendre l'autorité de Lemmi particulière à la direction des loges dépendant du Grand Orient d'Italie et à la direction des chapitres et aréopages dépendant du suprême Conseil de Rome (Rite Ecossais). Il ne s'agit donc, comme terme de pouvoirs, que de ce qui concerne la Maçonnerie officielle avouée.

« *Rappelons: lorsque le Frère 888 et le Frère 1317 (mort récemment) firent leur union et qu'il y eut fusion de deux puissances rivales, de même rite, Simon fut élu à la grande-maîtrise unique, résultat de la fusion.* »

La directrice du *Palladium* parle là uniquement pour les parfaits initiés, et les profanes et même le plus grand nombre des maçons ne peuvent rien comprendre à ce texte. Il confirme, pourtant, d'une façon expresse, les révélations du docteur Bataille, et celles de Margiotta. Ces trois lignes rappellent que le Rite Ecossais avait en Italie deux Suprêmes Conseils en rivalité, chacun se prétendant le seul légitime : celui de Turin, ayant à sa tête le Frère Timoteo Riboli (dont le total des lettres du nom donne 1317), et celui de Rome, ayant à sa tête le Frère Giorgio Tamajo (dont le total des lettres du donne 888).

Que l'on veuille bien ouvrir le n° 3 de la *Revue Mensuelle*, mars 1894, où le Dr Bataille, *le premier*, a publié l'alphabet secret de la haute-maçonnerie, page 83, et l'on pourra calculer le total des lettres des deux noms que nous venons de citer.

G	vaut	3	T	vaut	400
I	—	10	I	—	10
O	—	70	M	—	40
R	—	200	O	—	70
G	—	3	T	—	400
I	—	10	E	—	5
O	—	70	O	—	70
T	—	400	R	—	200
A	—	1	I	—	10
M	—	40	B	—	2
A	—	1	O	—	70
J	—	10	L	—	30
O	—	70	I	—	10
Total :		888	Total :		1317

On voit qu'il n'y a pas d'erreur, de notre part, quant aux deux francs-maçons haut gradés que le *Palladium* désigne mystérieusement par les nombres 888 et 1317 ; ce sont bien les FF.·. Tamajo et Riboli.

Miss Vaughan rappelle donc, à mots couverts, que la fusion des deux Suprêmes Conseils rivaux, de Turin et de Rome, obtenue par l'union de Tamajo et de Riboli eut pour résultat l'élection de Lemmi à la grande-maîtrise unique.

Continuons la citation.

« Mais, afin de ménager les amours-propres, l'abdication des Frères 888 et 1317 fut voilée sous un honorariat, et, à la suite de l'élection de Simon, ils lui déléguèrent leurs pouvoirs. »

De Souverains Commandeurs grands - maîtres effectifs, Tamajo et Riboli passèrent grands-maîtres

honoraires *ad vitam;* leur démission avait été l'objet d'une négociation. Tamajo reçut 50.000 fr. de la caisse centrale de la haute-maçonnerie ; car c'était Charleston qui avait imposé l'union. Riboli n'eut que 30.000 fr. On joua, dans une assemblée tenue à Florence, la comédie d'une élection, et c'est à la suite de cette soi-disant élection de Lemmi que les deux grands-maîtres italiens, investis de l'honorariat, lui déléguèrent solennellement leur autorité sur les loges, chapitres et aréopages d'Italie.

Miss Vaughan ne cache pas que ce fut une comédie :

« Au fond, il s'agissait d'une substitution d'un Frère à deux autres; cependant, pour respecter la lettre des statuts, on en fit une délégation, en la stipulant temporaire, sauf à la renouveler indéfiniment, tant que les Frères 888 et 1317 auraient vécu. »

A l'expiration de la pseudo-délégation, on aurait réélu Lemmi tout simplement, pour une nouvelle période égale à la première.

« Or, l'élection de Simon à cette grande-maîtrise est du 9 mékir 000886, et la délégation a été donnée pour neuf ans. »

Le 9 mékir 000886 équivaut au 28 janvier 1887. C'est à Florence que la comédie fut jouée, et les imparfaits initiés reçurent alors la nouvelle que Lemmi remplaçait Tamajo et Riboli jusqu'au 28 janvier 1896 seulement.

« Simon est donc soumis à la réélection. »

Autre comédie à jouer en 1896.

« Delà : le bon travail présent de beaucoup des nôtres en Italie; les documents sur Simon sont en mains sûres; ce n'est plus à Palerme et à Naples seulement que l'on se sépare de Simon, c'est partout dans la Péninsule. »

Le « bon travail » a consisté, de la part des Palladistes Indépendants, unis aux maçons italiens du Rite Ecossais ennemis de Lemmi, à faire prendre au sérieux, par les imparfaits initiés, ce qui s'était passé à Florence en janvier 1887. La comédie de la délégation renouvelable uniquement par une nouvelle élection a été présentée, dans les loges italiennes, comme n'étant pas une comédie, alors imposée par Charleston. Les maçons italiens, dits du groupe de Sonzogno, hostiles à Lemmi, firent reproduire les documents que l'on sait : photographie du jugement correctionnel de Marseille, et le reste. Ces reproductions furent répandues dans les loges italiennes.

« Au jour de l'échéance des pouvoirs italiens, Simon n'aura plus avec lui qu'une poignée de ses complices en tripotages malpropres. »

Sur ce point, Miss Vaughan donne sa prévision personnelle; car, lorsqu'elle écrivait ces lignes, elle ne songeait guère à se convertir et ne pouvait pas soupçonner que cet événement allait apporter un changement notable à ce qu'elle traçait avec tant de précision.

« On peut donc prédire que sa non-réélection est assurée. »

En effet, le vide se faisait alors de plus en plus, en Italie, autour de Lemmi.

« Alors, si les maléakhs l'ont gardé vivant jusqu'à ce jour-là, il faudra bien, étant abandonné de tous les nôtres en son pays même, qu'il abandonne le Souverain Pontificat, conquis par la fraude; car les Triangles, qui ont adhéré aux scrutins du 29 thoth 000893, seront heureux de l'union qui leur sera offerte, à la suite du Convent d'Alexandrie, par notre Fédération féconde et florissante, et ils imposeront avec nous à Simon la démission des pouvoirs suprêmes. Voilà l'importance des événements prochains auxquels nous consacrons tous nos efforts. Comprenez-vous qu'il est nécessaire de nous laisser agir dans toute la plénitude de notre inspiration et en ayant entière confiance en notre dévouement ? »

Miss Vaughan, ayant alors grand espoir dans la réussite de la Fédération Indépendante, constituée par le Convent de Londres du 21 janvier 1895, escomptait ainsi les actes du 2e Convent de ses amis palladistes antilemmistes, Convent qui devait se tenir à Alexandrie le 21 janvier 1896. Les scrutins du 29 thoth 000893 sont ceux du 20 septembre 1893, par lesquels Lemmi est parvenu au Souverain Pontificat luciférien, c'est-à-dire à la suprême grande-maîtrise de la Maçonnerie universelle. Il est facile de comprendre que, si les loges italiennes, prenant au sérieux la délégation du 28 janvier 1887, ne réélisaient pas Lemmi grand-maître pour l'Italie, celui-ci serait bien obligé de subir l'affront complet, serait *culbuté,* surtout si les Triangles Indépendants, ayant prospéré et s'étant multipliés d'ici-là, offraient l'union aux Triangles qui avaient accepté l'élection du Convent secret du Palais Borghèse (20 septembre 1893) et qui auraient été heureux de revenir à la paix générale dans la haute-maçonnerie. C'est à cette œuvre de concorde luciférienne, basée sur l'expulsion de Lemmi, que l'ex-grande-maîtresse de New-York s'était vouée.

Voilà donc traduit l'article de Miss Vaughan, du 20 mai 1895.

A présent, nous venons à ce que nous avons personnellement à dire à notre tour.

Miss Diana Vaughan savait à merveille ce qui se tramait ; cela est incontestable. La nouvelle de la démission de Lemmi, qui a surpris tout le monde, lui donne raison... en apparence.

Ici, il importe de faire part de la situation inattendue que la conversion si soudaine de Miss Vaughan a créée à la Fédération du Palladisme Indépendant, dont le comité central était à Londres.

Comme on le pense bien, tous les amis lucifériens de la convertie ont été désorientés. Il nous a été assuré que la Fédération Indépendante n'avait pas résisté à ce coup, et qu'après avoir vivoté quelque temps, elle s'était dissoute.

On en est revenu, à peu près, à ce qui se passait avant la formation de la Fédération. Beaucoup d'Indépendants ont repris les relations avec les Triangles qui avaient accepté les scrutins du palais Borghèse. Un certain nombre se sont mis « en isolement », c'est-à-dire continuent leurs pratiques lucifériennes pour leur propre compte, sans reconnaître la suzeraineté dogmatique de Lemmi. Quelques-

uns, enfin, non touchés encore par la grâce, mais renonçant néanmoins à leur palladisme, ne blâment ni n'approuvent Miss Vaughan ; ces derniers sont des protestants, et notre collaboratrice ne désespère pas de les amener, peu à peu, les uns après les autres, à la vérité de l'Eglise catholique. Nous invitons nos lecteurs à unir leurs prières à celles de la vaillante convertie.

Or, c'est cette situation, sur laquelle nous avons reçu quelques renseignements encore incomplets, mais nous donnant déjà des indications suffisantes pour apprécier, c'est cette situation qui nous rend fort suspecte la démission de Lemmi.

Pour tout dire, nous y voyons une nouvelle comédie, sans savoir au juste quel est le fond du sac du vieux coquin.

Puique Lemmi-Simon n'a plus à redouter la Fédération des Palladistes Indépendants, les hostilités qu'il a encore à subir de plusieurs loges d'Italie ne doivent pas l'émouvoir outre mesure.

S'il baisse pavillon devant Souzogno et autres adversaires de Crispi, c'est donc une feinte.

Tel est le raisonnement que nous nous tenons.

Sa démission de grand-maître italien est un os qu'il donne à ronger aux mécontents d'Italie. Il rentre dans la coulisse, comme avant 1887, voilà tout. L'événement n'a plus la portée qu'il aurait eu, si le Convent projeté d'Alexandrie devait se tenir.

Qui sait même si l'agitation des quelques loges italiennes qui lui font de l'opposition n'est pas purement factice, si tout cela n'est pas une ruse de guerre pour endormir les catholiques ? Avec des sacripants de cette espèce, on ne saurait trop être en défiance.

Ne nous hâtons pas de pousser des cris de joie. Tout au contraire, ouvrons l'œil plus que jamais. Nous avons affaire au plus madré des madrés parmi les suppôts de Satan, et, sachant quelle est sa cupidité, qui n'a d'égale que sa haine de Dieu et de l'Eglise, il nous est sage de présumer, jusqu'à preuve contraire, que, s'il affecte de disparaître de la scène maçonnique officielle, c'est pour mieux diriger les complots de la haute-maçonnerie occulte.

Nous avons la conviction que notre avis sera partagé par tous nos lecteurs.

Léo Taxil.

Les Francs-Maçons du Parlement

AU GRAND-ORIENT DE FRANCE

La Franc-Maçonnerie démasquée, dans son numéro de décembre, donne des extraits bien intéressants du *Bulletin officiel* du G.·. O.·.; ils seront lus avec plaisir au moment de la rentrée des Chambres :

Pour obéir aux prescriptions de la dernière assemblée générale, et conformément aux indications déjà données aux Ateliers, le Conseil a réuni, le mois dernier, au Grand-Orient, en tenue de 1er degré, les sénateurs et députés qui appartiennent à l'Ordre. Pour cette importante réunion, le Conseil était entouré des membres du Grand Collège des Rites et de la Chambre de Cassation, qui constituent avec lui le suprême organe de la Fédération.

Cette réunion a donné les meilleurs résultats. Un nombre très important de NN.·. FF.·. du Parlement étaient sur les colonnes. La plupart des absents s'étaient excusés dans des pl.·., témoignant de leur attachement à l'Ordre et de leurs regrets de ne pouvoir répondre à la convocation du Conseil.

Les noms des quelques FF.·. du Parlement qui, convoqués, ne sont pas venus et ne se sont pas excusés, seront envoyés à leurs Loges, ainsi que l'a promis le Convent.

La tenue était présidée par notre F.·. Blatin, président du Conseil de l'Ordre. Le F.·. Sincholle, vice-président, remplissait les fonctions de 1er surveillant ; le F.·. Paul Viguier, membre du Conseil, celles de 2e surveillant. Les FF.·. Croissant et Adrien Durand, secrétaires du Conseil, occupaient les postes d'orateur et de secrétaire. Les FF.·. Foussier et Bidou, membres du Conseil, ceux de grand-expert et de maître des cérémonies.

La tenue a duré près de deux heures et, après la clôture des trav.·. à la manière accoutumée, le F.·. Blatin, au nom du Conseil, a invité tous les assistants à une agape fraternelle qui avait été préparée dans les salons du Conseil de l'Ordre.

Les sentiments de la plus étroite fraternité n'ont cessé de régner durant toute cette soirée, qui a laissé une profonde impression et que tout le monde a demandé à voir se renouveler le plus souvent possible.

Grâce aux formes strictement rituéliques des trav.·., le secret maç.·. a été respecté et aucune indiscrétion n'a été commise (p. 89).

Voilà donc bien établi que les députés francs-maçons viennent prendre leur mot d'ordre au Grand-Orient. Pourront-ils le nier après ce compte-rendu officiel ?

L'autre article a pour titre : l'*Orientation de l'ordre*. C'est le récit de la fête solsticiale du 9 juin, à la Loge *La Lumière,* de Neuilly ; présidait le F.·. Blatin ; mais le morceau capital a été le discours du F.·. Léon Bourgeois, alors ancien ministre et actuellement président du Conseil des ministres. Voici les passages les plus significatifs :

Mon cher Président, vous disiez tout à l'heure,

en nous racontant les fêtes récentes de Clermont, quelle importance avait eue la manifestation à laquelle vous avez pris part, ou plutôt que vous avez dirigée, voulue à l'avance et réalisée.

Nous vous sommes très reconnaissants de cette manifestation; depuis plusieurs années, en France, il semblait qu'il y eût sur la Maçonnerie comme un voile jeté, comme un nuage répandu ; ceux qui étaient entrés dans les LL.·. et qui y avaient reçu la lumière, gardaient leurs sentiments maçonniques profondément enracinés au fond de leur cœur, mais hésitaient à les manifester au dehors. Vous, avec une très grande décision et un très grand bonheur de pensée et de parole, vous avez voulu que la Maçonnerie se manifestât d'une façon pour ainsi dire officielle, en présence des représentants officiels de la République française. Vous l'avez fait d'autant plus volontiers (je m'associe à cet égard à ce que vous avez dit de notre F.·. Félix Faure) que celui qui représente aujourd'hui la République aux yeux du monde est précisément un de nos frères les plus sincèrement, les plus cordialement dévoués.

Vous avez eu raison de penser que, le jour où, pour la première fois, un Maçon fidèle et actif arrivait à occuper cette grande situation de président de la République, le président du Conseil de l'Ordre devait aller à lui, et devait lui parler, non pas dans un langage enveloppé de circonlocutions, mais dans le langage le plus fier, le plus ferme, devant tous les représentants de la puissance administrative, et devait lui dire : « Monsieur le Président de la République, nous sommes avec vous, parce que nous savons que vous êtes avec nous...» Et nous avons eu cette joie d'entendre le président de la République répondre comme nos cœurs espéraient qu'il répondrait.

Ce qu'il a dit a produit deux effets.

Dans la suite de son discours, le F.·. Léon Bourgeois a montré combien les FF.·. craignent d'être connus :

Un grand nombre de fonctionnaires étaient depuis quelque temps inquiets, préoccupés, et se demandaient s'ils ne devaient pas, sur l'insigne maçonnique, refermer la redingote ou l'habit et dissimuler ce qu'ils portaient sur leur cœur. Eh bien ! non, mon cher Blatin, devant le président de la République, vous avez ouvert votre habit et avez montré vos insignes, et le président de la République a fait de même, et c'est en F.·. dévoué qu'il vous a tendu la main.

En France, que de gens qui, courageux et désireux de bien faire, mais ayant des soucis de famille, des soucis de carrière, des préoccupations d'avenir, n'osaient pas jusqu'à présent se manifester et qui se montreront demain ! Ne leur en voulons pas. Reconnaissons les difficultés de leur situation ! Rappelons-nous ce qu'est une petite ville de province ! Souvenons-nous de ce que représente pour un fonctionnaire modeste la note donnée au franc-maçon par certains chefs qui appartiennent, eux, à une autre Franc-Maçonnerie que vous savez bien ! Représentons-nous ce qu'est pour un petit commerçant, pour un petit boutiquier, pour un homme qui n'a pour vivre que son salaire ou son gain de chaque jour, la menace faite d'une voix tranchante et froide : « Mon ami, vous êtes franc-maçon, je ne peux plus vous occuper, je ne ferai plus mes achats chez vous !... » Figurons-nous ce que représente, pour un de ces pauvres diables, cette menace réfléchie, calculée, mesurée, qui ne se lassera que s'il cède, et s'il abdique sa qualité et sa dignité de maçon, et qui, s'il ne veut pas céder, le frappera définitivement, jusqu'à la ruine, jusqu'à la mort.

Donc, continuons à arracher le masque à ces sectaires; ce n'est pas la haute protection des Bourgeois et des Doumer qui les garantira du mépris public, au contraire.

LE DÉMON S'ENFUIT

Une Montréalaise avait l'habitude de consulter une cartomancienne dont les oracles, très suivis, se rendaient rue Saint-Dominique, tous les vendredis surtout. Indocile aux représentations du prêtre qui lui faisait voir dans ces consultations un commerce formel avec le démon, elle consentit du moins à se soumettre à une expérience. « Prenez, lui dit le prêtre, cette médaille bénite de saint Antoine et ce papier. Apprenez la prière qui s'y trouve écrite et récitez-la mentalement tout le temps de la séance de consultation. » Le prêtre avait écrit sur le papier le *Si quæris* ainsi que la formule du bref de saint Antoine ainsi conçue :

Ecce Crucem Domini, fugite partes adversæ,
Vicit Leo de tribu Juda, Radix David. Alleluia.

Arrivée au vestibule où une dizaine de personnes attendaient chacune leur entrevue avec la cartomancienne, notre porteuse de médaille se conforma exactement aux instructions de son directeur. Sans faire mine de rien, elle récitait sans discontinuer la prière apprise par cœur. Chose extraordinaire, les séances de consultation furent exceptionnellement courtes. Saint Antoine avait ce jour-là affranchi la patience des visiteurs de l'épreuve à laquelle elle était invariablement soumise. En revanche, il ménageait à leur curiosité une déception toute nouvelle. Arrivée à son tour en face de la devineresse, la cliente de saint Antoine s'entend dire : « Mademoiselle, je suis désolée, mais aujourd'hui je suis forcée de vous renvoyer sans pouvoir vous dire un mot. Voilà une dizaine de personnes à qui je viens successiment d'en dire autant. Je ne puis rien lire sur mes cartes, et je ne sais à quoi l'attribuer. — Moi je vous le dirai bien madame, répondit-elle, c'est que vos prophéties venaient du démon, je le sais maintenant, et que j'ai fait fuir votre prophète par les prières que je récite à saint Antoine depuis que je suis arrivée. » Ce disant, elle lui montre le papier dont le contenu avait eu tant d'effet et arrache à la cartomancienne des aveux que nous n'avons pas à livrer au public. Saint Antoine venait donc, selon toute évidence, de rendre muet le démon diseur de bonnes aventures. Des informations ultérieures ont établi que le susdit démon n'est pas encore guéri du terrible coup reçu de notre Thaumaturge, car sa cartomancienne n'a pu reprendre ses séances depuis lors.

(Extrait de la *Revue du Tiers Ordre*, publié par la *Revue religieuse* de Rodez.)

LA LUTTE DE L'ENFER CONTRE LE CIEL

QUATRIÈME CONFÉRENCE (1)

Les Erreurs du Spiritisme

Messieurs,

Il y a trente ans, j'étais curé de l'église de Saint Pierre, à Bandora, près de Bombay. Mes paroissiens étaient de pauvres pêcheurs, depuis longtemps bien abandonnés, environnés d'hindous, et, par conséquent, imbus de beaucoup de superstitions payennes.

Un jour on me rapporta que plusieurs familles s'étaient rendues, le septième jour après la mort d'un de leurs membres, au bord de la mer, pour y ensevelir un grand vase de terre contenant un poulet vivant, du riz, de l'eau et une pièce d'argent. Invités à me répondre sur cette cérémonie évidemment payenne, mes chrétiens ne purent donner aucune explication, et ne plaidèrent pour excuse que leur ignorance et l'ancienneté de cette coutume. Je réunis donc toute leur Caste, et lui fis décréter une punition à infliger à tous ceux qui s'aviseraient de répéter cette pratique absurde et superstitieuse. Je leur donnai moi-même de cet usage une explication qui me parut très probable. Le poulet signifie l'âme du défunt, qui, selon la croyance des hindous, doit transmigrer dans un autre corps et reçoit pour son voyage de l'eau à boire, du riz à manger et de l'argent pour acheter ce dont elle aurait besoin.

Je regrette de n'avoir pas mentionné cette superstition lors de l'énumération faite dans ma Première Conférence. Je n'avais pas soupçonné qu'à Maurice il y avait encore des personnes croyant à la métempsycose, cette vieille fable disparue partout où s'est faite la lumière du Christianisme. J'étais dans l'erreur.

Un pseudonyme, Jacques Tolérant, a publié dans le *Journal de Maurice* une série d'articles sous le titre « Le Spiritisme », avec l'espérance — je crois, mal fondée — de pouvoir remplacer dans les esprits des Mauriciens la doctrine chrétienne par ce qu'il appelle « une doctrine régénératrice, aussi consolante que vraie, le spiritisme », « une idée nouvelle », devant laquelle bientôt la superstition et le merveilleux — le Christianisme — résultat de l'ignorance, disparaîtront entièrement de la scène terrestre, « la superstition et l'ignorance, que l'élite de la civilisation de nos pères entretenaient chez eux, afin de les dominer et de les exploiter plus commodément ». « Là est le secret », dit-il, « du prestige constant de la classe sacerdotale à toutes les époques ».

(1) Ces conférences, au nombre de cinq ont été faites à Port-Louis, en 1890, par le savant et regretté Mgr Meurin.

Exposons d'abord le système du spiritisme, et puis nous le réfuterons.

Jacques Tolérant, qui évidemment ne tolère pas la classe sacerdotale, nous avoue que son « travail est plutôt une œuvre de compilation qu'autre chose ». C'est facile à croire : on voit clairement quels sont les passages qui sont de sa propre composition. En effet, on ne trouve dans aucun ouvrage un pareil amalgame de choses absolument diverses. Selon sa manière de voir, les anges sont des âmes de personnages morts ; les démons sont des morts ; les doigts qui écrivaient le *Mane*, *Thecel*, *Phares* sur la muraille du palais de Balthasar étaient ceux d'un mort ; même Dieu le Saint Esprit, qui parla par la bouche des prophètes (Actes, XI) était un homme mort ; les divers esprits des hommes, leurs dispositions mentales, que saint Jean nous exhorte à éprouver pour savoir s'ils sont de Dieu (I. Jean IV. 1), pour lui sont des morts ; celui qui apparut à Moïse dans une flamme de feu au milieu d'un buisson, était un homme mort ; l'archange Gabriel qui apparut à Zacharie et à la Sainte Vierge Marie était l'esprit d'un homme mort ; tout comme Elie et Moïse, vus à la transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étaient « *deux personnages morts depuis longtemps* ». Selon lui, il faudra dire aussi que le Serpent, qui séduisit les premiers hommes, et Satan, qui tenta Notre-Seigneur dans le désert, étaient *deux personnages morts depuis longtemps*.

D'après le système du spiritisme, préconisé par M. Jacques Tolérant, il n'y a d'autres esprits que les âmes des hommes. Ils existaient avant d'être incarnés, ou plutôt incarcérés, dans des corps matériels. Suivant son auteur, Bellemare : « L'homme n'est qu'un esprit *plus le corps*. Il est donc formé : 1° d'une âme, en qui réside la raison ; 2° d'un *périsprit*, ou *corps fluidique* de cette âme ; 3° d'un corps grossier, prison temporaire de l'esprit ». Par conséquent « il n'y a dans la vie transmondaine ni peines irrémissibles pour le pécheur » (négation de l'enfer), « ni contemplation béatifique, mais inutile pour l'élu » (négation du ciel). « Dans l'autre monde comme en celui-ci, le repentir est toujours efficace, jamais inutile ; mais, s'il ouvre la voie à la miséricorde et atténue l'angoisse, il ne suffit jamais seul pour purger entièrement la faute du coupable, car après le repentir il faut la réparation, laquelle ne peut s'effectuer que dans le cours d'une nouvelle existence mondaine » (négation du

purgatoire et assertion de la transmigration des âmes de corps en corps).

« Les âmes (des morts) n'arrivent au degré suprême d'épuration que par les efforts qu'elles font pour s'améliorer, et après une série d'épreuves qui servent à leur épuration; les anges sont les âmes (des morts) arrivées au dernier degré ». « Les démons ne sont autres que les âmes des méchants non encore épurées, mais qui peuvent arriver comme les autres ». « L'homme n'étant qu'un esprit emprisonné dans un corps charnel, et l'esprit, de son côté, n'étant qu'un homme libéré de cette enveloppe grossière, il y a identité entre les deux »; donc il doit y avoir « communication et relations constantes entre incarnés et désincarnés et réciproquement, *au moins par la pensée* ». Cette communication se fait au moyen du *périsprit* par lequel l'esprit agit sur la matière.

Qu'est-ce que le *périsprit?* C'est « une enveloppe fluidique, semi-matérielle, au moyen de laquelle l'intelligence, le principe indestructible et survivant de l'homme, l'âme des prétendus morts, conserve, malgré la désagrégation charnelle, son individualité, son *moi* ». « Pendant l'incarnation, le *périsprit* est le trait d'union entre l'esprit et le corps, le véhicule de toutes les sensations perçues par l'esprit, l'intermédiaire par lequel l'âme transmet sa volonté à l'extérieur et agit sur les organes matériels, tandis que après la mort le *périsprit* constitue à l'âme un corps fluidique, un nouvel organisme, lui conservant son individualité, et lui permettant à l'occasion d'entrer en relation avec l'incarné. »

Voici maintenant la preuve, d'après les spirites, de la nécessité d'admettre ce *périsprit* : « Puisque l'homme pense et raisonne, et que ce n'est pas, à coup sûr, son corps qui pense, il y a évidemment chez lui deux principes, l'un matériel et inintelligent, l'autre spirituel et conscient. Ces deux principes sont distincts l'un de l'autre puisque l'un peut agir sans le concours de l'autre... D'un autre côté, le bon sens nous indique que *l'essentiellement* spirituel — l'âme — ne saurait avoir d'action directe possible sur la matière absolument grossière — le corps... Par conséquent, puisqu'il y a chez l'homme le matériel grossier uni au spirituel, l'âme unie au corps, il est juste de conclure, qu'entre ces deux principes contraires, si prodigieusement dissemblables, il doit exister un lien d'une nature mixte, c'est-à-dire, participant en même temps de l'un et de l'autre, et pouvant de la sorte leur servir de trait d'union... Pourquoi n'existerait-il pas dans la création un fluide particulier, comme le *périsprit* des spirites, lequel tiendrait de la spiritualité par sa subtilité et de la matière par son origine ?... Ce trait d'union, cet agent, l'âme en se désincarnant l'emporte dans sa nouvelle sphère... pour conserver son individualité — son *moi conscient*. — Pour rester individuelle il faut nécessairement que l'âme désincarnée soit un être concret et limité, et non pas une abstraction. Il nous est impossible de rien comprendre, de rien nous représenter, sans forme; or, qui dit forme, dit aussi quelque chose de réel, de défini, de matériel, quelque peu que ce soit. Donc, l'âme, à l'état d'esprit, doit avoir une forme, et partant un corps composé d'une substance quelconque; ainsi le veut la logique, ainsi le veut la raison. »

Voilà, Messieurs, selon M. Jacques Tolérant, la substance du raisonnement des spirites et la force entière de leur système. Avec leur preuve de l'existence de ce qu'ils nomment le *périsprit*, toute cette nouvelle doctrine ou tiendra debout ou tombera. Aussi M. Jacques Tolérant, ce défenseur des spirites, s'est-il efforcé de rendre l'existence de cette soi-disant enveloppe fluidique aussi plausible que possible.

Puisqu'il s'agit de substituer cette nouvelle doctrine, « consolante » parce qu'elle abolit l'enfer, à la doctrine de l'Eglise chrétienne, la charité nous oblige à démontrer la fausseté du raisonnement qui veut l'établir, pour ramener à la saine raison, par la logique qu'il invoque, M. Jacques Tolérant et ceux que ses articles auraient pu séduire.

1. Disons donc, en premier lieu, que celui qui a inventé le mot de *périsprit* n'était pas fort en linguistique. Le mot est barbare. On ne lie des prépositions grecques qu'avec des mots grecs. *Péri* en grec veut dire *autour de*. *Péricarde*, par exemple, est le sac membraneux qui enveloppe le cœur, *Kardia*, en grec veut dire le cœur. Si donc on veut un nom grec pour « enveloppe de l'esprit » qu'on joigne à *péri* le mot grec pour esprit, et non pas le mot *sprit*, qui ne se trouve dans aucune langue. Je ne pense pas qu'il existe un dictionnaire qui ait admis ce barbarisme de périsprit.

2. C'est une erreur de dire que le bons sens nous indique l'impossibilité dans laquelle se trouverait l'âme d'agir directement sur le corps. Notre dernière Conférence « sur la force motrice des purs esprits » a prouvé le contraire. Il est bien vrai que l'esprit et l'âme sont « deux principes contraires et prodigieusement dissemblables, » mais, où est la preuve que l'un ne peut pas agir directement sur l'autre? La seule assertion de M. Jacques Tolérant ne nous suffit pas pour que nous admettions cette théorie tout à fait nouvelle. Dieu aussi est un esprit, et entre lui et la matière la dissemblance est encore beaucoup plus prodigieuse qu'entre les esprits créés et la matière. Le créateur de la matière aurait-t-il donc besoin d'un *péridieu* comme trait d'union entre lui et

la matière, qui serait en même temps divin et matériel, pour que Dieu puisse agir par lui sur la matière? Vous voyez comme cette nouvelle doctrine mène à l'absurde.

3. Mais elle se dément aussi elle-même. Que peut donc être cette « nature mixte » du *périsprit*, qui participe en même temps de ces « deux principes contraires et si prodigieusement dissemblables », dont l'un est intelligent, l'autre inintelligent, l'un simple, l'autre composé? Franchement, la logique a fait défaut à M. Jacques Tolérant, en lui assurant que ce principe pouvait être en même temps intelligent et inintelligent, en même temps simple et composé. Il n'y a pas de milieu entre deux contradictoires : une chose ne saurait en même temps être et ne pas être. Affirmer le contraire est absurde. M. Jacques l'affirme implicitement du *périsprit* des spirites, qui doit être une telle nature contradictoire en elle-même.

4. Dira-t-il, peut-être, que ce *périsprit* est lui-même une chose composée, dont une partie est intelligente et simple, et l'autre inintelligente et composée? S'il en est ainsi, nous lui répondrons que la difficulté à laquelle il voulait échapper, reparaît : comment donc la partie intelligente et simple du *périsprit* peut-elle agir directement sur sa partie inintelligente et composée? Ne lui faudra-t-il pas un trait d'union, un lien qui participe en même temps de la nature de la partie intelligente et de celle de la partie inintelligente de son périsprit? Le principe énoncé demande un périsprit du périsprit du périsprit, etc., etc. M. Jacques voudra-t-il aller à l'infini pour trouver enfin un périsprit de la partie intelligente, d'un périsprit non composé, qui serait le pont par lequel l'esprit pourrait passer pour agir sur la matière? Hélas, la logique le lui défend. Qu'il renonce donc à l'idée d'un *périsprit,* à cette invention peu spirituelle des spirites, qu'il renonce à l'erreur que l'esprit ne saurait agir directement sur la matière!

5. Ne voit-il pas que le fluide imaginé par les spirites, qui « tiendrait de la spiritualité par sa subtilité, et de la matière par son origine, » s'il existait, détruirait son assertion, selon laquelle l'esprit et la matière sont tellement dissemblables que l'esprit ne saurait agir directement sur la matière? Comment établir cette dissemblance, si le procès de la subtilisation de la matière peut graduellement l'élever à la spiritualité, le composé graduellement à la simplicité, l'extension de la ligne graduellement à un point mathématiquement inextensible?

D'après l'assertion de M. Jacques Tolérant, le *périsprit,* s'il existait, prouverait que non seulement l'esprit et la matière ne sont nullement « prodigieusement dissemblables, » mais encore qu'à un certain point ils s'amalgament dans cette substance du *périsprit* qui est en même temps matériel par son origine, et spirituel par sa subtilité! Où se trouve donc la logique de M. Jacques Tolérant? La nouvelle doctrine des spirites n'est pas conséquente avec elle-même. Notons que M. Jacques Tolérant admet que la science moderne n'a pas encore découvert ce fluide. Elle ne le découvrira jamais! Qu'elle explique les phénomènes du spiritisme autrement que nous l'avons fait dans notre troisième Conférence.

6. M. Jacques Tolérant cite un passage de William Crookes, qui vient confirmer ce que nous avons dit sur la force motrice des purs esprits, par laquelle ils sont capables de causer des apparitions quelconques en condensant différentes vapeurs de la terre. En parlant des apparitions de mains, l'auteur cité raconte que parfois « la main, parfaitement faite, semble animée et très gracieuse ; les doigts se meuvent et la chair semble aussi être humaine que celles de toutes les personnes présentes ; au bras elle devient *vaporeuse;* et se perd dans un nuage lumineux ». Le fluide inconnu des spirites qu'ils appellent *périsprit,* n'expliquera jamais les phénomènes de cette nature. Il est donc du nombre des conjectures qui ne suffisent pas à la science qui cherche la raison de tout ce qui existe et apparaît.

7. Puisqu'il invoque la logique, M. Jacques Tolérant doit connaître la différence entre la substance et l'accident. La substance dénote ce qui subsiste en soi-même, et l'accident ce qui subsiste dans un autre sujet, soit substance, soit accident. Or, les fluides, le calorique, le magnétisme, l'électricité, l'attraction, la lumière, etc., ne subsistent point en eux-mêmes, mais dans certains sujets. Nous pouvons accumuler l'électricité, et les autres fluides dans du métal, dans l'air, ou dans d'autres substances; mais nous ne pouvons les isoler en eux-mêmes, et dire : voici une nouvelle substance, c'est la lumière par essence, l'électricité subsistant en elle-même et non pas en un sujet quelconque. Les sujets en qui résident ou subsistent ces fluides sont des substances exclusivement matérielles. M. Jacques qui reconnaît expressément cette vérité en disant que l'électricité est une disposition de la *matière,* voudrait-il donc nous expliquer comment les âmes des morts, qu'il appelle désincarnées, et qu'il dit être des esprits (ce qu'elles sont en effet), peuvent être en même temps des sujets *matériels* dans lesquels ce fluide inexploré, le *périsprit,* réside? J'avoue, Messieurs, que, si je comprends comment un corps matériel peut être électrisé, chauffé, magnétisé, etc., je ne puis aucunement concevoir comment il faudrait faire pour gal-

vaniser un esprit qui est immatériel. La théorie des spirites est contraire à toutes les lois physiques.

8. Notre philosophe me répondra peut-être : le périsprit est uni avec l'âme désincarnée tout comme le corps est uni avec l'âme incarnée. Voyons donc s'il peut se réfugier dans ce coin psychologique.

La philosophie considérant les transformations continuelles dans le monde matériel, soit par les différentes combinaisons chimiques des éléments, soit par la végétation, dont les fruits consumés entrent en composition avec les corps des animaux, la philosophie, dis-je, distingue dans les êtres matériels la matière et la forme, la matière première constituant la base pour les diverses formes, qui en font du métal, des plantes, des animaux, etc. La *forme*, qui ainsi individualise la matière et en fait de différentes *substances*, s'appelle *forme substantielle*, pour la distinguer de la *forme accidentelle*, qui s'appelle aussi figure, rondeur, grandeur, etc. Les formes substantielles sont minérales, aériennes, fluides, végétales ou animales. Par exemple, la forme substantielle qui fait de la matière première de l'or, est différente de celle qui en fait de l'eau, ou une rose, ou un cheval, ou un homme. Les formes substantielles qui possèdent des forces vitales, s'appellent aussi âmes. Les plantes ont une âme végétative ; les animaux une âme sensitive douée en même temps de forces végétatives ; et les hommes une âme intellective douée en même temps de forces sensitives et végétatives. Toutes ces âmes sont appelées en philosophie formes substantielles, et elles le sont en réalité.

Toutes les formes substantielles, depuis les plus infimes, depuis la forme de la poussière, jusqu'à la plus élevée, la forme de l'homme, sont liées à la matière directement et sans aucun lien intermédiaire.

Elles n'en ont pas besoin, parce qu'elles sont créées pour être elles-mêmes le lien de tous les éléments matériels qui entrent dans la constitution de chaque être selon son espèce. Ni philosophe, ni chimiste n'a jamais découvert une troisième chose qui servirait de trait d'union entre la forme substantielle, par exemple d'une pierre, et la matière première qui en est le sujet, entre l'âme végétative, par exemple d'un arbre, et les éléments matériels qui lui sont incorporés, entre l'âme sensitive d'un oiseau et le corps qu'elle s'est formé par ses facultés inhérentes. De la même manière, disent encore les philosophes, l'âme humaine est unie immédiatement, et sans aucun lien intermédiaire, au corps qu'elle vivifie, et dont elle contient, agite et emploie tous les éléments matériels par ses facultés végétatives, sensitives et intellectuelles. Comme dans les animaux il n'y a pas deux âmes, l'une sensitive, l'autre végétative, ainsi il y a dans l'homme, non pas trois âmes, mais une seule ; mais cette âme est douée de trois facultés qui distinguent les plantes, les animaux et l'homme intelligent.

Seule l'âme humaine est douée de facultés intellectives, et partant elle seule sur la terre est un esprit. Est-ce que cette circonstance la rendrait inapte à être une âme créée pour vivifier un corps, et capable de réunir en sa substance les trois facultés énumérées ? Quelle en serait la raison ? Aucun philosophe n'en a découvert une seule jusqu'aujourd'hui. Seul M. Jacques Tolérant en a trouvé une. Et elle est péremptoire : « L'esprit ne saurait agir directement sur la matière ! » Qu'un inférieur, dans une certaine échelle, ne puisse accomplir tout ce que son supérieur peut, nous le comprenons ; mais que le supérieur soit incapable de faire ce que peut faire son inférieur, nous ne voyons de cela aucune preuve tant soit peu raisonnable. Si, dans l'échelle des êtres, l'âme de la brute peut animer un corps, il n'y a rien qui empêche qu'un esprit soit doué du même pouvoir. Louons le Créateur qui a voulu qu'entre le monde matériel et le monde spirituel l'homme soit comme le trait d'union, participant par son corps au monde matériel, et par son âme intelligente au monde spirituel. L'esprit humain, étant au dernier degré de l'échelle spirituelle et lié à un corps, la Providence a limité sa faculté d'agir directement sur la matière en la restreignant sur son propre corps. Sans cette restriction, le but de l'union d'un esprit avec un corps aurait évidemment été frustré. Dieu a donc sagement ordonné que l'esprit de l'homme n'agisse directement que sur son propre corps, avec lequel il constitue une nature spécifique, c'est-à-dire la nature humaine, et que sur la matière en dehors de lui il exerce son influence par l'intermédiaire des membres de son corps.

Il est donc inexact de dire que l'esprit humain, en tant qu'il anime son corps et en est partant l'âme et la forme substantielle, ait besoin d'un lien quelconque pour être uni à la matière dont ce corps est composé. Par conséquent M. Jacques Tolérant, qui a invoqué la logique et le bon sens pour prouver son erreur, a été abandonné par le bon sens et par la logique.

9. « Qui dit *forme*, dit aussi quelque chose de réel, de défini, de matériel, tant soit peu que ce soit ». Si M. Jacques Tolérant veut nous faire croire qu'il n'y a pas de *forme substantielle* qui ne soit quelque chose de *matériel*, il se trompe. L'esprit humain, qui est la forme substantielle du corps humain, n'est rien de matériel, pas même « tant soit peu que ce soit ». M. Jacques Tolérant lui-même en convient. Les âmes végétatives des plantes et les

âmes sensitives des animaux, n'ayant aucune action en dehors de leur corps, ne subsistent, par conséquent, pas en elle-mêmes, mais exclusivement dans la matière. Après la mort de la plante ou de l'animal leurs formes disparaissent : elles sont bien les formes substantielles de ces êtres, mais elles ne sont pas des substances subsistant en elles-mêmes.

Autre chose est l'âme humaine, qui, par son intelligence, a une action indépendante de la matière. Elle est donc une forme substantielle subsistant en elle-même, tout comme celle des anges. Pour continuer son existence après la mort de son corps, l'âme humaine n'a donc pas besoin d'un autre corps, comme le veut M. Jacques Tolérant.

10. « L'âme en se désincarnant, emporte le *périsprit* dans sa nouvelle sphère... pour conserver son individualité... son *moi conscient.* » Encore une erreur! L'individualité suit naturellement l'existence d'une substance. Quand l'âme humaine, après la mort, persiste dans son existence, elle reste un être individuel. Elle n'a pas besoin d'un corps pour cela. Il n'y a donc aucune nécessité d'un *périsprit,* pour lui conserver son individualité. Il est évident que M. Jacques Tolérant n'a jamais étudié ces questions philosophiques.

11. Pour terminer la considération philosophique du *périsprit*, permettez-moi, Messieurs, de relever encore l'erreur contre la logique, commise par M. Jacques Tolérant dans son attaque dirigée contre moi. Après avoir cité un de mes arguments pour l'existence des esprits immatériels, il me dit que, « si mes prémisses sont justes, ma conclusion, pour être trop hâtive, est erronée... Si les faits détestables du spiritisme ne peuvent s'expliquer que par l'intervention des êtres incorporels, il s'en suit comme conséquence logique, que ces faits doivent être attribuées à l'espèce immatérielle en général, c'est-à-dire aux Esprits, et non pas exclusivement aux seuls démons... Quel motif plausible peuvent bien nous donner nos contradicteurs, pour limiter aux seuls démons la faculté de pouvoir se communiquer aux vivants? » — Notre philosophe aurait dû suivre plus attentivement mon argumentation. Nulle part je n'ai limité aux seuls démons la faculté de pouvoir se communiquer aux vivants. Au contraire, j'ai amplement parlé des communications de la part des bons anges. Mais ne raisonnant que sur les données de l'intelligence et de l'expérience humaines, en dehors de la Révélation divine, j'ai démontré que les communications des bons anges, pouvant être attribuées à Dieu même, ne sauraient prouver péremptoirement l'existence des purs esprits, tandis que les manifestations détestables des démons, qui ne peuvent être attribuées ni à Dieu, ni à l'homme, fournissaient une preuve certaine de l'existence de purs esprits. Si donc dans cette discussion il se trouve quelque chose de hâtif et d'erroné, c'est le blâme que M. Jacques Tolérant a cru pouvoir jeter sur mon raisonnement. Non seulement il n'a pas saisi la force de mon argument, mais il en a tiré une conséquence tout à fait illogique, qu'il n'a pas craint de m'attribuer. Ce n'est pas ainsi que se font les discussions sérieuses.

12. Outre son raisonnement philosophique, l'auteur des articles sur *Le Spiritisme* nous a soumis un grand nombre d'autorités tant religieuses que profanes pour soutenir la thèse de l'existence d'un *périsprit*. Suivons-le pour apprécier la valeur de ces arguments.

J'avoue que j'ai été surpris du respect avec lequel l'auteur cite l'Ecriture Sainte des Chrétiens, lorsqu'il défend une doctrine essentiellement antichrétienne. Quel a pu être le but de cette phrase : « L'Eglise elle-même a ratifié par le culte des Saints la vérité philosophique de l'existence réelle des Esprits » ? Si l'autorité de l'Eglise est assez grande à ses yeux pour qu'il lui attribue le droit de ratifier une doctrine, pourquoi ne se soumet-il pas à toutes les doctrines approuvées par l'Eglise ? Veut-il, par hasard, éblouir les simples chrétiens peu instruits, et leur faire accepter sa « doctrine nouvelle » en invoquant l'autorité de l'Eglise elle-même ?

Le culte des Saints n'est pas une ratification de la doctrine de l'existence des Esprits, à moins qu'on ne range au nombre des Saints aussi les Anges et les Archanges, dont l'Eglise célèbre la fête. M. Jaques Tolérant, nous l'avons vu, n'admet pas d'autres Esprits que les âmes désincarnées, les hommes morts. Il ne peut admettre, et il nie positivement, que saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël et les Anges Gardiens soient des Esprits entièrement spirituels, sans avoir un *périsprit* qui leur ait servi lors de leur incarcération dans un corps humain. Sous sa plume la phrase citée a donc un autre sens que dans l'esprit des chrétiens. Il faut toujours être sur ses gardes quand des « doctrines nouvelles » viennent se recommander — surtout quand elles veulent remplacer le Christianisme.

12. Quelles sont donc les preuves de M. Tolérant tirés des saintes Ecritures des Chrétiens? Après avoir cité plusieurs apparitions d'anges, ainsi que celle de Dieu à Moïse dans une flamme de feu, au milieu d'un buisson, celle d'Elie et de Moïse lors de la transfiguration de Notre-Seigneur, le fait de la possession d'un jeune homme par un *esprit immonde*, la prophétie d'Agabus, qui *déclara par l'Esprit* qu'une grande famine devait arriver, il finit sa liste par l'exhortation de saint Jean : « Mes bien-

« aimés, ne croyez point *à tout Esprit*, mais « éprouvez *les Esprits* pour savoir s'ils sont de « Dieu », et il en tire cette conséquence : « les Apôtres et les Evangélistes, loin de nier la communication des *morts* avec les vivants, la reconnaissent au contraire d'une façon expresse et positive. »

Evidemment M. Jacques n'a pas fait de cours d'exégèse, autrement il aurait su que seuls Samuel, Elie et Moïse méritent son témoignage, que c'étaient « des personnages morts depuis longtemps ». Le personnage qui apparut à Moïse dans le buisson brûlant, dit à Moïse : « Je suis le Dieu de votre père... Je suis *Celui qui est...* » ; ce n'était donc pas un personnage mort depuis longtemps !

Ni l'Esprit, par lequel Agabus prophétisa, n'était un tel personnage mort depuis longtemps puisque c'était le Saint-Esprit, la troisième personne de la Sainte Trinité. « Le Saint-Esprit, dit Decumenius, a voulu que cette famine fut prédite par des prophètes chrétiens, pour empêcher les payens de l'imputer au Christianisme, comme si à cause de lui les dieux offensés l'avaient envoyée au monde ».

« L'esprit immonde », « l'esprit malin », qui fut chassé du corps de cet enfant, était un démon (n'en déplaise à M. Jaques Tolérant !) un de ceux qui avaient péché dès le commencement, longtemps avant la création d'Adam et d'Eve. Ce n'était pas non plus un personnage mort depuis longtemps ; il vit encore dans la nature qu'il reçut le jour de sa création.

Saint Jean qui nous exhorte : « Ne croyez « pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits « sont de Dieu », ajoute immédiatement : « car plusieurs faux-prophètes se sont élevés « dans le monde ». Il parle donc des hommes encore vivants, et nullement de personnages morts depuis longtemps.

Voilà pour les *faits* tirés de la Sainte-Ecriture.

13. Maintenant, M. Jacques Tolérant nous offre ses pièces de résistance : la *doctrine* explicite et expresse de l'Ecriture Sainte, qui, selon lui, confirme la « nouvelle doctrine consolante » des spirites. Saint Paul, Job et Isaïe nous parleront.

« Saint Paul, dit M. Jacques Tolérant, semble reconnaître la nécessité de cette enveloppe quasi-matérielle de l'âme, lorsqu'il dit dans sa première Epître aux Corinthiens (Chap. XV, 44) « L'homme est mis en terre, « comme un corps animal, et il ressuscitera en « un corps spirituel, car de même qu'il y a un « corps animal, il y a aussi un corps spi- « rituel ».

Saint Paul ne dit pas ce que M. Tolérant lui fait dire. Il ne dit pas que l'homme est mis en terre, mais que le *corps* de l'homme est semé corruptible comme celui d'un animal ; et Saint Paul ne dit pas que *l'homme* ressuscitera en un corps spirituel (ce qui est la doctrine de M. Tolérant) mais que le *corps* de l'homme ressuscitera incorruptible comme les esprits. Parlant de la résurrection de la chair à la fin du monde, l'Apôtre fait la comparaison du corps terrestre, tel que nous le portons dans ce monde, avec le corps glorifié, tel qu'il sera constitué dans le ciel. Il dit : « Le grain semé « doit mourir dans la terre, pour qu'il puisse « revivre dans la plante... Il en est de même « de la résurrection des morts : le corps est « semé dans la corruption, il ressuscitera « incorruptible ; il est semé dans l'ignominie, « il ressuscitera dans la gloire ; il est semé « dans la faiblesse, il ressuscitera dans la » force ; il est semé corps animal (mortel) : il « ressuscitera corps spirituel (immortel). « Comme il y a un corps animal, il y a aussi « un corps spirituel, selon qu'il est écrit : le « premier homme Adam, a été fait âme « vivante, le dernier Adam (le Christ) esprit « vivifiant : non d'abord ce qui est spirituel, » mais ce qui est animal, ensuite ce qui est « spirituel ; le premier homme, formé de la « terre, terrestre, le second homme, venu du « ciel, céleste. »

Qui ne voit qu'il s'agit ici de la différence entre notre corps présent, mortel, et notre corps futur, immortel ? Et qui, excepté M. Jacques Tolérant, aurait trouvé dans la doctrine de saint Paul la « nouvelle doctrine », que le corps incorruptible, glorieux, vigoureux, spirituel, céleste, est précisément le *périsprit* des spirites, un fluide encore inconnu, semi-matériel, et semi-spirituel ? Voilà saint Paul devenu un spirite ! Quel résultat de la falsification de son texte !

14. Job sera aussi classé parmi les disciples de la nouvelle doctrine consolante, et aura aussi enseigné l'existence d'un *périsprit* fluidique ! Ecoutons M. Jacques Tolérant : « Avant lui (saint Paul) Job et Isaïe avaient fait mention du lien fluidique qui unissait l'âme au corps charnel pendant l'existence terrestre, et qui la suivait après la désincarnation, pour lui servir de corps dans son nouvel état. On ne trouvera pas, il est vrai, la confirmation de cette assertion ni dans la traduction latine de la Bible, qui n'est elle-même qu'une traduction d'une première traduction, ni, à plus fortes raisons dans les traductions françaises ; « mais, dit M. Bellemare dans son livre *Spirite et Chrétien*, elle « va ressortir du texte hébreux. »

« Ouvrons le livre de Job, et comparons le texte original du Chapitre XXVII, versets 2, 3

et 4, avec la traduction française de ces versets, conforme d'ailleurs à la Vulgate :

« C'est Job qui parle :

Traduction d'après la Vulgate :

2. — Le Dieu fort qui a mis mon droit à l'écart et le Tout-Puissant qui a rempli mon âme d'amertume est vivant.
3. — Que tout le temps qu'il y aura du souffle en moi, et que l'Esprit de Dieu sera dans mes narines,
4. — Mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, et ma langue ne dira pas de choses fausses. "

Traduction d'après l'Hébreu :

Le Dieu vivant a différé le jugement du coupable, l'affligeant d'abord dans son Esprit terrestre *(nephech)* parce que l'âme intelligente *(nichma)* est en moi unie à l'Esprit divin *(rouah)*."

Je ne dirai pas que M. Jacques Tolérant, le compilateur, a falsifié ce texte, tout comme celui de saint Paul, mais, qu'il s'est fait la dupe de M. Bellemare, ce qui l'excuse d'avoir voulu tromper ses lecteurs. Voici ce texte hébreu en caractères latins avec la signification de chaque mot et la traduction latine, incriminée par M. Bellemare comme fausse. Le seul changement que je fais est d'écrire ce texte de la gauche à la droite au lieu de la droite à la gauche, comme on le fait en hébreu :

Job, chap. XXVII, v. 1, 2, 3, 4.

Et ajouta *Addit quoque* Vajaseph	Job *Job* Job	en continuant *assumens* seth	sa parabole *parabolam suam* mechalo
et dit : *et dixit :* vayomar :	Par le Dieu vivant *Vivit Deus,* Khaïl-el,		qui a enlevé *qui abstulit* hésir
ma justification, *judicium meum,* michpati,	et le Tout-Puissant *et Omnipotens* vechaddai		qui a rempli d'amertume *qui ad amaritudinem* hemar [*adduxit*]
mon âme, *animam meam,* naphechi,	Tant que (restera) *Quia donec superest* ki-kol-yod		mon haleine en moi, *halitus meus in me,* nichmati-bi,
et le souffle *et spiritus* verouakh	de Dieu *Dei* elohha		dans mes narines : *in naribus meis :* beappi :
ne parleront *non loquentur* im-tédabbernah	mes lèvres *labia mea* sephataï		(rien) d'injuste, *iniquitatem,* yavela,
et ma langue *et lingua mea* ouleshoni	ne méditera pas *non meditabitur* im-yehegghé		le mensonge. *mendacium.* remiyyah.

Le principal moyen employé par la poésie hébraïque est le parallélisme, c'est-à-dire la répétition de la même pensée en d'autres mots. On n'a qu'à lire les Psaumes pour s'en apercevoir. Dans les quatre vers cités nous remarquons les suivants :

Job ajouta — et continua sa parabole.
Par le Dieu vivant — et le Tout-Puissant
Qui m'a enlevé ma justification — et a rempli mon âme d'amertume ;
Tant que mon haleine sera en moi — et le souffle de Dieu dans mes narines
Mes lèvres ne parleront rien d'injuste — ni ma langue méditera le mensonge.

La traduction proposée détruirait ce parallélisme. Ensuite, les trois mots sur lesquels M. Bellemare s'appuye, pour faire de Job un spirite, sont *nephech, nichma et rouakh.* Or *nephech* désigne la respiration, et en conséquence l'âme. Le verbe correspondant se trouve dans le 23e chap. v. 12 de l'Exode : « Vous travaillerez durant six jours, et le septième vous « ne travaillerez point, afin que votre bœuf et « votre âne se reposent, et que le fils de votre « servante et l'étranger aient quelque relâche » (respirent : *yinnaphech*). *Nichma* veut dire âme, et ne se dit que de l'âme humaine ; et dans un sens plus large aussi : haleine, respiration. C'est le mot employé Genèse chap. II v. 7 : « Le « Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon « de la terre ; il répandit sur son visage un « souffle de vie *(nichmat khayyim)*, et l'homme « devint vivant et animé ». *Rouakh* est le mot pour esprit, vent, souffle, Eccle. chap. XII, v. 7. « Que la poussière rentre en la terre d'où « elle avait été tirée, et que l'esprit *(harouakh)* « retourne à Dieu qui l'avait donnée ». *Rouakh* signifie aussi un grand vent véhément (1. Reg. XIX v. 11) et au pluriel : les quatre vents du ciel. (Dan. VII, v. 2 ; Jerem. IL, v. 36.) Dans notre texte *rouakh* dit la même chose que *nichmat*, qui lui aussi est attribué aux narines : Isaïe, III, v. 1. Ce passage est une allusion à la Genèse, ch. II, v. 7, que je viens de citer. Aucun de ces trois termes ne signifie, pas même de loin, un fluide quelconque correspondant au *périsprit* des spirites. *Rouakh* est *l'esprit* immortel, qui, après son union avec le corps, exerce sur lui ses facultés sensitives, et en est ainsi son *nichma*, son âme vivifiante ; tandis que *nephech*, la respiration, en est l'effet et le signe visible de la vie corporelle. Job n'avait aucune idée d'un lien fluidique entre l'esprit et le corps, qui suivrait l'esprit après la mort du corps.

Comparons maintenant la traduction française de M. Bellemare avec la traduction littérale de l'hébreu :

L'hébreu : *Par le Dieu vivant qui a enlevé ma justification*
M. Bellemare : le Dieu vivant a différé le jugement

.. .. *et le Tout-Puissant qui a rempli d'amertume*
du coupable .. ..l'affligeant

.. .. .. *mon âme ; tant que mom haleine*
d'abord dans son Esprit terrestre, parce que l'âme intelli-
(est) en moi .. *et le souffle de Dieu dans mes narines.*
gente est en moi unie à l'esprit de Dieu. .. .. ..

Les mots : « coupable », « d'abord dans son », et surtout le mot « unie », ne se trouvent pas dans l'hébreu ; tandis que les mots « *et le Tout-Puissant* » ont été traduits par « du coupable », et les mots « *dans mes narines* » sont omis dans la traduction de M. Bellemare. On n'a qu'à considérer tant soit peu le texte Bellemare, pour se persuader qu'il n'a pas même le sens commun. Selon les spirites il existe un lien fluidique entre le corps et l'esprit intelligent. Quelle est donc celle de trois expressions : « l'âme terrestre », « l'âme intelligente » et « l'Esprit divin », qui doit désigner ce fluide semi-matériel ? Probablement « l'Esprit divin », puisque « l'âme intelligente » lui est unie. Or, si l'on ajoute à « l'Esprit divin » les mots expressément omis : « dans mes narines », on se demande, quel est le fluide que M. Bellemare a pu découvrir dans les narines de l'homme ? C'est pour éviter le ridicule qu'il a supprimé ces mots.

J'ai pensé que peut-être la Bible hébraïque dont s'est servi cet écrivain contenait en cet endroit une Variante ; mais la liste de toutes les Variantes que j'ai sous mes yeux, n'en montre pas une seule dans tout le Chapitre XXVII de Job. Il n'y a donc pas de doute : par des omissions et par des additions on a falsifié la traduction de ce passage, évidemment pour en imposer aux lecteurs qui ne connaissent pas l'hébreu.

15. On doit dire de même de la traduction du passage invoqué de la prophétie d'Isaïe, chap. LVII, v. 16 :

Car ne pas éternellement je disputerai, ni pour toujours
Nam non in sempiternum litigabo, neque usque ad finem
ki lo legolam arib, velo lanetsakh

je serai en colère ; parce que l'âme devant ma face
irascar ; quia spiritus a facie mea
éketsoph ki ruakh millephanai

s'évanouira, et le souffle moi je le ferai.
egredietur, et flatus ego faciam.
yayatoph, ounechamot ani yasiti.

Le prophète prêche aux Israélites la miséricorde de Dieu comme on peut le voir dans le contexte. Il répète l'idée très fréquente dans l'Ancien Testament, que Dieu est le maître de la mort et de la vie. Voyez I. Rois, ch. II, v. 6. « C'est le Seigneur qui ôte et qui donne la « vie ; c'est lui qui abaisse et qui élève ». Ezech. ch. XVII, v. 24 : « C'est moi le Seigneur, « qui ai séché l'arbre vert, et qui ai fait reverdir l'arbre sec ».

Comparons encore la vraie traduction de l'hébreu avec la fausse interprétation de M. Bellemare :

L'hebreu : Parce que l'âme devant ma face sortira,
M. Bellemare : *Mais l'âme dans mes narines sortira,*
et le souffle (nichma) je le ferai..............
et une nephech je lui donnerai, qui unira l'âme
....
au corps pour son incarnation.

Remarquez, d'abord, que M. Bellemare met le mot hébreu *nephech* là où en hébreu il y a le mot *nichma*. Secondement, au lieu de traduire *je ferai*, il traduit : *je lui donnerai.* Enfin il ajoute toute une phrase qui n'existe pas dans l'hébreu : « *qui unira l'âme au corps pour son incarnation* ». C'est la doctrine du *périsprit* inventée par les spirites que ce Monsieur a l'audace d'interpoler dans un texte d'Isaïe, pour faire croire aux Chrétiens que son erreur est une vérité révélée.

Je n'accuse pas M. Jacques Tolérant d'avoir voulu tromper les lecteurs du *Journal de Maurice,* mais je l'invite à se méfier des données qu'il a trouvées dans les livres des spirites, et à étudier la question des Esprits à fond ; il ne manquera pas de rentrer dans le giron de l'Eglise, qui seule enseigne la vérité infaillible.

On trouve dans les articles sur Le Spiritisme, signés *Jacques Tolérant,* encore des preuves tirés des anciennes religions et des philosophes payens. Mais, faute de citations de textes, nous n'entrerons pas dans la réfutation de l'assertion suivante : « Nous retrouvons chez tous les peuples et chez tous les philosophes, la croyance à la corporéité de l'âme désincarnée ». Quoiqu'il en soit de ces diverses croyances, nous n'y avons jamais rencontré l'idée nouvelle et consolante des spirites, que c'est précisément un *lien fluidique* qui unit l'âme au corps dans son état d'incarcération.

L'idée de l'âme étant unie à un corps comme dans une *prison,* est une résurrection de l'ancien gnosticisme, produit de plusieurs systèmes payens, et dès l'origine l'adversaire acharné du Christianisme. Cette erreur funeste s'unit dans le troisième siècle avec le manichéisme et fut la source de plusieurs sectes analogues, par exemple, des Priscillianistes, des Pauliciens, des Bogomiles, des Albigeois, des Cathares, source encore féconde de sectes jusque dans les temps modernes. Sous des aspects nouveaux cette erreur revient toujours avec un nouveau langage et une nomenclature appropriée aux temps. De nos jours le gnosticisme et le manichéisme se cachent sous le nom de spiritisme. M. Jacques Tolérant se trompe beaucoup en nommant la doctrine qu'il préconise, « une doctrine nouvelle ». S'il a raison de dire que « le Progrès est une loi inéluctable aussi bien dans l'ordre physique

que dans l'ordre intellectuel et moral », il tombe lui-même dans la catégorie des « obscurantistes qui tournent et retournent dans les sentiers battus. » Nous ne sommes plus dans le temps où il est permis de ranger sur la même ligne « le Brahmanisme, le Boudhisme, le Mahométisme et le Christianisme », ni « Mahomet, Luther, Swédenborg, Fénelon, saint Augustin et Lamartine ». Swédenborg est le seul que M. Jacques Tolérant pourrait invoquer comme favorisant ses erreurs. Ce visionnaire est le spirite de son temps. Aussi s'est-il placé en dehors du Christianisme en niant la Trinité des personnes en Dieu.

Nous pourrions encore nous étendre sur la métempsycose préconisée par M. Jacques Tolérant, afin de montrer qu'elle n'est pas davantage une « doctrine nouvelle ». Qu'il nous suffise de citer le jugement qu'en fait Lactance (L. VII, c. 12) : « L'idée de la transmigration des âmes appartient aux fous; et puisqu'elle est ridicule et plus digne des histrions que des hommes instruits, elle ne mérite pas même d'être réfutée. Celui qui la réfute semble craindre que quelqu'un n'y croie ». Si jamais M. Jacques Tolérant réussit à faire adopter les erreurs fantastiques des spirites par nos Créoles, nous aurions bientôt à ajouter aux superstitions de ce pays celle dont nous avons fait mention au commencement de cette Conférence. Nous ne le craignons pas même pour M. Jacques Tolérant; car il a dit avec beaucoup de sagesse, que « *la vérité est une,* et doit être acceptée de quelque part qu'elle vienne; » ajoutons surtout si elle vient de Dieu lui-même qui daigne nous révéler cette *vérité une*. La sainte foi la lui montrera, s'il veut bien « creuser » les preuves de la réalité historique de sa révélation. « La vraie sagesse n'est ni incrédule ni enthousiaste; elle est fille de l'étude et du libre examen ». Et alors qu'après une étude profonde et un examen consciencieux « sa raison et son cœur y auront trouvé après tout leur compte, » il l'embrassera « *sans peur et sans honte* ».

*
* *

CINQUIÈME CONFÉRENCE (1)

Epreuve des purs esprits

Messieurs,

Après la considération de la nature des purs esprits, la marche logique de nos Conférences nous conduit aux questions suivantes : Quand les purs esprits ont-ils été créés? Où ont-ils été créés? Ont-ils été créés ensemble avec l'Univers visible? Ont-ils reçu de Dieu des grâces au dessus de leurs facultés naturelles pour pouvoir obtenir une fin surnaturelle? Pourquoi le Créateur leur a-t-il donné un libre arbitre pour choisir entre le bien et le mal? Quelle a été l'épreuve à laquelle la Providence divine les a soumis? Quelle est la récompense des bons anges, et la punition des démons?

1. — *Les purs esprits ont été créés au commencement, avec la matière.*

Saint Jean dit dans une de ses Epîtres (III, 8) : « Celui qui commet le péché est du diable, « parce que le diable pèche *dès le commence-* « *ment.* » Et selon l'Evangile du même saint Jean (VII, 44) Notre-Seigneur Jésus-Christ dit aux Scribes et Pharisiens : « Le père dont vous « êtes nés est le démon, et vous voulez accom- « plir les désirs de votre père. Il était homicide « *dès le commencement*, et il n'est point « demeuré dans la vérité. Aussi la vérité n'est « point en lui. Quand il profère le mensonge, « il dit ce qui lui est propre ; car il est menteur, « et père du mensonge ». En outre nous lisons dans le premier verset de la Génese : « *Au* « *commencement* Dieu créa le ciel et la terre ».

Par le *ciel,* que Dieu créa avec la terre, Moïse a-t-il entendu le ciel aérien qui enveloppe notre terre et où planent les oiseaux, ou le second ciel, celui où évoluent les astres aussi merveilleux qu'innombrables, ou enfin ce que Saint Paul nomme « le troisième ciel », auquel il fut ravi (si ce fut avec son corps ou sans son corps, il ne le savait pas), ce ciel qu'il appelle aussi « le paradis » ?

C'est ce dernier ciel, nommé aussi *l'empyrée*, c'est-à-dire igné, à cause de sa splendeur et de sa lumière, qu'il faut comprendre, quand on dit que le Bon Dieu a créé « au commencement, » c'est-à-dire, avant que rien n'existât

(1) Avertissement de l'auteur. — La présente Conférence est la suite de la troisième. La quatrième Conférence, ayant été provoquée par des attaques d'un spirite anti-chrétien, écrivant dans le *Journal de Maurice* sous le nom de « Jacques Tolérant, » ne pouvait se baser, comme les trois premières et la présente, sur la révélation divine, que nous avons supposée admise par les lecteurs auxquels nous nous sommes adressé. Pour combattre M. « Jacques Tolérant » il nous a fallu ne nous servir que de la seule raison humaine, sans pouvoir invoquer l'autorité doctrinale de l'Eglise qu'il ne reconnait pas.

Nous constatons que tous les arguments que nous avons fait valoir, dans notre quatrième Conférence ainsi que dans le *Journal de Maurice* contre la doctrine de l'existence d'un *périsprit,* enseignée par la Kabbale juive et reproduite par M. « Jacques Tolérant, » sont restés intacts, et qu'il n'a même pas essayé de les réfuter.

Bien résolu à ne pas entrer dans une nouvelle discussion avec lui avant qu'il n'ait ou réfuté ou accepté nos arguments, nous devons refuser de le suivre dans les nouveaux sujets dont il entretient les lecteurs du *Journal de Maurice* en se servant de textes falsifiés et d'arguments illogiques et faux.

Le soulèvement de la conscience publique, blessée dans ses croyances les plus chères a, au surplus, déjà dû faire justice de ce débordement de mensonges et d'injures.

en dehors de lui, le ciel et la terre ensemble, le monde invisible des purs esprits en même temps que le monde visible de la matière ; car Moïse raconte, après, la formation graduelle du premier et du second ciel des éléments déjà créés.

2. — *Enchaînement des créatures, depuis la poussière jusqu'aux séraphins.*

Cette vérité s'accorde parfaitement avec l'idée juste que nous devons nous faire de la toute-puissance divine. Dans son cantique admirable, qu'il prononça avant sa mort, Moïse disait : « Les œuvres de Dieu sont parfaites » (Deut. XXXII, 4). Or, la perfection de l'Univers consiste en cet enchaînement parfait de toutes les créatures par leurs relations mutuelles, depuis l'atome le plus insignifiant de la matière, jusqu'au Chérubin le plus brillant dans le ciel. Il était donc requis, que les êtres qui ne devaient former qu'un seul Univers fussent créés ensemble et exerçassent dès le commencement leur influence réciproque. C'est ainsi qu'un horloger arrange les pièces diverses de son œuvre, et les met en une telle relation les unes avec les autres, que chacune trouve la place voulue, et toutes ensemble ne forment qu'un seul chef-d'œuvre, une horloge indiquant régulièrement la marche du temps.

Existe-t-il, dans l'Univers, cet enchaînement complet et parfait, qui prouverait la réalité des rapports entre les deux mondes, celui des esprits et celui des corps ? Existe-t-elle, la protection de nos anges gardiens ? Sont-elles une vérité, les embûches du démon ?

L'affirmative résulte clairement d'une loi qui se révèle partout. Selon cette loi, les êtres supérieurs communiquent, dans une certaine mesure, leur propriété à leurs inférieurs, et ainsi leur donnent une destinée plus élevée.

La force attractive, par laquelle les racines des plantes attirent à elles l'humidité de la terre, et, avec l'humidité, certaines substances nutritives, pour se les approprier et se les assimiler, n'élève-t-elle pas la matière morte à une vie végétative ? Ce qui était dépourvu de toute vie entre ainsi dans l'ensemble de la vie végétative, et participe ainsi à la nature d'une plante, qui se développe en feuilles, en fleurs, en fruits et en semences.

L'animal se nourrit de ces plantes, de fruits et de grains, et s'approprie ainsi et s'assimile ce qu'il y a de plus élevé dans la vie végétative. Voilà les végétaux élevés à une plus haute sphère, c'est-à-dire, à la vie sensitive des animaux. Les plantes, et par elles la matière inerte aussi, participent et contribuent à la vie sensitive de l'animal, à la circulation de son sang, à la sensibilité de ses nerfs, à la vision de ses yeux, à l'ouïe de ses oreilles, au battement et aux passions de son cœur, et, par son cerveau, même aux fantaisies, aux imaginations, aux perceptions sensitives et à cette vie merveilleuse de l'âme de l'animal, qui se révèle dans son instinct. Là, dans l'imagination et dans l'instinct, se trouve ce qu'il y a de plus élevé dans la vie sensitive : nous y voyons la nature inférieure s'approcher des confins de la vie intellective, sans cependant les franchir.

Et l'homme, par son intelligence, n'est il pas appelé par le Créateur à se mettre en rapport avec toute la nature qui lui est inférieure ? Dans son corps il possède les sens des animaux, la croissance des plantes, et même des atomes de la matière inerte ; et toutes ces choses matérielles sont, en lui, élevées à une vie supérieure à leur nature, c'est-à-dire, à la vie intellectuelle. Les images que notre cerveau forme pour servir de point d'appui à nos idées spirituelles, ne participent-elles pas d'une manière admirable à nos pensées ? Notre visage, nos yeux, ne reflètent-ils pas les mouvements de notre esprit ?

Pour rendre cette observation encore plus palpable, considérons que même une chose extérieure à l'homme, par exemple un cheval, lorsqu'il est guidé par l'homme, mène une vie, pour ainsi dire, rationnelle, quoiqu'il n'en sache rien. Aucun animal ne peut, par ses forces naturelles, poursuivre un but raisonnable ; mais, ajoutez à sa nature l'aide de l'homme, qui pour l'animal est une assistance au dessus de sa nature, et cet animal prendra part à la vie humaine. Le chemin que le cheval parcourt, le fardeau qu'il porte, la vitesse de son mouvement, tout cela a un but rationnel, auquel il n'arriverait pas sans le secours de l'homme intelligent auquel il obéit.

Même la matière inerte peut être élevée par l'esprit humain à une sorte de rationalité. Quelques petites pièces de cuivre et d'acier mises en relation les unes avec les autres et en connection avec un ressort tout matériel, voilà une horloge qui indique fidèlement et sonne les heures, et vous réveille même à l'heure que vous lui déterminez. Ce sont des actes vraiment intelligents. Mais ils ne le sont que par l'influence exercée par l'homme sur la matière inintelligente. Cette aide est, pour la matière et pour les animaux, une assistance surnaturelle, parce qu'elle est au-dessus des forces de leur nature.

Nous avons développé l'idée de la grâce divine, de l'assistance surnaturelle, dont Dieu, lui aussi, aide ses créatures intelligentes, c'est-à-dire, les hommes et les purs esprits, afin de les mener à un but qu'ils sont absolument incapables d'obtenir, et même de connaître et de désirer sans cette aide d'en haut, sans la révélation divine, et sans la grâce surnaturelle.

Mais, avant d'en parler, pour voir ce qui a

mérité aux bons anges les joies du ciel et aux démons les peines de l'enfer, complétons notre considération sur l'enchaînement merveilleux des êtres qui forment la totalité de l'Univers. Nous avons encore à tracer la connexion des purs esprits avec les hommes et avec tout le monde visible, ainsi que la connexion de Dieu avec les purs esprits.

Eh bien, les anges gardiens nous aident au nom de Dieu ou, si vous le voulez, Dieu nous aide par les anges. « Ne sont-ils pas », écrit saint Paul aux Hébreux (I, 14), « tous des es-« prits administrateurs, envoyés comme mi-« nistres, en faveur de ceux qui recueilleront « l'héritage du salut ? » Et du démon, n'est-il pas dit par saint Pierre (I, V, 8) que « notre « adversaire, le démon, comme un lion rugis-« sant, rôde, cherchant qui dévorer ? »

Ce que la divine révélation nous enseigne, les philosophes de tous les temps l'ont proclamé également, comme l'affirme saint Thomas d'Aquin, en disant que les purs esprits les plus élevés dirigent par leur illumination les esprits moins élevés, et les anges des ordres inférieurs dirigent le monde corporel. Voilà le rouage complet de l'Univers. L'assistance que nous recevons de l'inspiration de Dieu, soit directement, soit par les bons esprits, pour nous diriger vers notre dernière fin, qui est la béatitude céleste, s'appelle *grâce ;* l'opposition que nous font les démons par leurs mauvaises inspirations afin de nous détourner du ciel, s'appelle *tentation.* Nous vainquons les tentations avec l'assistance de la grâce. Cette assistance, cette grâce, que le Bon Dieu donne à l'homme intelligent, ne l'a-t-il pas donnée dès le commencement aussi aux purs esprits, de manière que tous, sans exception, pouvaient en faire un bon usage pour obtenir leur dernière fin, placée, comme la nôtre, au-dessus de tous leurs pouvoirs et de tous leurs désirs ? Sûrement il en a été ainsi.

3. — *Les trois premiers moments dans la vie des purs esprits.*

Il faut distinguer trois moments dans la vie spirituelle des purs esprits. Le premier est celui de leur création, lorsque le Tout-Puissant les tira du néant par son Verbe créateur, en disant *Fiat.* Le second est leur détermination libre, ou de servir Dieu, ou de se révolter contre lui. Le troisième est la conséquence de leur choix, la gloire donnée aux bons esprits, et la peine infligée aux méchants.

4. — *Le premier moment : la création des purs esprits avec la grâce.*

Considérons d'abord le premier moment, l'origine, la création des purs esprits, et demandons si, pour obtenir le ciel, ils avaient besoin de la grâce divine, de cette assistance surnaturelle, dont nous avons parlé ? La réponse est facile et touche un peu les libres-penseurs. Pour une fin naturelle, pour une béatitude selon leur nature, si le Créateur les y avait appelés, ils n'auraient pas eu besoin de la grâce divine ; tout comme les hommes ils n'auraient eu besoin, pour une béatitude purement naturelle, que de leurs facultés naturelles. La fin, ou béatitude naturelle, aurait consisté en la satisfaction donnée aux désirs naturels, soit du pur esprit, soit de l'homme.

Mais, si le Créateur a voulu donner à ses créatures intelligentes une fin plus élevée, et les appeler à une béatitude au-dessus de leur nature et, disons-le de suite, à la vie éternelle, qui est la vision de Dieu et une participation immédiate de sa béatitude, il est mathématiquement évident, sans aucune preuve ultérieure, que les hommes et les purs esprits ne pouvaient pas même y penser, ni en concevoir le désir, et encore moins y parvenir par leurs forces purement naturelles, tout comme des pièces de cuivre et d'acier ne peuvent se constituer elles-mêmes en horloge. Pour une telle fin surnaturelle et au delà de leurs forces, de tous leurs désirs, et de toutes leurs pensées et imaginations, il était absolument nécessaire que le Créateur ajoutât à la nature, soit des purs esprits, soit des hommes, une aide toute divine.

Cette aide on l'appelle la *grâce.* Si vous m'avez bien suivi en ce que j'ai dit de la communication de son intelligence que le cavalier fait au mouvement de son cheval en guidant ses forces physiques, vous n'aurez qu'à appliquer ce principe général à la question qui nous occupe. Pour l'homme intelligent, ce ne sont pas ses forces physiques, mais ses pouvoirs intellectuels, son intelligence et sa volonté, qui reçoivent cette communication divine. La grâce guide l'intelligence par la lumière de la *foi* et par la *doctrine* révélée, et elle élève et fortifie la volonté par le feu de la *charité* et par les Sacrements institués par le Sauveur. Voilà pour l'homme la vie surnaturelle : la foi et la charité. C'est par ces deux vertus théologales que l'homme a droit à la troisième, à l'*espérance* de la *gloire céleste.*

5. — *Leur création dans le ciel empyre.*

Les purs esprits, et je parle encore de leur premier moment, c'est-à-dire de leur création, et des bons anges et des démons indistinctement, les purs esprits ne diffèrent pas de l'homme sous le rapport de leur dernière fin, qui est la béatitude céleste. Pour eux, non moins que pour nous, vaut le grand principe de la justice divine : « On n'est couronné

« qu'après avoir combattu selon les règles. » (II, Tim. II, 5.) Ils n'ont pas été créés dans le quatrième ciel, dans le paradis céleste, où l'on voit Dieu « face à face » comme le dit saint Paul (1 Cor. XIII, 12), car celui qui voit Dieu « tel qu'il est », selon l'expression de saint Jean (I Joan. III, 2), est par cela même impeccable. Quand on voit le fond, la source, l'abîme infini de toute bonté, on ne peut plus vouloir le mal, on est incapable d'offenser Dieu et de pécher. Or, comme il y a eu des anges qui ont péché, il est évident que dans ce premier moment ils ne voyaient pas Dieu « face à face » et « tel qu'il est ». Ils ne furent donc pas créés dans le ciel éternel, mais dans ce qu'on appelle le ciel empyré, le troisième ciel, où ils avaient l'occasion de se décider, de leur propre volonté ou à obéir ou à désobéir à Dieu leur Créateur.

6. — *Leur création avec le libre arbitre.*

La sagesse divine a préféré donner aux esprits et à l'homme le *libre arbitre*, pour qu'ils puissent *mériter* la béatitude éternelle, et la recevoir comme une couronne légitimement gagnée, plutôt que de les créer directement dans le ciel éternel, qu'ils auraient alors possédé, bien comme un don gratuit de Dieu sous tous les rapports, mais pas comme une récompense obtenue par des actes de bonne volonté. On se réjouit plus profondément d'un trésor, on le possède plus légitimement, et on en est honoré plus justement, si on l'a acquis par ses propres efforts et labeurs, plutôt que par une pure chance qui manque de tout mérite. Voilà la raison pour laquelle les purs esprits, tout comme les hommes, ont été créés avec une volonté libre. La béatitude céleste devait pouvoir leur être proposée comme une récompense, une couronne à gagner par des actes d'obéissance envers le Créateur. C'est tant mieux pour ceux qui gagnent le ciel ; ils le gagnent doublement : comme un don de la bonté divine, et comme une récompense de la justice divine ; et c'est tant pis pour ceux qui ne veulent pas obéir, ils perdent le ciel doublement : comme un don que la justice divine leur refuse, et comme une couronne qu'ils ont méprisée.

Voilà l'appréciation du premier moment de l'existence des purs esprits. Le Créateur leur a donné cette belle nature intelligente avec la volonté et la puissance motrice, dont notre troisième conférence vous a donné une idée, quoique imparfaite ; et la bonté divine leur a bien accordé les grâces nécessaires pour pouvoir gagner la récompense d'un ciel éternel, en coopérant avec elles de bonne volonté par obéissance et par amour de Dieu.

7. — *Le terme « moment » signifie le temps des purs esprits.*

Remarquons, Messieurs, l'expression dont je me suis servi en parlant du temps des esprits : j'ai dit *moment*. N'acceptez pas cette expression comme une subdivision d'une minute, la cinquième part d'une seconde. Il me serait difficile, et je le crois inutile, de développer ici la différence qu'il y a entre le temps des choses corporelles, le temps des esprits et le temps de Dieu. Le temps des choses corporelles, vous le connaissez, c'est celui qui est réglé par le cours des astres, et, pour nous, hommes terrestres, surtout par la révolution de la terre autour de son axe et autour du soleil. Ce temps est divisé par des durées d'une même longueur, comme d'une heure, d'un an, etc. Le temps de Dieu se nomme Eternité. Il ne contient pas de successions, ni de passé, ni de futur, mais il existe tout entier en même temps. C'est un moment indivisible, permanent et immuable, équivalant à tout le temps possible. Le temps des anges est au milieu de notre temps et de l'éternité de Dieu. Les théologiens l'appellent en latin *ævum*. Le français ne possède pas de mots pour désigner ce temps des purs esprits. Il n'est réglé ni par le cours des astres, ni par l'immutabilité de l'éternité, mais par les actes des purs esprits. Voilà pourquoi j'ai choisi le mot « *moment* » pour désigner les mouvements des actes, et, par conséquent le temps des purs esprits.

8. — *Le second moment : la détermination libre prise par les purs esprits dans leur épreuve.*

Considérons maintenant le second moment des anges, qui commença après leur création et leur dotation de la grâce divine. Dans ce second temps a eu lieu la détermination de chacun des esprits, soit pour Dieu, soit contre Dieu. C'est la division entre les anges et les démons qui s'y est accomplie.

Comme les esprits n'ont pas de corps, leur épreuve n'a pas été tout à fait semblable à celle de l'homme. Selon son corps, l'homme doit passer par les tentations de la chair, et se montrer digne de Dieu par la chasteté, la mortification, la tempérance et les autres vertus opposées aux mauvaises passions provenant de la faiblesse de la chair. Les esprits ne peuvent pécher ni par intempérance ni par luxure : il faut avoir un corps pour les péchés de cette espèce.

Leur épreuve a dû se rapporter exclusivement à l'intelligence et à la volonté. Il n'est pas difficile de se faire une idée de l'épreuve à laquelle ils avaient été soumis, lorsqu'on considère la parole de saint Paul : « Sans la foi « il est impossible de plaire à Dieu » (Hébr.

XI, 6). Voilà la grande vertu que la sagesse divine demande de l'intelligence : *la foi*. Puisque l'esprit, aussi bien que l'homme, avait été destiné par la bonté divine à un bonheur surnaturel, il fallait qu'il sût la voie qui y mène. Comme il ne pouvait trouver cette voie par lui-même, par son intelligence naturelle, la Providence divine la proposa comme une chose à adopter sur sa parole, sur la révélation. Il fallait donc que l'esprit l'admît par la foi.

Il est très vraisemblable que les mystères proposés par Dieu à la croyance des purs esprits ont été les mêmes que ceux qu'il a proposés à la foi de l'homme : à savoir le mystère de la Sainte Trinité, et celui de l'Incarnation du Fils de Dieu. C'est l'opinion des Pères de l'Eglise et des Théologiens.

L'existence de Dieu n'est pas un mystère pour l'intelligence créée ; nous pouvons la prouver par des raisons incontestables ; mais la Sainte Trinité est inscrutable et ne peut être parfaitement comprise par aucune intelligence créée. Elle est la vie intime de Dieu. C'est ce mystère qui est révélé à l'homme et auquel il lui faut croire pour plaire à Dieu.

Les Antitrinitairiens, les Unitairiens et les Swédenborgiens n'admettent pas ce mystère de trois personnes en une seule substance divine. Leur doctrine, essentiellement antichrétienne, est du pur rationalisme. Il n'est cependant pas probable que les purs esprits aient pu nier la Trinité des trois personnes en Dieu, parce qu'il y a assez d'indices pour en motiver la croyance, et qu'il n'y a rien d'humiliant à y croire. C'est très probablement le mystère de l'Incarnation qui a paru aux esprits déchus trop humiliant pour être admis.

9. — *Le troisième moment : Récompense faite aux purs esprits.*

Dans le livre II, chapitre 18, des Révélations faites à Sainte Brigitte, nous lisons ces paroles du Seigneur : « Lorsque des visions vous sont « montrées, si vous voyiez la beauté des saintes « âmes ou des saints anges, telle qu'elle est, « votre cœur se romprait par excès de joie. De « même si vous voyiez le démon tel qu'il est, « vous ne pourriez plus vivre à une si horrible vue. Vous voyez les choses spirituelles « en formes corporelles ; et les âmes et les « anges vous apparaissent sous des figures « humaines, parce que votre esprit, encore « empêché par la chair, ne pourrait les saisir « autrement. » De même le Seigneur dit un jour à sainte Catherine : « Vous vous souvenez « bien que, lorsqu'un jour vous étiez en extase, « et que dans un moment et un clin d'œil, je « vous montrais le diable dans sa propre figure, « et que, lorsque vous étiez rentrée dans les « sens du corps, vous auriez préféré marcher « nu-pieds sur du feu jusqu'au jour du dernier « jugement plutôt que de le regarder encore « une fois. Et néanmoins vous ne savez pas « encore combien en réalité est horrible celui « que vous avez vu si rapidement. Mais tellement grande est aussi la beauté de l'habitant « le plus infime du royaume céleste que la « beauté sensible de tout le monde, réunie dans « un seul point, ne pourrait aucunement lui « être comparée ; sa clarté excède de bien loin « la clarté du soleil visible à midi. »

Ajoutez à ces paroles, venant de grandes âmes mystiques, celles du plus grand poète religieux, du Dante, qui décrit, dans le XXVIII[e] chant de son Paradis la gloire des anges comme il suit : « Je vis un point qui étincelait avec « une lumière si brillante, que l'œil, pour ne « pas être ébloui par son resplendissement, est « forcé de se baisser... Autour de ce point (qui « signifie Dieu) tournait un cercle de feu avec « une rapidité surpassant la plus grande vélocité des globes célestes. Ce cercle était entouré par un autre, et celui-ci par un troisième, le troisième par un quatrième, et « ainsi de suite jusqu'au neuvième. Celui qui « était le plus rapproché de la pure lumière, « avait la flamme la plus brillante. Les premiers cercles étaient composés de Séraphins « et Chérubins. Tous se réjouissaient dans des « délices ineffables, parce que leur vue pénètre « la vérité, en laquelle toute connaissance « réside. Le dernier cercle était tout composé « d'anges joyeux. »

Il vaut la peine de lire toute la description brillante du Dante, car il est difficile d'en détacher des pièces sans faire tort à cette poésie magnifique.

Entendons encore ce qu'il dit de la misère de Satan au fond de l'enfer :

« Le monarque, qui règne sur l'empire des « angoisses éternelles, se trouvait jusqu'au « milieu de sa poitrine dans un étang glacé. « Je ne suis pas plus grand à côté d'un géant, « qu'un géant à côté de ses bras. Voyez donc « quelle doit être sa grandeur correspondant « à cette partie énorme. S'il a été aussi beau « qu'il est maintenant hideux, depuis qu'il a « eu l'audace de lever son visage orgueilleux « contre son Créateur, il n'est pas étonnant « qu'il soit devenu la source de tout le mal. « Quel était mon étonnement lorsque je vis « trois visages sur sa tête : un en face, rouge « comme du sang, les deux autres montant du « milieu de chaque épaule, et se joignant à « son front cornu... Sous chaque visage se « trouvaient étendues deux grandes ailes, « sans plumes, semblables à celles d'une « chauve-souris. Il les battait si violemment « dans l'air, qu'il en sortait trois bouffées de « vent, dont le Cocyte, un des fleuves de

« l'enfer, fut glacé jusqu'au fond. Des larmes « sortaient de ses six yeux, et, mêlées avec « de l'écume ensanglantée, elles tombaient en « torrents le long de ses trois mentons. »

Voilà de la poésie. Néanmoins, même avec son plus haut élan, elle ne saurait jamais atteindre, pas même de loin, ni la gloire et les joies des anges, ni la misère et les tortures des démons.

Aussitôt que les bons esprits eurent accompli un acte surnaturel méritoire, le Créateur leur accorda la récompense de la béatitude éternelle ; et aussitôt que Satan et ses complices eurent achevé l'acte de leur révolte, ils furent rejetés et punis dans l'enfer. C'est le troisième des moments dont nous avons parlé dans la dernière Conférence.

Dans la vision béatifique, les bons esprits pouvaient de suite, et dès le commencement, connaître non seulement la Sainte Trinité, mais aussi la future incarnation du Verbe de Dieu, sa bienheureuse Mère, et ce que la divine Providence voulait leur laisser voir de l'avenir. En voyant Dieu ils ne peuvent plus pécher : le Saint-Esprit demeure en eux et les remplit de charité. Sans cette confirmation et cette stabilité d'une volonté bonne ils ne sauraient être parfaitement heureux ; car la possibilité de pouvoir encore pécher leur enlèverait la certitude de l'éternité impérissable de leur béatitude.

10. — *La cité des anges.*

Puisqu'il faudra traiter de la communication des purs esprits avec les hommes, disons d'abord que, selon les plus grands théologiens, qui se basent sur la révélation, et que Dante a suivis, comme nous venons de le voir, les bons esprits sont divisés en trois hiérarchies, dont chacune contient trois ordres, ce qui fait neuf chœurs. La première hiérarchie, les Séraphins, les Chérubins et les Trônes, sont toujours assistants auprès de Dieu, ils ne sont jamais envoyés, en vertu de leur office, auprès des êtres inférieurs. Les ordres de la deuxième hiérarchie, les Dominations, les Vertus et les Pouvoirs, n'assistent pas, mais sont envoyés en vertu de leur office. Les trois ordres de la troisième hiérarchie, les Princes, les Archanges et les Anges, sont appelés par leur office à servir. Je ne crois pas devoir entrer dans ce sujet merveilleux de la république angélique, très intéressant d'ailleurs, mais qu'il est difficile de faire cadrer dans des Conférences sur les superstitions, qui demandent plutôt le développement de ce que nous savons sur le tohu-bohu de l'enfer ; je n'en parlerai que si on le demande, et alors nous nous baserons sur le livre admirable de saint Denis l'Aréopagite : Des Hiérarchies divines.

On pourrait cependant faire une objection à ce que nous venons de dire. Si les Chérubins ne sont pas envoyés dans les régions inférieures pour servir, comment donc lisons-nous dans le III[e] Chap. de la Genèse, qu'après le premier péché d'Adam et d'Eve, le Seigneur Dieu dit : « Voilà Adam devenu comme l'un « de nous, sachant le bien et le mal. Empê« chons donc maintenant qu'il ne porte sa « main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne aussi « de son fruit, et qu'en mangeant il ne vive « éternellement. Le Seigneur Dieu le fit sortir « ensuite du jardin délicieux, et mit les Ché« rubins devant le Jardin de délices, qui fai« saient étinceler une épée de feu, pour « garder le chemin qui conduisait à l'arbre de « vie ». Pour répondre à cette difficulté, il faut observer que le nom de Chérubin, qui signifie « plénitude de science », est souvent usité pour désigner tous les anges, qui, en comparaison avec l'homme, possèdent une vraie plénitude de science. Ces anges, gardiens du Paradis, étaient probablement de l'ordre des Princes, qui sont généralement envoyés pour garder des royaumes ou des provinces.

Sur saint Michel il y aurait tout un livre à écrire. Comme il est dit de lui dans l'Apocalypse (chap. XII, 7) : « Alors il se donna une « grande bataille dans le ciel. Michel et ses « anges combattaient contre le dragon ; et le « dragon avec ses anges combattaient contre « lui, » il paraît être un des Séraphins, ou même le premier de ce premier ordre des anges. La Sainte Eglise dit dans son Office divin : « Louons et vénérons tous les combat« tants du ciel, mais surtout le prince de « l'armée céleste, Michel, qui par sa vertu a « terrassé le Diable. » D'après cette révélation, il ne serait pas du nombre de la troisième hiérarchie qui est envoyée pour rendre service dans les régions inférieures.

Nous lisons cependant dans les prophéties de Daniel (X, 13) les mots suivants que ce grand prophète entendit de l'ange Gabriel : « Le prince du royaume des Perses m'a résisté « vingt et un jours ; mais Michel, le premier « d'entre les premiers princes, est venu à mon « secours. » Il s'agit ici d'une résistance de l'ange tutélaire de la Perse contre l'ange tutélaire des Juifs dans l'exil, et de la victoire de ce dernier par l'assistance reçue de saint Michel, l'ange tutélaire de tout le peuple juif.

Vous direz : y a-t-il donc eu une guerre entre deux bons anges ? Nous répondons : une guerre, non ; une diversité d'opinion jusqu'à ce que la volonté divine se fût révélée, oui. L'ange tutélaire des Perses demandait de Dieu, que les Juifs restassent encore dans leur captivité, parce que, par leur exemple, ils propageaient parmi les Perses le culte d'un seul Dieu ; tandis que Gabriel, l'ange tutélaire des

Juifs exilés, demandait que ses protégés fussent délivrés de leur captivité, de peur qu'ils ne devinssent idolâtres comme les Perses. Saint Michel, un des premiers de l'ordre des Principautés, l'ange tutélaire de tout le peuple juif, appuya devant Dieu les raisons données par Gabriel, et la divine Providence décida en faveur du retour des Juifs à Jérusalem. L'ange Gabriel alors apporta cette nouvelle au prophète Daniel, qui depuis longtemps priait Dieu pour le retour des Juifs, et lui expliqua aussi la cause du retard de l'exaucement de sa prière.

De ce passage de la révélation divine il paraît suivre que Michel n'est pas un des Chérubins, mais des premiers du septième ordre, c'est-à-dire des Principautés, qui est le premier ordre de la troisième hiérarchie. Les grands théologiens sont divisés sur cette question, qui sera résolue pour nous, espérons-le, le jour où nous verrons ces princes célestes face à face. Quelques-uns croient pouvoir décider la question en disant, qu'il y a deux saint Michel, ce nom, qui signifie « Qui est semblable à Dieu ? » étant un nom qui peut facilement convenir tant au chef de toute la milice céleste qui a vaincu Lucifer, qu'au chef des anges qui a défendu d'abord la Synagogue, et, après, l'Eglise du Christ.

Si l'ange Gabriel, qui est inférieur à l'ange Michel, puisqu'il a été secouru par lui, est le même que celui qui a annoncé à la Sainte Vierge son élection à la dignité de Mère du Messie, il paraît appartenir à l'ordre des Archanges. L'ange Raphaël, qui conduisit le jeune Tobie, paraît être un des anges du dernier ordre, auquel appartiennent aussi nos saints anges gardiens.

11. — *Communication entre les anges. L'influence directe des purs esprits est possible sur l'imagination de l'homme, impossible sur sa volonté.*

Les anges supérieurs donnent de leurs lumières aux inférieurs en leur montrant ou imprimant leurs idées plus élevées. C'est leur manière de parler entre eux : l'illumination est leur locution. C'est encore par l'illumination qu'ils peuvent influencer les hommes, en faisant paraître devant leur intelligence intérieure les images des idées qu'ils désirent leur communiquer. Ils peuvent aussi montrer à leurs yeux des signes visibles, ou faire entendre à leurs oreilles des paroles semblables aux paroles humaines, puisqu'ils ont la force motrice nécessaire pour former soit des corps, soit des fantômes visibles, et pour mettre en mouvement l'air, comme notre bouche le fait quand nous parlons. C'est de cette manière que l'ange a appelé Samuel au nom de Dieu : « Samuel, Samuel » ; que Raphaël a conduit Tobie ; que Gabriel a dit à Marie : « Je vous « salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec « vous » ! C'est ainsi que les anges ont paru cent fois aux hommes pour leur révéler la volonté de Dieu, soit dans leur sommeil, comme à saint Joseph et aux Rois Mages, soit en dehors du sommeil, comme à Abraham, et à tant d'autres.

Notre âme possède aussi dans sa mémoire un grand répertoire d'images sensitives, auxquelles s'attachent des idées intelligibles, comme nous l'avons déjà vu. Ces images peuvent être excitées par des causes extérieures, par exemple, des humeurs, comme dans nos rêves. Que sont donc nos rêves sinon le réveil involontaire de ces images latentes dans notre mémoire, et leur enchaînement assez illogique, même ridicule et brusque, toujours causé par la disposition ou l'indisposition du corps ? Comme ces humeurs peuvent réveiller ces images, les purs esprits, les bons ainsi que les méchants, peuvent par leur force motrice mettre en mouvement ces humeurs, et ainsi causer des rêves. Quand ces songes ne viennent pas des causes ordinaires, mais sont excités par des anges, ils n'ont pas seulement une force et une clarté extraordinaires avec un caractère très raisonnable, mais ils sont aussi accompagnés d'une persuasion, d'une conviction, d'une certitude de leur origine surnaturelle. Cette persuasion n'accompagne pas nos rêves ordinaires ; et il serait superstitieux de leur attacher une foi ou une importance quelconque, comme on le fait dans l'oniromancie, que nous avons déjà mentionnée et dont nous parlerons encore plus tard. Pour le but de la présente Conférence il suffit d'établir que les purs esprits peuvent causer des rêves en mettant en mouvement les humeurs, esprits ou fluides du cerveau humain qui réveillent et excitent les images auxquelles s'attachent les pensées de l'homme.

Cette puissance des esprits s'étend jusqu'à empêcher certaines images de se présenter devant l'œil de notre imagination, et à empêcher ainsi même la remémoration de choses ou de personnes déterminées. Nous retrouverons cette action de la part des démons dans les cas extraordinaires de l'hypnotisme, où l'hypnotisé peut entièrement perdre la mémoire d'une personne ou d'une chose, qu'il connaît très bien. Cette remarque est faite pour faire comprendre que la faculté d'envoyer des songes aux hommes appartient aux purs esprits en vertu de leurs forces naturelles, même sans le secours divin, dont le démon ne jouit pas.

Les purs esprits peuvent aussi agir sur notre volonté, non pas directement, parcequ'elle est entièrement libre ; mais ils peuvent exciter en nous des images incitant notre volonté à un

acte quelconque, à un acte bon, quand c'est un bon ange, à un acte mauvais, quand c'est un démon : voilà les bonnes inspirations de nos anges gardiens, et les tentations des démons.

12. — *Offices des anges.*

Puisque le monde visible n'est créé que pour être l'habitation des êtres intelligents attachés à un corps matériel, les anges ne prennent soin des choses matérielles que pour nous aider et nous guider vers notre fin éternelle. Voici les paroles de l'Ecriture Sainte, dans la bouche du roi David : « Il a commandé à ses « anges de vous garder dans toutes vos voies. « Ils vous porteront dans leurs mains, de peur « que vous ne heurtiez votre pied contre la « pierre. » (Ps. XC, 11. 12.) Et voici les paroles de N.-S. Jésus-Christ : « Prenez bien « garde à ne mépriser aucun de ces petits. Je « vous déclare que dans le ciel leurs anges « voient sans cesse la face de mon Père, qui est « dans les cieux. » (Matth. XVIII, 10) Chacun a son ange gardien, qu'il soit chrétien ou payen, vertueux ou vicieux. L'Antechrist même aura le sien, comme dit saint Thomas, qui l'empêchera de faire autant de mal qu'il voudra. (Sum. Theol. I, qu. CXIII, 4. ad 3.) Et chaque ange gardien reste auprès de celui dont il est chargé jusqu'à sa mort, parce qu'il doit le défendre des embûches du démon qui ne cessent jamais avant la mort. La Sainte Vierge a eu son ange gardien. Notre Seigneur n'en avait pas besoin, mais « les anges s'approchaient et le servaient, » comme il est dit dans l'Evangile. (Matth. IV, 11.) Les communautés, les villes, les royaumes, les pays, les peuples, tous ont des anges gardiens d'un ordre supérieur, comme nous l'avons déjà dit : les *Principautés* sont députées pour les communautés, les *Archanges* pour les hommes insignes et de haute dignité qui gèrent un office public, et les *Anges* pour chaque homme individuel, comme leurs gardiens. C'est l'opinion de plusieurs grands théologiens. Les *Pouvoirs* gardent tout le genre humain, les *Vertus* le mouvement de tous les astres, les *Dominations* sont les surintendants ou officiers supérieurs des cinq ordres inférieurs (Sum. Th. CXII, 4 ad 1.), et les trois autres ordres les plus hauts assistent à la présence de la Divine Majesté, les *Trônes*, sur lesquels Elle est assise, les *Chérubins*, qui brillent par la plénitude de leur science, et les *Séraphins*, qui brûlent par l'ardeur de leur amour.

13. — *Apparition de Dieu par l'intermédiaire des anges.*

Les apparitions de Dieu même, dont les Ecritures Saintes de l'Ancien Testament parlent maintes fois, se sont généralement faites par l'intermédiaire des anges. De la célèbre apparition de Dieu à Abraham, sous la forme de trois hommes, l'Eglise dit qu'Abraham « a vu trois, et a adoré un seul, » indiquant que c'était la Sainte Trinité de personnes, en laquelle l'unique Dieu apparaissait. Or, de deux de ces trois personnes il est dit qu'elles s'en allèrent à Sodome pour sauver Lot, et que « le soir deux *anges* vinrent à Sodome ». Comme dans ce cas, ainsi dans les autres apparitions de Dieu, au buisson ardent à Moïse, à Job, et ainsi de suite, c'est l'opinion commune des théologiens que, comme le dit si bien saint Justin : « les anges, qui ont été vus représenter la per- « sonne de Dieu, et ont parlé avec les hommes « au nom de Dieu, ont été appelés aussi du nom « même de Dieu. »

Des apparitions de Notre-Seigneur dans le Saint Sacrement sous la forme d'un enfant, et de semblables visions, les théologiens disent que c'est par l'aide des anges qu'elles se font. La même chose doit se dire des apparitions des Saints. Ceux-ci n'ont pas de corps, et n'ont pas le pouvoir que possède les anges, de former des corps, comme nous l'avons prouvé ; ils ne peuvent donc pas paraître sans l'assistance des anges. De la Sainte Vierge il faut admettre une exception, car elle est, avec Notre-Seigneur, la seule qui ait déjà reçu son corps avant la résurrection des morts, comme nous le reconnaissons en fêtant son Assomption. Pour elle on peut bien admettre que quelquefois elle quitte sa place au ciel pour apparaître sur la terre.

14. — *Vraies et Fausses apparitions.*

En cette matière il ne faut pas oublier que les anges sont les embassadeurs de Dieu, et qu'ils ont le pouvoir naturel de former de ces apparitions, qui, par conséquent, ne sont pas des miracles quant aux purs esprits, quoique quant à nous on puisse les nommer des miracles. Mais les démons eux-mêmes peuvent faire de tels miracles, quoiqu'il soit bien sûr qu'ils n'ont pas le pouvoir de faire de vrais miracles qui surpassent les forces de toutes les créatures et ne peuvent être faits que par Dieu lui-même.

Ressouvenons-nous aussi de l'admonition de saint Paul de nous bien garder des faux apôtres et des déceptions de Satan : « Ces sortes de faux « apôtres, dit-il, sont des ouvriers trompeurs « qui se transfigurent en apôtres du Christ. « Rien là d'étonnant, puisque Satan même « se transfigure en ange de lumière. » Il y a eu de fausses apparitions de Dieu, de la Sainte Vierge, des anges et des saints, faites par les démons pour tromper et séduire les hommes.

Le bien et le mal marchent pas à pas l'un à côté de l'autre. C'est à nous de nous ranger avec le bien, et d'éviter l'esclavage de l'enfer.

Mgr Meurin, S. J.,

Archevêque de Nisibe, évêque de Port-Louis.

L'Année Passée

ET

L'ANNÉE PROCHAINE

Nous empruntons à *la Croix de Paris* le discours capital prononcé par Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, en réponse aux vœux de bonne année de ses diocésains.

Il est vrai qu'au cours de cette année j'ai eu un grand devoir à remplir.

J'ai eu le devoir de prendre la défense des Congrégations religieuses.

Vous connaissez, Messieurs, les mesures fiscales édictées contre les Congrégations depuis quinze ans :

1° Taxe sur le revenu, alors même qu'il n'y a point de revenu (Loi du 28 décembre 1880);

2° Droit d'accroissement, alors qu'il n'y a point d'accroissement (Lois du 28 décembre 1880 et du 29 décembre 1884);

3° Taxe d'abonnement pour faciliter au fisc la perception de l'impôt d'accroissement (Loi du 16 avril 1895).

Les loges maçonniques, qui se sont glorifiées d'avoir inspiré la loi scolaire et la loi militaire, se glorifient, à l'heure présente, d'avoir été les inspiratrices des lois fiscales que je viens d'énumérer. Par ces dispositions législatives savamment graduées, elles ont voulu atteindre les Congrégations religieuses non seulement dans leurs intérêts temporels, ce qui serait déjà une flagrante injustice, mais dans leurs œuvres et dans leur existence même, ce qui constitue un odieux et sacrilège forfait.

Par amour de la paix et dans l'espoir de conserver la tranquillité dont elles ont besoin, les Congrégations religieuses ont subi l'impôt sur le revenu fictif : ce fut peut-être une faiblesse et une faute ; mais lorsqu'à cet impôt sur le revenu fictif on a ajouté, sous le nom de droit d'accroissement, un autre impôt non moins injuste et non moins exceptionnel, la résistance a commencé ; les tribunaux ont été saisis et plusieurs ont reconnu le mal fondé des prétentions élevées par le fisc.

La justice allait-elle donc triompher? Les Congrégations l'ont espéré ; la Franc-Maçonnerie l'a craint.

Qu'a-t-on fait alors pour enlever aux Congrégations religieuses le droit de porter devant les tribunaux leurs justes réclamations ?

Ce qu'on a fait? Le voici :

Le droit d'accroissement a été transformé en une taxe annuelle obligatoire sur la valeur brute des biens, meubles et immeubles des Congrégations ; taxe de 0 fr. 30 °/₀, s'il s'agit des Congrégations autorisées ; taxe de 0 fr. 40 pour °/₀, s'il s'agit des Congrégations qui n'ont pas d'existence légale.

Le défaut de payement dans le délai fixé est puni d'un demi droit en sus.

Devant cette mesure draconienne qui devait amener leur ruine dans un temps plus ou moins prochain, les Congrégations religieuses ont hésité un moment ; quelques-unes ont cédé ; les autres, et ç'a été le plus grand nombre, se sont enfermées dans l'attitude passive ; elles ont répondu : nous ne payerons pas. Prenez nos biens, si vous le voulez ; vous êtes les plus forts ; mais quant à vous les apporter nous-mêmes? Jamais. Elles auraient cru se déshonorer en se faisant les dupes ou les complices d'une entreprise dont le but est trop évident.

Le Souverain Pontife n'a pas blâmé les premières d'avoir cherché dans la soumission la paix qu'on leur faisait espérer.

Il n'a pas blâmé les secondes de refuser la soumission à une loi injuste. C'est un axiome de toute évidence qu'une loi injuste n'oblige pas ; ni le nombre, ni la force, sans la justice, ne feront jamais le droit.

Vous n'avez point été surpris, Messieurs, que la devise de la Bretagne, *potius mori quam fœdari*, ait été la réponse unanime de nos Congrégations bretonnes. Je n'en ai pas été surpris plus que vous, mais j'en ai été grandement édifié.

Et ce qui prouve, Messieurs, qu'on en veut à l'existence même des Congrégations religieuses autant et plus qu'à leurs biens, c'est que, pendant que pleuvaient les contraintes, on élaborait des projets de loi qui rendraient impossible toute vie religieuse en France s'ils étaient votés par la Chambre et par le Sénat.

Nous connaissons le projet Goblet ; le Cabinet actuel a fait annoncer qu'il déposerait incessamment le sien. — Que sera-t-il? Je n'en sais rien. Il est évident que s'il ressemble à l'autre, il faut nous attendre aux plus graves événements.

On ne nous a pas dissimulé d'ailleurs que le projet de loi sur les associations était, dans la pensée des déposants, un acheminement à la suppression du budget des Cultes, à la rupture du pacte concordataire et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

La suppression du budget des Cultes sera la banqueroute de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, car l'Eglise est devenue la créancière de l'Etat le jour où celui-ci, mettant les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, s'est engagé en retour à prendre à sa charge « les frais du culte et l'entretien de ses ministres. » (Décret du 4 novembre 1789.)

Dieu veuille que cette banqueroute, si elle se produit, ne soit pas le signal de bien d'autres, et que les créanciers du grand livre de la dette publique ne soient pas traités, dans un avenir prochain, comme de simples mem-

bres du clergé français. Pour nous, Messieurs, si nous devons être les victimes d'une spoliation inique, nous mettrons notre confiance dans la Providence, et nous irons mendier notre pain de porte en porte, à moins que cela aussi nous soit interdit.

Le Concordat de 1801 fut une œuvre de réparation, d'apaisement et d'union. Vous savez dans quel esprit de défiance et d'hostilité il est exécuté depuis vingt ans par l'une des parties contractantes. L'*exécution stricte* est un commencement de strangulation. Nous avons souffert, le Pape a patienté; mais vraiment s'il plaisait au Souverain Pontife de reprendre sa liberté et de nous rendre la nôtre, aurions-nous à le regretter?

Ce serait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cette séparation dont on nous menace comme d'un châtiment et qui serait peut-être un bienfait.

L'Eglise, séparée de l'Etat, se retrouverait avec tous ses droits primordiaux de Société divinement instituée.

Sans doute, ce n'est point ainsi que l'entendent les sectaires haineux qui ont juré la ruine de l'Eglise. — Séparation veut dire pour eux : destruction. — Pour nous, séparation veut dire : liberté.

Quoiqu'il arrive, soyons prêts. Notre-Seigneur, comme il l'a promis, sera toujours avec nous.

LES

FRANCS-MAÇONS DÉMASQUÉS

PAR EUX-MÊMES

(Suite) (1)

Si God est le même que notre Dieu, pourquoi ses pieux serviteurs passent-ils leur temps à miner sournoisement le catholicisme, tout en allant donner le baiser de Judas au Pape? Pourquoi les prêtres de God font-ils persécuter les prêtres de Dieu à Madagascar et ailleurs? Nous avons sous les yeux une brochure anglaise contre les Jésuites; sur la couverture est une croix en forme de T, autour de laquelle s'enroule un serpent, un Jésuite. L'antipapisme est-il mort dans la vertueuse Angleterre? God et Dieu ne nous semblent pas être un même être. Ce ne sont même pas deux êtres parallèles, ayant des voies parallèles, ne devant pas se rencontrer, se heurter. Ce sont deux dieux inverses devant se heurter dans une lutte qui est incessante, froide, hypocrite et sournoise du côté anglais.

Il est absolument navrant d'avoir à révéler au Français les Anglais qui lui ont fait tant de mal. Et cela à l'extrême fin du XIX[e] siècle, du « siècle savant ». Un savant peut se cantonner dans sa spécialité, c'est vrai; mais encore est-il bon qu'il ait au moins des idées générales sur toutes choses, qu'il ait, par ailleurs, les rudiments des principales connaissances humaines. Sans cela, il n'est qu'un niais.

C'est le sort de nos savants actuels qui savent bien que Londres, Edimbourg et Dublin sont en Angleterre, mais auxquels il ne faut pas demander d'autres connaissances sur l'Angleterre. On les a tenus systématiquement dans l'ignorance de quantité de choses anglaises, comme l'on prend bien garde de laisser des allumettes entre les mains des petits enfants.

On connaît Hyde Park, en plein centre de Londres, avec ses paysages qui rappellent les tableaux de Puvis de Chavannes. Combien de fois n'y avons-nous pas vu, avant les événements soulevés par la *Pall Mall Gazette*, les pelouses absolument noires d'êtres vautrés mâles sur femelles, forniquant à leur aise, à la lueur des lumières électriques, sous le regard bienveillant des policemen de Victoria. Nous le répétons, les pelouses étaient noires de gens étalés sur l'herbe. Nous n'exagérons pas et ce que nous décrivons se voyait chaque jour de l'année.

Il n'y avait pas à se choquer ni à se scandaliser. La pudeur est de ces choses qu'il est bon de laisser au vestiaire ou plutôt à la douane en pénétrant chez les pudibonds Anglais. On n'avait qu'à se figurer que l'on pénétrait dans une basse-cour ou dans une ménagerie où les animaux laissent un libre cours à leurs instincts de conservation de la race.

Mais l'intérêt n'était pas là. Ce qu'il y avait de curieux était de voir des misses honnêtes, aux regards séraphiques et aux voix cristallines, se promenant dans les allées et assistant à ces spectacles *objectionnables*, tout en paraissant les trouver absolument naturels et conformes aux règles de la plus saine orthodoxie.

Ce qu'il y avait encore de plus curieux, c'était de voir des prédicateurs en plein vent, des laïques, prêchant la parole de God.

Que faisaient-ils ces hommes de God? Allaient-ils sur les pelouses, s'approchaient-ils de ces brutes à faces humaines et leurs disaient-ils : « Jésus-Christ est mort sur la Croix pour vous. Songez donc, malheureux, que vous ouvrez de nouveau toutes ses plaies. Cessez, je vous l'ordonne. Et si ces sentiments de religion ne vous touchent pas, regardez autour de vous, songez un moment à l'honneur national, voyez tous ces étrangers narquois qui sourient de la pudique Albion? »

Pas du tout.

Ils restaient tranquillement dans les allées d'Hyde Park; ils louangeaient God dans des termes d'une éloquence surprenante pour des orateurs populaires ne sachant probablement

(1) Voir le numéro précédent, décembre 1895.

ni lire, ni écrire, maudissant l'Esprit du Mal dans un langage très digne..., etc.

Dans nos églises, les jours de grande fête, le prêtre monte en chaire et s'efforce d'être particulièrement éloquent. La pompe des cérémonies catholiques l'inspire et il ne veut pas gâter la splendeur de ces cérémonies par un discours d'une banalité fâcheuse. Il espère aussi parfois toucher quelques âmes venues ce jour-là dans l'église. L'influence du milieu agit sur lui.

Il semblait en être de même de ces prédicateurs d'Hyde Park : le milieu leur semblait propice pour exalter la gloire de God. Et tout le monde paraissait partager leur façon de voir.

« Ce sont des hypocrites », pensait-on à première vue.

Malheureusement pour eux nous croyons que ce n'étaient pas des hypocrites, que pour comprendre tout cela, il suffisait de songer à donner aux mots « Dieu, Esprit du Mal », le sens qu'ils ont dans ces cerveaux infirmes, le sens inverse, le sens luciférien.

Hyde Park était transformé chaque nuit en un temple idyllique à God-Venus et les prêcheurs laïque, ces grotesques *Plymouth Brethern,* trouvaient le lieu tout indiqué pour chanter la gloire de celui que les Grecs et les Romains appelaient Jupiter, et les Juifs Jehovah, à celui que les Anglais appellent God et nous Lucifer. Remarquons incidemment que les Romains n'ont jamais eu le caractère propagandiste des Juifs et des Anglais.

Sans doute, les Anglais sont cachotiers et, pour ceux qui les connaissent à fond, sont des êtres honteux d'eux-mêmes ; ils aiment les ténèbres, parce qu'ils ne sont pas sûrs d'eux-mêmes et sentent instinctivement que les autres races sont différentes de la leur, trouveront à redire à leurs pratiques que, eux, jugent cependant si bonnes. Ils ont très grand peur de l'opinion du Continent et s'inclinent toujours devant elle. Mais leur cerveau est ainsi fait qu'ils ne peuvent modifier leurs tendances, leurs goûts : ils semblent être sous le coup de quelque malédiction atavique, qui pourrait bien être la malédiction du Golgotha.

Dans nos rues, quand le prêtre porte la communion à un malade, tout le monde s'incline.

Dans les rues anglaises, quand un ivrogne passe, il semble que ce soit God-Bacchus lui-même qui paraisse et les figures prennent une expression d'attendrissement respectueux.

Disons enfin que chez les Anglais dont la dévotion nous semble suspecte et est encombrante, qui se disent chrétiens, c'est-à-dire adorateurs du Christ, on ne voit nulle part de croix. Serait-ce aux catholiques continentaux qui sont assurément moins assidus qu'eux aux offices, à leur apprendre à se souvenir que la Croix est l'instrument de leur Rédemption ? Mais on voit à profusion dans leurs chambres des pancartes en cartons aux couleurs tendres sur lesquelles se lit : « Dieu me voit ». Dieu doit en voir de raides, que l'on me passe l'expression, car ces vénérables Anglais sont souvent en ivresse. Il doit apercevoir même des spectacles vraiment bibliques, si, comme on l'affirme, l'inceste est chose courante en Angleterre. Si God est Lucifer, il doit être satisfait des actes de ces êtres que l'on voudrait croire simplement inconscients, mais qui cachent, sous le décorum de leur *respectability,* une conscience inverse.

A propos du Christ, disons qu'il est considéré et même bien vu dans les basses classes anglaises, dans celles qui ne sont pas assez riches pour qu'un clergyman veuille s'occuper d'elles, qui n'ont pas d'argent, par conséquent pas de *respectability,* par conséquent pas de morale, et par conséquent pas besoin de religion. Elles se le représentent un peu comme le drapeau des opprimés qu'elles aiment à agiter, comme le drapeau des démocrates-socialistes, si l'on nous permet cette expression risible dans son modernisme. Il est du reste impossible de traiter les questions religieuses anglaises sans rencontrer le ridicule, le grotesque à chaque pas.

Mais dans les classes plus favorisées, dans les hautes classes, on évite autant que possible de parler du Christ que l'on considère comme s'étant un peu compromis sur terre par ses relations avec des gens du peuple, des « common people », des gens qui, s'ils avaient vécu à Londres, auraient fréquenté Battersea Park et non Hyde Park. On sait avec quelle moue dédaigneuse et amusante les moindres boutiquiers de Londres parlent des « common people » de Battersea Park, le parc populaire, démocratique. On aime mieux parler de God, avec cette familiarité étonnante, spéciale aux Anglais, quand, le lundi, ils racontent les entretiens qu'ils ont eu avec lui, la veille, le dimanche. Faut-il rapprocher cela des affirmations des lucifériens qui prétendent que le « Dieu Bon » apparaît de temps à autres et réellement dans leurs « groupes familiaux » ?

Les Anglais mettent la croix sur leurs temples, parce qu'ils veulent passer pour chrétiens et dissimuler ainsi leur origine juive. Ils sont comme ce Juif, bien connu dans les milieux anti-maçonniques, écrivain anti-maçonnique lui-même, auquel nous disions récemment : « Mais vous êtes Juif ? — J'ai été Juif, nous répondit-il, une fois son émotion de se voir reconnu passée, mais maintenant je suis *gadólic* ». Il est, en même temps que catholique, 33e. Mais les Anglais, si démonstratifs cependant en matières religieuses, ne mettent

de croix nulle part ailleurs. C'est à remarquer. Et leur Christ est un Christ bien à part, ne ressemblant en rien à la conception que s'en font les autres nations.

LES SIGNAUX DE DÉTRESSE. (1)

Les *signes de détresse* ont souvent amené des combattants maçons à épargner des blessés, à ne pas les achever. Il semble qu'un blessé, incapable de nuire, soit sympathique par la triste situation dans laquelle l'a entraîné son courage, que la qualité de maçon ne puisse lui donner une auréole de plus.

Les Francs-Maçons aiment cependant à chanter les effets bienfaisants de ces *signes de détresse* dans des vers, au risque de prouver une fois de plus qu'il y a d'étroites relations entre les loges des divers pays, que la Franc-Maçonnerie est universelle, ce dont ils se défendent comme de beaux diables. Malheureusement pour eux, nombre de profanes ont des pièces sacrées dans lesquelles il est question de la « Franc-Maçonnerie Universelle. »

On ignore trop en France que le rêve des Juifs est de réunir toutes les nations humaines, tous les *goym* en une seule nation, qu'eux, de race supérieure, dirigeraient à l'aide de ces facultés que les niais considèrent comme très puissantes (2).

Les Anglais considèrent volontiers aussi comme *goym* tout ce qui n'est pas ou bien Juif, ou bien produit du Juif, comme le protestant, ou bien produit de l'Anglais, comme le F∴. En dehors de ces communautés d'individus, il n'y a pas de salut ; et il hait le monde entier, tout en prétendant arriver à le dominer comme le Juif.

Il n'y a au point de vue Juif et Anglais que deux espèces de races : la race dominante, comprenant les Juifs et les Anglais, les Protestants et les Maçons, et l'ensemble des races dominées, comprenant les autres nations. Cette conception qui échappe à nos esprits français, est chez eux en quelque sorte congénitale, et n'a pas besoin d'être développée par l'instruction.

Ils se battent rarement, mais s'ils se battent et se trouvent dans une posture inférieure, ils ne doivent pas être fâchés de pouvoir arrêter la victoire et suspendre l'épée qui va leur donner la mort, en ayant recours au « signe de détresse ». Reste à savoir, si à un ennemi qui se trouverait dans une situation inférieure, qui ferait le « signe de détresse », ils accorderaient le bénéfice de la réciprocité. Nous en doutons. Nous connaissons leur traîtrise et la joie orgueilleuse avec laquelle ils s'empresseraient d'exalter une victoire aussi facile qu'inattendue.

Nous nous rappelons l'histoire de ces SEPT CENTS cipayes qui s'étaient rendus à merci aux Juifs, dissimulés sous le nom d'Anglais ; on les désarme et on les renvoie libres dans leur province. Ils étaient à peine à une demi-lieue des Anglais qu'ils bénissaient comme de généreux vainqueurs, que ceux-ci fondent sur ces hommes désarmés *et les massacrent jusqu'au dernier* (1). On pourrait multiplier les exemples.

Mais quand la lutte a lieu entre les races dominées, disons le mot, entre « les races inférieures », généralement cette guerre a lieu pour servir les intérêts des races occultes, n'est nullement faite en vue de ces prétextes que l'on invente pour donner en pâture à la curiosité publique, que nous ont indiqués des historiens imbéciles ou impudents.

Il est alors tout naturel que, dans ces combats, les individus qui touchent de près aux races supérieures, les FF∴ surtout s'ils ne sont pas « Frères ineptes », ne soient pas victimes de ces luttes meurtrières. Il est tout naturel que dans un Frère, ils voient un représentant de ces races supérieures qui dominent le reste de l'humanité, corvéable et taillable à merci, de cette « Patrie » sans frontières qui est supérieure à toutes les autres patries limitées par des frontières. Il est tout naturel qu'ils voient en lui un représentant de cette « Patrie » qui lui tient plus au cœur que la patrie que nous connaissons tous.

Remarquons que la doctrine du « signal de détresse » que nous indiquons ici avec une précision brutale, telle qu'elle nous semble être en réalité, se présente sous un jour moins affligeant dans la pratique.

La plupart des maçons sont des gens essentiellement ignorants des choses maçonniques On cherche à les éduquer, à les assouplir, à leur faire lire entre les lignes, comprendre à demi-mot, mais nullement à les instruire. Nous avons vu ce que l'on fait des archives ; on les détruit de parti pris. On cherche à avoir un instrument souple et non un lettré en questions maçonniques.

La seule chose que sachent en général les maçons est qu'il faut savoir deviner où est le soleil levant, savoir s'orienter dans cette direction, sauter par-dessus sa conscience, s'il le faut, et pour cela l'atténuer progressivement, pour rendre l'obstacle plus abordable. La seule

(1) Dans l'armée de terre, on fait le *signe de détresse* en renversant les mains jointes au-dessus de la tête, la paume tournée vers le ciel, et en criant : « A moi les fils de la veuve ! » Dans l'armée de mer, il y a un drapeau spécial. C'est la trahison organisée.

(2) Lire à ce sujet une très concluante brochure : *La République Universelle gouvernée par les Juifs, race supérieure,* par E. Dupont, chez Savine.

(1) Aurile Kervigan, l'*Angleterre telle qu'elle est, II*, p. 53.

chose qu'ils sachent est que la F.·. M.·. leur donne une place, c'est-à-dire du pain, et de l'avancement, c'est-à-dire une satisfaction à leurs vices d'ambitieux.

Mais de même que les catholiques, même bien intentionnés, ignorent ou négligent une bonne partie des nombreuses prescriptions que nous impose la religion ; de même les maçons ignorent ou négligent une bonne partie des prescriptions de leur secte, surtout quand ils ne se sentent pas surveillés par une autorité maçonnique dont dépend leur avenir.

Aussi leurs enseignements en matière de signes de détresse sont-ils amphigouriques. Que les habiles comprennent et se débrouillent s'ils le veulent. S'ils tombent sous les yeux de maçons insuffisamment passés dans le moule maçonnique, on leur répond qu'il ne s'agit que de ne pas achever les blessés, pour ne pas les effaroucher.

Tel est le sens d'une pièce de vers que nous avons sous les yeux, intitulée : *Le Franc-Maçon à la bataille d'Austerlitz* (1). Un Russe se précipite sur un blessé français pour le massacrer, le Français lui fait le « signe de détresse » et le Russe lui porte secours. On voit aisément que cette œuvre poétique est faite de pièces et de morceaux, que l'on a dû supprimer certains vers compromettants pour les remplacer par d'autres. Il y-a loin d'avoir une extrême unité de pensée dans ce « morceau d'architecture. »

Page 67, nous trouvons une pièce de vers analogue, dans le même style conventionnel.

Page 420, il s'agit d'un abordage à la bataille de Trafalgar.

« Dans un choc épouvantable, à travers les haches flamboyantes..., plusieurs marins français, désarmés et au moment d'être jetés dans les flots teintés de sang, se rappellent que la Franc-Maçonnerie est chez les Ecossais un véritable culte : ils hasardent les premiers signes connus ; on leur répond : ils font celui de détresse et cent soixante d'entre eux sont emportés sur les bras de leurs ennemis, déposés à bord et rendus à la vie. »

On voit dans quel style faux tout cela est écrit. Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? Mais on distingue nettement la tendance de l'auteur.

Les signes de détresse étaient donc connus du temps de Trafalgar, nous n'en avions jamais douté. Mais remarquons ceci. Nelson envoya une dépêche en Angleterre, en disant : « C'est extraordinaire ! les marins anglais ont fait leur devoir ! » L'amiral Villeneuve, que l'on a voulu faire passer pour un imbécile, n'aurait-il pas, lui, plutôt, connu les « pavillons de détresse » utilisés dans la marine ? Nous voyons dans une liste maçonnique, datant de 1868, que toute une Loge de Toulon était composée presque exclusivement d'officiers et de sous-officiers de marine. Or, l'on sait que les armées de la Première République étaient bondées de Francs-Maçons — c'était alors le temps de la Maçonnerie florissante en France — et, sous l'Empire, ces gens étaient arrivés aux hauts grades. Ceci aiderait peut-être à comprendre les désastres bizarres d'Aboukir et de Trafalgar.

(1) Page 735.

Répétons ce que nous avons dit : « L'Anglais est d'une faiblesse invraisemblable, mais il excelle à savoir désorganiser la résistance ». De nos jours, la marine anglaise est très faible, malgré son appareil formidable : toute sa force consiste à savoir empêcher la marine rivale d'être forte. « Il est certain que toutes les mesures de précautions que nous réclamons contre l'Angleterre, nous écrivait récemment un amiral français, ont pour adversaires principaux à l'heure présente : les Juifs, les Protestants et les Francs-Maçons. » Nos navires de guerre cessent d'aller sur l'eau comme par enchantement. Cela rappelle trop le livret de *la Flûte Enchantée,* dans lesquels on célèbre les mystères d'Isis, ancêtres de ceux de la F.·. M.·.

On nous permettra de tenir en défiance nos historiens français volontiers anglophiles, les Michelet, les Guizot, les Thiers ; ils ont trouvé moyen d'écrire des milliers de pages sur l'histoire de France sans parler de la F.·.-M.·., qui était cependant connue et même un peu persécutée de leur temps. Ils ont menti, en nous laissant croire qu'ils voulaient faire une œuvre française et complète, et en laissant sciemment dans l'ombre toute la maçonnerie. Ou bien, ils sont des imbéciles, des superficiels, incapables de pénétrer les documents qu'ils ont eus entre les mains, de leur donner la vie.

Nous lisons dans une *Biographie des Francs-Maçons* de ce même ouvrage, ces quelques lignes que l'on regrettera peut-être de lire :

« Magon de Médine, contre-amiral de France, *officier d'honneur du Grand-Orient,* tué en 1801 au combat de Trafalgar » (1).

Le besoin se fait-il réellement sentir d'avoir des FF.·. dans l'armée de terre ou de mer ? Le général Zurlinden, après le maréchal Soult, a répondu dernièrement sur ce point.

On connaît le signal de détresse dès le grade de Maître, c'est-à-dire dès les débuts.

Un Franc-Maçon est un grand criminel ou un « Frère inepte » et est blâmable dans l'un ou l'autre cas. Il est souvent difficile de savoir à laquelle des deux classes il appartient.

La Franc-Maçonnerie a soutenu Napoléon Ier qui était Maçon, ainsi que la plupart de ses officiers, quand il voulait faire le jeu de la Maçonnerie, mais l'a brisé, quand il a voulu se tourner contre la pusillanime Albion, lui a

(1) Page 372.

suscité des embarras, des trahisons, des oppositions sournoises, etc.

Nous lisons, page 493 :

« Dans les banquets faut-il vider son verre,
Au feu jamais il (le F.·.)ne s'est compromis;
Dans les combats faut-il sauver un frère,
Le Franc-Maçon ne voit plus d'ennemi. »

Ceci est plus net que les citations qui précèdent. L'envahisseur de son pays n'est plus un ennemi : c'est un frère.

Il n'y a pas à commenter ces deux derniers vers d'une strophe que nous citons intégralement. Ils sont concluants!

Citons encore, page 125 :

« Il est donc bien certain, et même reconnu comme principe de la constitution maçonnique, que toutes les loges de l'univers ne forment véritablement qu'une seule *Loge*, dont les Grands-Orients sont les points centraux de chaque royaume.

« *La longueur de cette* LOGE UNIVERSELLE *s'étend de l'Orient à l'Occident; la profondeur de la surface de la terre au centre; la hauteur de la surface de la la terre jusqu'au firmament, laquelle s'appelle* LOGE SAINT-JEAN. »

Nous avons souligné ce qui est souligné dans le texte. Cette phraséologie de « Loge Saint-Jean » n'est plus, croyons-nous, connue des maçons modernes.

Cette citation a sa valeur.

« L'amitié des maçons est au contraire une âme universelle, répandue sur tous les maçons de toute contrée (1). »

L'amitié entre maçons d'un même pays existe rarement : elle est faite, comme la fameuse amitié anglaise, de duperies et de rancunes, froides comme la haine; mais entre maçons de pays différents, il y a la communauté des instincts subversifs qui lie, réunit les FF.·..

Persécutions contre la Franc-Maçonnerie.

La F.·. M.·. a donc été apportée en France en 1725 et ne date pas du commencement du monde, fable inventée par les Maçons qui ne veulent pas laisser apercevoir la vassalité de leur ordre vis-à-vis d'Albion.

Nous voyons, pages 166 et suivantes, les persécutions éprouvées par les FF.·. Nous résumons.

Parlons d'abord de la France.

« En 1728, le Châtelet défend en France les réunions maçonniques et condamne à 2.000 francs un cabaretier de la Rapée, où l'on avait tenu une loge. Sa maison fut murée pendant six mois. »

La même année, Louis XV, que l'on appelait au début de son règne le « Bien-Aimé », qui ne s'était pas encore laissé circonvenir, qui n'avait pas encore mal tourné, disons le mot, interdit la Cour aux seigneurs qui se font recevoir Maçons.

« La même année, il déclare que quiconque aura présidé les Francs-Maçons en qualité de Grand-Maître sera à l'instant mis à la Bastille (2). »

En 1745, un traiteur est condamné à 3.000 fr. d'amende pour avoir reçu chez lui quelques Francs-Maçons.

Plus tard, le maréchal Soult interdisait aux militaires la fréquentation des loges.

Ces mesures, surtout au début, furent insuffisamment énergiques.

Le serpent maçonnique, comme le serpent anglais, sut s'infiltrer partout, en se faisant aimable, pieux, ne précisant pas ce qu'était le Grand Architecte de l'Univers, pas plus que les Anglais ne précisent ce qu'est God.

En Italie, en Espagne, en Portugal, à Malte, la Sainte-Inquisition fut plus énergique. Cela n'empêche pas l'Espagne d'être un pays beaucoup plus taré au point de vue maçonnique que la France.

Néanmoins, il n'est que temps de réagir. Les maçons, avec leur amour de la France, comme les Anglais, avec leur amour de la France, la tuent, lui donnent le baiser de Judas.

Les royalistes, nous sommes à leur aise pour en parler ainsi, puisque nous sommes loin d'avoir jamais vu la cause monarchique d'un œil défavorable, font fausse route en reprochant aux républicains leur politique actuelle.

Cette politique n'est que la continuation nécessaire, progressive de la politique maçonnique, anti-nationale, anti-coloniale, antireligieuse, qui naquit sous Louis XV, émancipa les Protestants, les pires éléments des loges actuelles, et les Juifs, en 1791. Cette Triplice s'est organisée en France. Ces efforts ont vu leurs effets multipliés par ceux des Maçons, des Protestants, des Juifs de l'Etranger, par ceux des vertueux Anglais d'Europe et du monde entier, qui semblent n'être que des Juifs. Elle nous donne cette politique incohérente, dans laquelle se reflète si nettement les bizarreries et les turpitudes de cette race juive, si faible, quand on sait la regarder en face, narquoisement.

Certains monarchistes se sont « ralliés » tout naturellement à cette politique maçonnique, qui a porté une étiquette royaliste ou républicaine, selon les années.

D'autres veulent encore croire à l'Orléanisme. Nous pensons, quant à nous, tout en voulant respecter l'opinion d'hommes considérables et sympathiques, que l'Orléanisme a fait plus contre la royauté que l'opportunisme lui-même. Nos opportunistes avaient peu atteint la monarchie; il aurait suffi de les laisser

(1) Page 410.

(2) Page 254.

mourir d'eux-mêmes dans le déshonneur, à défaut d'hommes politiques suffisamment énergiques pour leur faire la loi. Le Comte de Paris a fait mieux ; tout en paraissant vouloir embrasser la Monarchie, il lui a tordu le cou net. Il lui a donné le baiser de Judas. La maison d'Orléans a accompli enfin son rôle historique. Philippe-Egalité n'a pu tirer la royauté avec le couperet de la guillotine; le Comte de Paris l'a tuée en l'embrassant. Et les d'Orléans se promènent fièrement, emboîtant le pas à Albert-Edouard, prince de Galles, un des grands chefs de la F.·. M.·., que l'Histoire appellera sans doute « l'Immaculé », très fiers de leur sort. Il n'est vraiment pas nécessaire d'être Français et de sang royal, pour jouer ces rôles.

Et les monarchistes d'autrefois, et les républicains d'aurefois restent à se regarder stupéfaits, se disant que quelque fée malfaisante a certainement falsifié, ridiculisé, rendu odieuse leur monarchie et leur république. Cette fée est la F.·. M.·., derrière laquelle se dissimulent les Anglais et les Juifs impuissants, mais maîtres du monde, grâce à la badauderie universelle. Il est temps de reprendre à son égard les mesures coercitives qu'on lui avait appliquées avec une insuffisante énergie à ses débuts.

Louis MARTIN.

Une conversion en perspective

Dans le numéro de novembre de ses *Mémoires*, Miss Diana Vaughan écrit ceci : « Je demande des prières pour une de mes ex-sœurs lucifériennes qui est entrée dans la voie de la conversion et qui s'est mise entre les mains d'un saint prêtre très expert et prudent ; je demande des prières pour un *chef* de rite occultiste, qui est déjà dans les meilleures dispositions, et dont la conversion, si elle se parfait, comme je l'espère, causera grande joie chez les catholiques et désarroi dans les rangs de l'ennemi. »

Ne serait-ce pas de M. Albert Jounet, l'un des chefs de l'ésotérisme Messianique, le rédacteur en chef et poète de l'*Etoile*, le fondateur de la *Fraternité de l'Etoile*, qu'il s'agit ? Ce qui nous le ferait croire et nous autoriserait à partager les espérances de Miss Vaughan dans sa prochaine conversion totale au catholicisme, c'est l'article suivant signé de lui dans le nº 83 de l'*Etoile* (novembre 1895), où il répudie hautement les doctrines de la Kabbale et les méthodes occultistes pour revenir au dogme catholique, à l'enseignement de l'Eglise, et à la méthode des saints catholiques. Nous n'avions, du reste, pas besoin de sa protestation formelle pour être convaincus qu'il n'avait jamais rien eu de commun avec « *les abominables doctrines du Palladisme* ». Sans aucun doute, les prières de Miss Vaughan et de ceux qu'elle y associe achèveront en lui l'œuvre de la grâce, si elle n'est déjà parachevée.

La Prière et l'Eglise des Saints

Lorsqu'on ne se contente point d'un spiritualisme abstrait, mort, extérieur à nous-même ; lorsqu'on sent que la vérité est une vie mystérieuse et qu'on veut imprégner de ce vivant mystère sa propre vie humaine dans ce qu'elle a de plus familier et de plus profond, de plus quotidien et de plus immortel, on a besoin de la prière.

Mais la prière, aimée et pratiquée en sa pureté simple et intense, ramène aux grands saints catholiques.

Et, d'abord, l'imploration des saints catholiques se présente — *comme expérience à tenter* — aux chercheurs de bonne foi et de large indépendance qui essayent les diverses méthodes liant, par la prière, l'invisible au visible.

Si vous cherchez réellement la secrète vérité vivante, vous ne pouvez vous refuser *à faire l'expérience des saints,* de même que vous avez fait celle du spiritisme ou de l'occultisme.

Or, je l'ai éprouvé moi-même, l'expérience conclura en faveur des saints.

Pour ce qui concerne la comparaison de l'occultisme et de l'ésotérisme avec la mystique catholique, j'ai pratiqué simultanément, pendant plusieurs années, l'imploration de saints catholiques, et l'invocation (toujours au nom de Dieu et par lui seul) aux archanges planétaires et stellaires, d'après la méthode des occultistes.

Je dois ajouter que ces invocations étaient aussi pures dans leur objet que les implorations réservées aux saints.

Et les invocations aux archanges planétaires comme les implorations des saints étaient faites au nom d'un seul et même Dieu, le Dieu des Prophètes et de l'Evangile, Adonaï, le vrai Dieu (1).

Je précise tout cela pour bien montrer que la nuance entre les deux genres de prières était uniquement celle-ci :

Les implorations des saints tendaient à suivre la tradition catholique, les invocations aux archanges s'écartaient de la tradition catholique.

La comparaison entre les deux sortes de prières s'opérait dans les conditions les plus nettes, les plus rigoureuses :

L'unique élément différent, c'était l'élément catholique.

Et, dans ces conditions rigoureuses que j'avais établies naturellement et sans le chercher, l'expérience, toute spontanée, vivante et mouvementée qu'elle soit en cet ordre de choses, pouvait amener une conclusion décisive.

Et l'expérience m'a absolument prouvé la

(1) Il n'y avait donc là rien de commun avec les abominables doctrine du *Palladisme*. J'étais dans l'erreur, mais dans une erreur secondaire et moralement pure. A. J.

supériorité de la méthode catholique, la supériorité des saints.

Je n'avais aucune attente personnelle et préconçue d'un tel résultat. Au contraire.

Je respectais la sublimité morale des saints, mais je me croyais dans le *vrai proprement dit* beaucoup plus qu'eux-mêmes, et les doctrines de la Kabbale me semblaient fort supérieures, en tant que dogme et vérité, à la doctrine catholique (1).

Et, malgré mes préventions de théoricien, la prière par l'intercession des saints, la méthode catholique me contraignit à reconnaître sa supériorité comme résultat positif et en même temps comme influence sur le cœur et l'âme.

Comme résultat positif : car la puissance des saints s'est montrée beaucoup plus réelle, prompte, efficace et surprenante que celle des archanges planétaires invoqués par la méthode occultiste.

Comme influence sur le cœur et l'âme : car une sorte de méfiance m'accompagnait dans la pratique occultiste. Je prenais des précautions minutieuses et jalouses pour ne m'adresser aux archanges planétaires que par Dieu seul, pour consacrer les *offrandes* à Dieu seul tout en demandant l'intervention des archanges dans l'œuvre.

Un instinct intérieur me poussait à exagérer les précautions. Je me sentais marcher en pays dangereux.

Avec les saints, rien de tel : je ne m'adressais toujours qu'à Dieu seul par leur intercession (la doctrine catholique elle-même l'exige) mais sans aucune méfiance ni précaution à leur égard.

De plus, tant que j'ai pratiqué simultanément la méthode occultiste et la méthode catholique de prières, ma délivrance morale du monde et ma persévérance à propager l'idéal avaient quelque chose d'amer, d'assombri et de secrètement solitaire.

Mais lorsque je ne me suis plus adressé à Dieu que par les saints et par la Vierge, le détachement est devenu plus léger et plus lumineux, et la volonté de labeur plus sereine et plus ailée.

Occultiste, j'étais *affranchi* et *obstiné*.

Catholique, je suis devenu, dans la mesure de mes très faibles forces, vraiment libre dans l'absolue soumission à Dieu et vraiment confiant.

Un événement où la déchirure de mon âme jusqu'à son centre et la pénétration du Christ à travers la déchirure, jusqu'au centre sanglant, m'ont lacéré de vérité, a brusqué ma conversion.

(1) Depuis, éclairé, j'ai compris la supériorité du dogme catholique et particulièrement de la Trinité du symbole de Nicée. A. J.

Mais elle était déjà préparée et à moitié faite par une longue suite d'*observations* et de sentiments.

La surprise a brusqué le dénouement, mais il était mûr à l'intérieur, dans l'inconnu de mon âme.

Sinon, pourquoi, à la suite de cet événement, la pensée d'abandonner à jamais les invocations planétaires et la méthode occultiste, la pensée de la confession et de la communion m'auraient-elles conquis ?

On tombe du côté où l'on penche. Si, au lieu de m'incliner dans le sens catholique, le résultat de mes pratiques m'avait incliné dans un sens contraire, l'événement dont je parle m'aurait inspiré une résolution différente.

J'ai donc abandonné sans merci les invocations planétaires et toute mystique occultiste.

Je suis revenu au catholicisme pur.

En ce qui concerne le spiritisme et non plus l'occultisme, mes observations m'ont donné le même résultat.

A plusieurs reprises j'ai fait des expériences spirites, mais toujours des résultats inquiétants ou douteux sont intervenus et jamais rien de comparable à la magnifique pureté de l'influence des saints.

Je crois cependant à une communion de pensée entre les vivants et les morts pour qui l'on prie, mais cela rentre précisément dans la doctrine catholique du Purgatoire.

***

Le prière m'a ramené aux saints d'abord comme intercesseurs, auxiliaires spirituels de recours à Dieu et de salut.

Et la prière m'a ramené également aux saints comme aux célestes modèles et héros de véritable union à Dieu par la prière et par la vie.

La voie des saints vers Dieu m'a semblé plus vierge, plus claire et plus sûre que la voie de l'occultisme.

Ces dévouements et renoncements surhumains des Vincent de Paul et des François d'Assise m'ont paru la réalité de la rentrée en Dieu, la résorption même du cœur humain dans le cœur de Dieu.

Nous autres modernes nous sommes de grands bavards, mais *les saints étaient des êtres*.

***

Ainsi la prière m'a ramené aux saints catholiques, mais les saints m'ont ramené à l'Eglise.

Les Saints catholiques implorés m'ont ramené à l'Eglise : 1° Parce que si les saints ont actuellement pouvoir et tendresse supérieures en Dieu, sont les réels amis de Dieu et relient la terre et le ciel, une main dans la

droite de Dieu et l'autre dans la main de l'homme de bonne volonté, l'Eglise, qui maintient les saints, a raison.

2° Parce que les Sacrements et l'Eglise en général ont contribué à former les saints, les ont portés et nourris ; si l'on veut de temps en temps un fruit rare, il faut commencer par ne pas raser le jardin.

3° Parce que la fixité de l'Eglise catholique et la Hiérarchie sont nécessaires pour conserver la mémoire des saints antiques et la permanence des méthodes qui rendent possible l'éclosion de nouveaux saints. Livrés au caprice de chacun, les saints seraient alternativement canonisés et décanonisés comme les noms des rues changent avec les changements de gouvernement.

Et, livrées au caprice de chacun. les méthodes mystiques tomberaient vite dans la confusion et l'impuissance. Là où la fixité de l'Eglise a disparu, les saints ont disparu.

*
* *

Ce que je dis des saints, je le dis à bien plus forte raison de la très sainte Vierge. J'étais loin de l'honorer comme je l'aurais dû. J'ai même adopté sur elle dans la *Rédemption* et *Esotérisme et Socialisme* des opinions que je réprouve absolument aujourd'hui.

Mais elle m'a démontré, par l'expérience, sa puissance très bonne, très pure et d'une générosité soudaine et très belle pour des malades presque désespérés et des âmes tentées, et, par delà sa puissance, j'ai senti son âme qui, *pour rien*, et par sa seule beauté, suffirait, si elle était sentie de tous, à emporter le monde, d'une attraction souveraine, aux pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dire qu'un simple mouvement de cœur dans la poitrine de chacun ferait de la terre quelque chose de simple, d'intime et de pur comme la crèche et de splendide en même temps comme le Paradis où la Mère et le Fils rayonnent ensemble...

Mais les modernes sont durs, superficiels, trop *littéraires pour sentir* et *trop savants pour connaître*. Et le monde meurt.

*
* *

J'ai prié, avant les saints, et plus que jamais depuis les saints, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais la prière à Jésus-Christ seul ne conclurait pas seule en faveur de la Religion catholique, puisque Notre-Seigneur est adoré, heureusement, de tous les chrétiens.

Ce que je dirai, *parce que telle est la stricte vérité,* c'est que, plus je me suis rapproché de la doctrine catholique, mieux j'ai compris et aimé le Christ. Et c'est uniquement lorsque j'eus renoncé aux invocations planétaires pour me confier à la Vierge et aux saints que je fus illuminé et compris enfin, dans la limite où cela est possible à l'homme, la trinité chrétienne, et la divinité du Christ, de mon Christ.

Qu'il soit adoré éternellement !

*
* *

Voilà donc la mystique patiente, pratique, sans *préjugé favorable d'aucune sorte à la doctrine catholique,* et même, à l'origine, avec des préjugés contraires, qui m'a jeté presque malgré moi dans le catholicisme le plus profond.

C'est que la mystique, la prière, la réalité et la vie de l'effort spirituel vous mettent en rapport autrement direct, autrement dangereux ou sauveur avec les vérités subtiles et souveraines que la réflexion abstraite et le verbalisme philosophique.

Lorsqu'on se sent *actuellement* une âme, et peu d'hommes aujourd'hui se soucient de le sentir, une âme liée *immédiatement et déjà* à toute une immensité de Dieu infini et éternel dont tout dépend et dont vous dépendez vous-même, alors peu à peu le divin médiateur Jésus-Christ un avec son Père et Dieu comme lui, le Saint-Esprit qui de tous deux procède, la Sainte Vierge, les saints, le mystère, l'état de grâce, la confession, la communion, l'Eglise, toutes ces choses que la vulgarité moderne ne comprend plus, reprennent une intensité, une suprématie divine, une valeur sans mesure d'*organes* sans pareils et uniques de salut. Et l'on cherche à n'en plus démériter, à garder l'unité de l'esprit dans le lieu de la paix, à rester digne de recevoir humblement Jésus-Christ en ce monde pour le servir fidèlement dans les siècles des siècles auprès de son Père en l'unité de l'Esprit-Saint.

ALBERT JOUNET.

Déclaration

Je déclare rétracter tout ce que mes livres et articles, parus antérieurement à mon retour au catholicisme, peuvent renfermer de contraire à la Doctrine catholique.

Je rétracte en particulier ce que *la Rédemption* et *Esotérisme et socialisme* renferment de contraire à la Doctrine catholique sur Notre-Seigneur Jésus-Christ, la Sainte Vierge, saint Joseph, la conception et la Nativité de Jésus-Christ.

Je déclare enfin rétracter d'avance tout ce que je pourrais écrire, par ignorance ou erreur involontaire, de contraire à la Doctrine catholique dans mes articles ou livres futurs (1).

ALBERT JOUNET.

(1) Et, naturellement, je ne prends pas, dans l'*Etoile*, la responsabilité d'autres articles que des miens.

A. JOUNET.

TRIBUNE DES ABONNÉS

Sous cette rubrique, nous avons créé, depuis le numéro de janvier 1895, une sorte de concours permanent d'érudition, entre nos abonnés, uniquement, bien entendu, sur les questions spéciales qui font l'objet de cette revue : surnaturel diabolique, occultisme, franc-maçonnerie et sociétés secrètes antichrétiennes, spiritisme examiné à la lumière de la science catholique; en un mot, toutes les questions diverses les plus discutées se rattachant à notre programme.

L'idée de créer cette tribune nous a été suggérée par la lecture de diverses communications fort intéressantes, mais dont nous ne pouvons prendre la responsabilité personnelle quant aux doctrines émises; d'autre part, on nous adresse souvent des questions, pour la réponse desquelles nous manquons d'éléments certains, et qui ne nous paraissent pas cependant devoir être éliminées.

Nos abonnés peuvent donc exposer leurs arguments dans notre revue, poser des questions, se répondre les uns aux autres, rectifier les erreurs échappées à nos collaborateurs occasionnels et à nous-mêmes; et ainsi la lumière se fera de plus en plus vive.

Notre désir est d'obtenir, sur le terrain réservé de l'étude du satanisme contemporain, de ses manifestations et de ses manœuvres de toute sorte, des résultats analogues à ceux qu'obtient la revue bien connue *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* sur le terrain littéraire, historique et artistique. En citant cet exemple, notre but sera parfaitement compris de tous nos lecteurs.

* * *

LES MARQUES DE LA BÊTE

ou

Les signes de consécration à l'Antéchrist

Les dernières révélations de Miss Vaughan permettent enfin d'expliquer un passage très important de l'Apocalypse, qui avait longtemps exercé en vain la sagacité des scripturistes.

Il s'agit de la fin du chapitre XIII, qui est ainsi conçu : « Elle (la seconde bête, ou le faux prophète), fera encore que les petits et les grands, les riches et les pauvres, les hommes libres et les esclaves, aient tous le caractère de la Bête en leur main droite et sur leur front; et que personne ne puisse acheter ni vendre que celui qui aura le caractère, ou le nom de la Bête, ou le nombre de son nom. C'est ici la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la Bête; car c'est le nombre d'un homme, et son nombre est 666 .»

En quoi consisteront ces trois marques de l'Antéchrist, dont il faudra nécessairement porter l'une ou l'autre en évidence, en signe de culte pour lui, sous peine d'être martyrisé si l'on paraît en public?

La première est appelée le caractère, ou le signe, ou la marque de la Bête. Quelle peut être ou doit être sa nature? Pour les uns, ce serait le nom même de l'Antéchrist; pour d'autres, une espèce de figure représentant un dragon; pour Cornélius a Lapide, ce seraient les deux premières lettres du mot Christ, sous le faux prétexte que l'Antéchrist voudrait se faire passer pour le Messie. Bien d'autres encore ont imaginé les combinaisons les plus diverses, sans pouvoir donner une raison sérieuse en leur faveur. Mais aujourd'hui nous possédons une explication si simple et si naturelle, qu'elle est à peu près d'une entière certitude.

Ce qu'il y a de plus caractéristique pour une personne quelconque, c'est sa signature. Or nous savons, par Miss Vaughan et les autres anciens palladistes, que tous les principaux démons ont une signature propre à chacun d'eux, une signature tout à fait distinctive et invariable. Puisque l'Antéchrist et son démon doivent agir comme une seule et même personne, quoique formant en réalité deux personnes distinctes, la signature du premier sera naturellement celle du second. Or, nous savons déjà quelle est la signature du démon de l'Antéchrist; car elle a été donnée par Miss Vaughan, à la page 25 de sa revue « Le Palladium ».

Comme on peut s'en rendre compte en consultant le passage cité, cette signature est bien digne de servir de caractère ou de marque, ou de signature à la Bête elle-même, — comme le chiffre 666 doit être à la fois le nombre de l'Antéchrist et celui de son démon.

Mais ce fameux nombre lui-même, d'où peut-il venir et que peut-il signifier?

Sur ce point encore on a fait une infinité de conjectures, mais on n'avait jamais pensé à l'explication qui ressort des faits révélés par Miss Vaughan.

D'après celle-ci (*Mémoires*, p. 183), « il y a des Mages Elus qui portent le chiffre 666 empreint sur la chair même; ce sont ceux qui font pacte particulièrement avec le démon Anti-Christ... réputé pour très puissant. Anti-Christ paraît, *tantôt sous une forme, tantôt sous une autre;* mais il donne toujours la même signature; c'est le signe distinctif des diables... (Après une ascension très lente, qui s'arrête à un mètre environ du sol, le démon-chef et le Mage Elu étant tous deux suspendus dans l'espace) Antichrist reprend la parole : *Je te marquerai de mes trois 6, dit-il, et je mettrai à ton service le serpent coupé en trois.* » Aussitôt dit, il appuie de nouveau son index gauche sur la poitrine de l'initié, et là, à la place du cœur, il écrit 666. Ces Mages Elus, qui se sont donnés de corps à Anti-Christ, racontent qu'ils ressentent comme une brûlure vive, instantanée, dont ils souffrent à peine trois secondes... L'assistance voit surgir du sol un serpent coupé en trois, qui rampe vers l'initié, les trois tronçons exécutant leurs mouvements avec ensemble, tout à fait comme si

le serpent n'était pas coupé... A dater de ce jour, le Mage Elu qui s'est donné de corps au daimon Anti-Christ peut consulter, sept fois par an, le serpent coupé en trois... Le F. Goblet d'Alviella m'a affirmé qu'il avait le serpent coupé en trois à son service : il l'appelle dans son cabinet ; l'étrange reptile vient, le salue à sa manière et se prête à diverses consultations sur les choses passées ou présentes, lointaines. *Ce serpent coupé en trois ne peut pas être consulté sur l'avenir.* »

Ainsi donc, il avoue par le fait même qu'il n'est pas prophète. Mais, en revanche, comme il fait éclater merveilleusement le caractère prophétique de l'Apocalypse ! Le monde est encore séparé au moins par un demi-siècle du règne de l'Antéchrist, et déjà il y a, au témoignage formel de Miss Vaughan, « un grand nombre de Mages Elus qui se placent sous son patronage », et qui, par conséquent, « portent 666 sur leur chair, comme si les trois chiffres avaient été marqués au fer rouge. »

Bien plus, c'est le démon lui-même qui est obligé de former trois *6* en rampant, parce qu'il ne peut paraître et répondre aux consultations que sous la forme d'un *serpent coupé en trois !* Or, quand on coupe un reptile en trois tronçons, c'est justement trois *6* que l'on forme parce que chaque morceau fait des contorsions qui reproduisent en tous sens le dessin de ce chiffre. Quel est l'homme qui aurait deviné, dix-huit siècles à l'avance, que le démon de l'Antéchrist prendrait aussi la forme de trois 6, et qu'il mettrait un serpent coupé en trois au service de tous ceux qui se laisseraient marquer comme au fer rouge de *ses* trois 6 ? Vraiment ! Quand même nous n'aurions pas d'autre preuve de la divinité de l'Apocalypse, celle-ci pourrait nous suffire.

Oui, ce chiffre apocalyptique est bien éloquent pour tous ceux qui ont un peu d'intelligence et de sagesse, et n'ont pas un triple bandeau sur les yeux, comme les Mages Elus et tous les lucifériens. Ce chiffre dit à tous que, malgré sa puissance et ses triomphes du moment, le démon est frappé à mort d'une manière virtuelle, et qu'un jour viendra où l'*Antéchrist, son instrument, sera exterminé d'une manière aussi complète qu'un serpent dont on a fait trois 6, c'est-à-dire trois morceaux tordus et repliés.* Il le prouve de la manière la plus éclatante en montrant le caractère absolument prophétique de l'Apocalypse, qui raconte la défaite finale de l'Antéchrist et de tous ses protecteurs infernaux, tout aussi clairement que leurs succès prodigieux.

Mais, dira-t-on peut-être, est-ce que le nombre 666 n'est pas l'équivalent des lettres qui doivent former le nom de l'Antéchrist, et n'est-ce pas ce nom qu'il faut chercher dans la valeur de ce chiffre ?

On l'avait cru jusqu'ici, parce qu'on ne pouvait pas imaginer que les trois 6 seraient le symbole de l'Antéchrist en tant que serpent coupé en trois, et aussi parce que l'Apocalypse dit que les partisans de la Bête porteront à la main droite et sur leur front « ou son caractère, ou son nom, ou le nombre de son nom. »

Mais nous savons aujourd'hui que c'est le nombre lui-même qui servira de nom à l'Antéchrist. Son démon le prouve déjà, en gravant ce chiffre sur la chair de ses adorateurs, comme sa marque personnelle, comme l'équivalent de son nom et de sa signature. Les lucifériens le démontrent encore en appelant souvent l'Antéchrist : « Le Très-Saint 666 » ; et ils ne font en cela qu'imiter leur maître Lucifer, puisque celui-ci le désigne en ces propres termes, dans son Apocalypse ou *Apadno :* « Le Très-Saint 666 sera acclamé vrai fils de Dieu. » (*Le Diable au XIXe Siècle*, t. II, p. 933).

Il est donc inutile de chercher le vrai nom de l'Antéchrist dans les mille combinaisons de lettres qui peuvent former l'équivalent du nombre 666 ; car la marque du chiffre est distincte de celle du nom, du moment que saint Jean en compte trois : le caractère, le nom de la Bête et le nombre lui servant de nom. Si le prophète invite à bien compter le nombre 666, c'est pour nous en faire calculer les grandes conséquences, et pour nous apprendre à l'avance quel est l'ennemi que nous devons éviter, même au péril de notre vie corporelle.

Et ne faut-il pas déjà commencer de nos jours à nous imposer de grands sacrifices pour ne pas tuer notre âme, en nous procurant la *marque de la Bête ?* Pourquoi le ministère Bourgeois, qui est vraiment le ministère de la franc-maçonnerie, et non pas celui de la France ou de la République, veut-il supprimer le baccalauréat et le remplacer par un certificat d'études classiques faites dans les maisons de l'Etat, c'est-à-dire dans les maisons gouvernées et façonnées au gré de la maçonnerie ? C'est afin qu'on ne puisse plus être ni officier dans l'armée de terre ou de mer, ni juge, ni avocat, ni médecin, ni représentant un peu élevé du gouvernement, sans avoir reçu une éducation maçonnique, et sans posséder un titre en règle qui l'atteste devant l'Etat. Ce n'est pas encore tout à fait la défense de « vendre et acheter » sans porter en évidence la marque de la Bête ; mais c'est bien la préparation prochaine à un pareil état de choses. Quand tous les principaux agents de l'autorité publique auront reçu, depuis six ans jusqu'à vingt un enseignement maçon-

nique et antichrétien, ils seront très disposés à empêcher de vendre et acheter quiconque ne fera pas profession publique d'antichristianisme.

Il est donc très urgent de nous préparer de notre mieux à une lutte acharnée pour la conservation de nos âmes. Pour ne pas perdre courage, nous ferons bien de nous rappeler souvent que le grand ennemi à combattre est un serpent déjà partagé virtuellement en trois morceaux, ou en trois 6.

L'abbé J. Bigou.

***

UNE SÉANCE DE MAGNÉTISME chez le baron du POTET en 1880

(Lettre de M. le Comte Jules Chappuis de Maubon au Dr Bataille).

Château d'Escolles, près Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).

« M. le Docteur,

« La lecture de votre *Revue Mensuelle* m'a remis en mémoire, une séance de magnétisme chez le baron du Potet à laquelle j'ai assisté dans le cours du printemps en 1850.

« Un ami m'avait présenté au baron du Potet et, avec l'affabilité d'un homme qui ne manquait pas de distinction, il m'engagea à retarder mon départ de Paris pour assister à une de ses séances de magnétisme. M. du Potet pouvait avoir 40 ans. Il avait le regard hautain et perçant, la phalange supérieure de l'annulaire à la main droite était coupée, et à l'index il portait une bague dans laquelle était un énorme diamant. L'idée me vint tout à coup qu'il avait offert son doigt à Satan en se donnant à lui.

« Au jour fixé je fus fidèle au rendez-vous accompagné d'un excellent ami, homme de valeur et profondément religieux.

« Le valet de chambre du baron nous introduisit dans un beau salon où il pouvait y avoir une vingtaine de personnes et dont M. du Potet faisait les honneurs. Quelques instants après mon arrivée, le baron engageait ses invités à prendre place sur des fauteuils rangés autour du salon. Il fit avec de la craie des traits en zig zag formant une enceinte. Il m'invite à entrer dans cette enceinte ; je lui réponds que, devant quitter Paris, je le priais de me permettre d'être simple spectateur ; mon ami fit la même réponse. Le baron se retourne ensuite vers une charmante jeune personne qui pouvait avoir 16 ans, et lui fait la même invitation ; sa mère s'y oppose d'abord, mais sur l'affirmation très formelle de M. du Potet qu'aucun accident ne pourrait se produire, la mère donne son consentement et la jeune fille paraît enchantée. Elle entre dans l'enceinte entourée de signes cabalistiques avec la naïveté et l'innocence du jeune âge. Le baron la regarde d'un air impératif comme je n'en ai jamais rencontré, et, de sa main droite lui montrant son diamant, il la domine. La jeune fille est tremblante de tout son corps, son chapeau se rejette en arrière, son peigne tombe par terre, ses cheveux se dénouent, il me semblait qu'ils étaient hérissés à leur base pour retomber ensuite ; mais ils n'étaient plus assez longs pour couvrir les épaules. La jeune fille était tantôt une bacchante dont le regard correspondait à celui de son dominateur et tantôt elle était une victime se jetant par terre, rampant en suivant les zig zags de l'enceinte, puis sur un signe elle se relevait. La mère jetait les hauts cris ; mais le baron lui dit que sa fille n'éprouvait aucune souffrance et que si elle la retirait, elle lui ferait le plus grand mal. Sur la demande de la mère, le magnétiseur expulse avec les deux mains les influences fluidiques, il offre son bras à sa victime qui prend place à côté de sa mère, plongée dans un profond sommeil. Le réveil ne tarde pas et chacun de demander à l'enfant si elle avait souffert : « pas le moins « du monde ; j'étais, répondit-elle, dans un bien-« être de bonheur ». Elle s'aperçoit du désordre de sa chevelure ; on lui rend son peigne et elle remet en ordre sa toilette ; elle n'avait jamais été aussi forte et aussi en train que depuis son réveil.

« Voilà ce que j'ai vu et ce qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

« Le lendemain je faisais ma visite à M. du Potet avec mon ami, il voulait nous retenir pour d'autres séances où, disait-il, nous aurions le développement de ce que nous avions vu ; mais nous étions pressés et le soir même nous prenions la voiture publique.

« Quelques jours après mon retour, j'allais faire ma visite au saint curé d'Ars que je voyais assez souvent. Il était à la porte de sa petite église avec son surplis, prenant l'air entre les confessions qui l'absorbaient presque toute la journée. Il me recevait toujours avec la plus grande bonté et j'avais le privilège de lui servir la messe. Cette fois il eut pour moi un regard terrible : « retirez-vous, vous avez « eu des rapports directs avec Satan », me dit-il. Puis, reprenant son air habituel, il ajouta : « vous ignoriez l'action que vous faisiez, vous « n'avez donc pas commis de péché moral, fai-« sons ensemble un « *triduum* », je vous donne-« rai l'absolution ; mais levez la main au ciel et « prêtez le serment que vous ne recommencerez « jamais ». J'ai été fidèle à la parole donnée.

« Quelques mois après, me trouvant dans une

maison d'ami, un prêtre qui se livrait avec succès au magnétisme voulut endormir un des convives. Tous ses efforts furent impuissants et il dit qu'il y avait quelqu'un dans l'assistance qui paralysait son action. C'était moi ; car je disais au fond de mon cœur au nom du curé d'Ars que rien ne se produise. J'ai arrêté ainsi, depuis, sans en avoir l'air, toutes les manœuvres de cette nature : car, à cette époque, le magnétisme était fort à la mode; le courant dans nos contrées ne fut pas de longue durée...

« Voilà, Monsieur, ce que j'ai éprouvé le besoin de vous écrire et ce qui me semble confirmer pleinement votre travail sur le Magnétisme... »

UNE DES PRINCIPALES CAUSES
DE
l'Anticléricalisme Maçonnique et Officiel
EN FRANCE

On lira avec intérêt le passage suivant d'un livre de M. Louis Martin (librairie Savine), intitulé l'*Angleterre et la F.·. M.·.* où se trouve nettement retracé le rôle du *clergyman* franc-maçon dans les colonies françaises.

Les places dans les pays civilisés sont très demandées et ici apparaît le clergyman sous sa seconde incarnation, le missionnaire. Ce clergyman du pays civilisé, trouvant la concurrence trop dure, n'ayant pu découvrir une nouvelle interprétation des livres saints, ni fonder une nouvelle secte, s'avise tout à coup que, si l'on n'a pas tous les avantages de la civilisation dans les pays sauvages, néanmoins on y vit largement, on arrive à y gagner beaucoup d'argent, soit en faisant le commerce avec les indigènes, soit par les secours que l'on reçoit des sociétés bibliques (de bien saintes institutions !), soit par les « petites commissions » que l'on reçoit des commerçants dont on écoule les produits. Et au bout de quelques années, on se retire, affaires faites. Bref, le clergyman qui ne trouve pas de place assez large pour ses appétits, se sent tout à coup appelé par une voix divine qui l'incite à aller convertir les sauvages, ceux de Madagascar, par exemple.

On voit même des gens qui n'ont jamais été clergymen, des déserteurs, des gens qui ont eu des histoires désagréables, trouver subitement leur chemin de Damas. Ils vont chez le coiffeur, se font raser à la mode ecclésiastique, achètent une lévite, et prennent un billet pour le prochain paquebot. Fortune faite ou si les affaires ne marchent pas, ils jettent leur lévite aux orties et reviennent prendre le commerce paternel.

Une fois arrivé en terre sauvage, s'il se trouve en contact avec un prêtre catholique, comme cela arrive à Madagascar, dans l'Extrême-Orient, sur le continent Noir, en Algérie même qu'ils commencent à lécher... etc., ne pouvant attaquer la vie du missionnaire catholique, il trouve un biais. Il va trouver les sorciers, les bonzes, les chefs religieux et leur dit : « Ces hommes sont admirables ; vous ne pouvez pas vous doutez comme nous les aimons. Ils ont d'autant plus de mérite à faire ce qu'ils font, que chez eux ils sont persécutés. Regardez les Français, la principale nation catholique. Ils ne peuvent pas supporter les prêtres. Et, s'ils viennent ici, ce sera fini pour vous. Votre autorité sera perdue, et, ce qui vous touche davantage, les profits que vous en retirez. »

Au besoin, on persécute le clergé sur place, malgré le mot de Gambetta, qui, ce jour-là, avait négligé d'aller prendre le mot d'ordre aux Loges : « L'anticléricalisme n'est pas un objet d'exportation ». Témoin ce procès grotesque fait ces dernières années à l'évêque de Madagascar.

Les marchands de gris-gris ne se le font pas dire deux fois. — On sait avec quelle rapidité les nouvelles se transportent dans ce pays, ils deviennent hostiles à nos missionnaires et aux Français. La marque catholique est remplacée par la marque protestante. C'est un simple tour de passe-passe de commis-voyageur qui supplante un confrère.

Ces clergymen sont souvent francs-maçons, frères des Clémenceau, des Floquet, etc. Leur cachet de F.·. est souvent affiché dans leur salon. Comment pourraient-ils se dispenser d'être affiliés à une société de secours mutuels ? N'est-il pas bien de se secourir mutuellement dans ce monde ?

Comprenez-vous, prêtres français, pourquoi il faut que vous soyez tracassés, chassés ? Ne croyez pas qu'il y ait là une question de haine. Il s'agit au fond d'une question d'intérêts. C'est la force motrice de l'anticléricalisme. La haine n'est que la gaine qui entoure la machine.

Comprenez-vous pourquoi il faut que l'on rogne vos traitements? La France a assez d'or pour vous assurer une vie honorable. Mais il faut que vous soyez persécutés !

Comprenez - vous, Français, pourquoi on vous impose des lois anti-cléricales qui blessent vos convictions, si vous en avez, et, si vous n'en avez pas, votre dignité d'homme ? C'est Albion qui voulant détruire l'empire colonial de la France et se l'approprier, vient vous faire la loi chez vous. C'est l'Eternelle Disqualifiée qui reparaît. C'est l'Anglais et surtout

l'Ecossais qui profitent de leur écrasante majorité dans les Loges, pour nous imposer leur volonté. La France une seconde fois est envahie comme au temps de la guerre de Cent ans. L'Anglais et surtout l'Ecossais sont maîtres chez nous.

Nous sommes cernés par une presse franc-maçonne qui nous trahit, qui prend bien garde d'attirer notre attention sur ce qui se passe dans nos colonies. *Car c'est là qu'est le fil conducteur qu'il faut suivre pour saisir les intentions de nos gouvernants maçons. On trouve là à chaque pas le fil blanc qui sert à coudre leurs ruses ignobles.* Mais il faudra quelque temps, avant d'habituer le public français à s'intéresser aux questions coloniales ; il faudra refaire cette éducation que la presse s'est appliquée à défaire.

Comprenez-vous, prêtres français, pourquoi la Franc-Maçonnerie ne persécute pas les prêtres chez les autres nations catholiques, en Espagne, dans l'Amérique Espagnole, en Grèce, au Canada, même en Italie ? Ils n'ont pas de colonies guignées par l'Angleterre.

Comprenez-vous toutefois pourquoi il faut que l'on persécute le pape ? Nos missionnaires ayant parlé aux indigènes du pape, et ne pouvant pas se dispenser d'en parler dans leurs enseignements religieux, il fallait bien aussi que le pape soit persécuté.

Y a-t-il rien de plus bête au monde que ces anticléricaux français qui font le jeu de l'Angleterre ! Ils sont presque toujours commerçants et énoncent leurs doctrines d'un air triomphant. Et ils ne comprennent pas que l'Angleterre se sert d'eux, pour réduire davantage leur champ d'action commerciale qui n'est déjà pas si large et qui se rétrécit peu à peu.

Tant va la cruche à l'eau qu'elle finit par se casser. Il en sera de même de la Franc-Maçonnerie avec ses secrets qui deviennent ceux de Polichinelle.

UN THAUMATURGE A GAND EN 1681

(Lettre inédite tirée du dépôt de la guerre)

A M. Le Pelletier, intendant de Flandre

« ...En arrivant chez moy je trouvay mon Fédéric qui est revenu incommodé de Bruxelles et qui m'a conté des merveilles que ce Père a fait en ce pays-là. Mon frère me manda qu'estant allés prendre sa bénédiction avec Mme Vals, Mme de Vuoerden et Mme de Rosendale, la demoiselle de la première, qui est aussy sa parente, qui faisait pitié lorsqu'elle marchoit, ayant les genoux disloqués, ayant reçu la bénédiction, elle a senti un effort dans ses hanches et ses genoux, qui se sont tournés avec du bruit et remis dans leur assiette naturelle ayant souffert un mal incroyable pendant quatre heure, après quoy marché droit et sans aucune peine ; il est vray qu'avant partir d'icy elle avoit une foy très vive que Dieu la guérirait par le capucin. Il a chassé le diable de trois personnes possédées, en présence de ces dames, entr'autres une béguine qui avoit esté tourmentée horriblement 28 ans. M. Vals, ou par la douleur de son mal, ou par sa maxime du *nil admirari*, ou par la loy du Jansénisme dont vous le connaissez imbre, n'a point paru ou persuadé ou sensible au récit de ce miracle dont les plus incrédules ne peuvent douter. Il en a fait plusieurs milliers avec une dévotion, une humilité et une facilité que je ne lis point dans l'histoire sainte. Un cordonnier, qui demeure tout contre chés moy et qui a cru de mourir l'hiver passé d'un mal d'estomach, de ratte et de tous ses membres, on a conté à mon retour de Menin que recevant la bénédiction il sentit quelques heures durant comme des piqûres d'alennes dans le corps, après quoy il s'est trouvé sain, dont il ne se tient pas encore de joye. J'ay examiné un marchand qui en est arrivé, qui m'a particularisé vingt miracles d'aveugles, de paralityques, de démoniaques, de gens affligés de ruptures, don il a guary plus de cinq cent ; enfin les prodiges ne sont pas à nombrer. Puis il m'a dit qu'arrivant avant-hier, Alors il y avoit plus 30 mille hommes du pays circonvoisin. Il a donné la bénédiction sur la place, où l'on a vu un fort grand nombre de gens prendre leur béquilles en mains et louer Dieu et remercier le Père. Enfin tous ceux qui viennent de là son tellement pénétrés de dévotion et d'estonnement que ceux à qui j'ay parlé paroissent enthousiasmés... On dit que le motif qu'il a eu de venir à Gand et à Bruges a esté pour confondre les jansénistes, qui nient les miracles et les démoniaques...

De Vuoerden

Encore Francis Schlader ou Schlatter

Sous ce titre : *Serait-ce l'Antéchrist ?* on a lu, dans le numéro de novembre dernier, un article d'un de nos abonnés de l'Amérique du Nord sur ce prétendu thaumaturge du Mexique. Notre correspondant, convaincu de l'origine diabolique des prodiges opérés par cet étrange personnage, a cru reconnaître dans Francis Schlatter, les principaux caractères de l'Antéchrist. D'autres, témoins aussi des mêmes faits, ne voient en lui qu'un halluciné, et, dans les guérisons merveilleuses qu'il opère, l'effet naturel d'une puissance électrique extraordinaire. C'est l'opinion d'un des correspondants de *la Vérité de Québec,* à laquelle nous empruntons l'article suivant :

Les journaux des Etats-Unis et même ceux du Canada s'occupent beaucoup, depuis plusieurs mois, d'un nommé Francis Schlatter qu'on appelle le « guérisseur » et qui attire autour de lui des foules nombreuses. Parmi les écrivains qui ont parlé de lui, quelques-uns l'ont comparé à saint François d'Assise ; d'autres l'ont traité d'imposteur. Afin de savoir à quoi nous en tenir sur le compte de ce personnage, nous avons prié un de nos lecteurs du Colorado — car c'est dans le Colorado et le Nouveau Mexique que Schlatter opère ses prétendues guérisons — de vouloir bien nous donner un récit exact des faits et gestes de cet homme. Notre abonné qui, par sa position, est absolument digne de foi, a eu la bonté de nous répondre. Voici ce qu'il nous dit :

« Ce Francis Schlatter, connu jadis à Denver où il faisait le métier de cordonnier, n'attirerait pas tant l'attention si la presse américaine n'était si avide de « sensations ». On a fait de lui un thaumaturge ; on l'a appelé le Messie mexicain, parce qu'il avait séjourné quelque temps à Alberquerque, Nouveau Mexique, où il avait accompli, disait une faible rumeur, quelques cures merveilleuses.

« On a beaucoup écrit sur son extérieur toujours composé, sur sa patience à toute épreuve, sa religiosité, sa longue et flottante chevelure, sa grande barbe, ses regards tournés au ciel quand il touche les prétendus ou vrais malades, sur son refus positif d'accepter quelque rémunération, son pouvoir sur les maladies. On a dit qu'il y avait là-dessous des spéculations pécuniaires. Aucun doute que journaux, chemins de fer, tramways électriques, vendeurs de comestibles, fournisseurs de sièges, gens qui cédaient leur place de file à d'autres plus pressés, comme aussi des exploiteurs de sots qui vendaient la biographie et les mouchoirs de deux sous avec photographie de Schlatter ; il n'y a aucun doute, dis-je, que tout ce monde-là aura trouvé beau profit pendant ses deux mois de vogue.

« Saint Siméon Stylite était jour et nuit sur sa colonne, dit l'histoire. Il priait, reprenait les pécheurs et aussi faisait des miracles. Notre stylite moderne, Francis Schlatter, se tenait le jour entier, mais non la nuit, derrière une balustrade de cour et là, debout, bien habillé, mais exposé, lui aussi, aux intempéries de la saison, ou à un soleil ardent, faisait son métier de médecin du corps. Car en fait des besoins de l'âme il ne disait rien, absolument, si ce n'est, de temps à autre : *Believe!* Il n'a jamais expliqué si c'était en Dieu ou en lui-même qu'il fallait croire.

« Tout son procédé consistait à toucher la main — ou plutôt à donner une poignée de main — l'espace de moins d'une minute, ou plus longuement en certains cas. Il y avait assurément de vrais malades, mais aussi beaucoup se présentaient par curiosité. Ceux-ci se plaignaient de la violence du coup de main : *Such a strong grip !*

« Aucune difficulté pour l'infaillible médecin. La poignée de main devait guérir toutes les maladies. Rien ne pouvait résister au torrent de pouvoirs qui s'augmentaient à chaque instant en lui, disait-il.

« Avec les poignées de main, il y avait encore les linges et les mouchoirs bénis. Car, par son simple attouchement, il communiquait sa vertu à des mouchoirs de deux sous la pièce. Aussi combien de ces précieuses reliques dans le Colorado ! En toute justice, il faut dire que Schlatter ne faisait aucune cérémonie de bénédiction sur ces articles.

« Cela pourrait conduire à se demander quelle est la religion de cet homme. En général on l'a donné pour catholique. *Interviewé,* il a déclaré être catholique, puis il a nié. Durant son séjour à Denver il n'allait point ou guère à la messe.

« Est-il de bonne foi ? Oui, dans sa folie.

« Comment, étant pauvre, et ne voulant rien accepter, a-t-il pu se procurer ce célèbre cheval blanc, avec tout son attirail de campement ? Mystère.

« Pourquoi et comment a-t-il quitté Denver ? L'enthousiasme baissait beaucoup. De nuit, il fit son escapade, car il craignait des poursuites de loi.

« Ici (à Walsenburg) il nous arriva comme un météore. Il ne s'arrêta point ; il se dirige vers le Nouveau Mexique pour y reprendre son jeûne de 40 jours. Un tel jeûne, qu'on dit être réel, appartient aussi au merveilleux de cette histoire.

« Ajoutez ici un mutisme volontaire. Questionné où il va, il répond : « Father knows ». « Où allez-vous coucher cette nuit? » — Father knows » — « Irez-vous à Chicago comme vous l'avez annoncé ? » — « Father knows ». Et sic semper.

« A mon tour, ne me faudrait-il pas répondre à votre question, si les choses admirables que les journaux ont publiées sur le compte de Schlatter sont vraies ou de pures impostures — « Father knows » ?

« Eh bien ! au sérieux, mon opinion corroborée par ceux qui jugent des causes par les effets, c'est que ce pauvre homme est plus digne de compassion que de blâme, vu qu'on ne doit reconnaître en lui, par ses actes et ses paroles, qu'un halluciné.

« En dernière réponse à votre aimable lettre, je dis qu'il n'y a pas eu de guérisons réelles — à moins d'appeler telles les impressions momentanées éprouvées dans le cas de légers rhumatismes. Bien longtemps auparavant les petites machines électriques faisaient ce même jeu.

« On s'accorde à dire que cet homme est on ne peut plus riche en électricité.

« Jamais les quelques journaux de Denver qui ont agité la question n'ont eu, après tant de verbiage, l'audace de citer un seul cas de guérison vraie opérée par l'imposteur ou pour mieux dire par le maniaque. Tout le Colorado ne prouvera jamais un miracle de Francis Schlatter. »

Le Diable dans la Vie des Saints

Saint Taraise, 750 à 806

Quelque temps avant de mourir, il fut tourmenté par la vue des démons, qui lui reprochaient plusieurs crimes, dont ils s'efforçaient de le convaincre ; mais lui, sans s'effrayer leur parla avec assurance, et les convainquit eux-mêmes de mille impostures : ce qui était entendu des assistants ainsi que le rapporte l'auteur de sa vie. Il ajoute de plus que le saint, ne pouvant plus s'aider de sa langue, chassait ces spectres avec la main comme s'il eût combattu contre eux.

***

Bienheureux Sébastien d'Apparitio, 1600

Sa vertu excita la rage du démon qui se présenta à lui plusieurs fois sous la forme d'un taureau furieux, sous celle d'un nègre en courroux, et même sous des figures séduisantes. Le saint s'armait alors du signe de la croix et triomphait de tous les efforts de l'ennemi.

***

Saint Victor de Plancy, 6e siècle

Il naquit à Troyes en Champagne. Etant encore dans le sein de sa mère, un homme possédé du démon s'écria publiquement : « Victor, le saint de Dieu, pourquoi nous tourmentes-tu avant ta naissance ? »

Un jour, il avait envoyé des laboureurs semer du blé dans une terre, l'un d'eux en cacha deux boisseaux pour les dérober ; aussitôt, il fut possédé du démon avec tant de fureur, qu'il sortait de son gosier de la fumée mêlée de flammes, pour montrer que par son péché, son corps et son âme étaient devenus comme un enfer. Le saint, le voyant venir à lui, en eut compassion, et, faisant sur lui le signe de la croix, il le délivra.

***

Bienheureux Henri Suzo, 1365

Dieu semblait avoir permis à tous les démons de l'enfer de le tourmenter le jour et la nuit ; ils délibérèrent une fois devant lui sur les moyens de le faire souffrir davantage, et l'un d'eux, lui mettant un glaive dans la bouche, lui déchira tellement les gencives, et lui causa un si grand mal de dents, que pendant trois jours, il ne put absolument rien manger.

***

Saint Calupan, 576

Il se construisit dans un rocher en Auvergne, un petit oratoire. Souvent, des serpents tombaient sur sa tête, et s'enroulant autour de son cou, le remplissaient de frayeur. Or, comme le diable passe pour prendre la forme de cet animal rusé, il n'est pas douteux que c'était lui qui lui tendait des embûches. En effet, comme il demeurait malgré cela immobile, et qu'il n'était point ému des atteintes des petits serpents, un jour deux énormes dragons se dirigèrent vers lui et s'arrêtèrent à une courte distance.

L'un d'eux, plus fort que l'autre, releva son poitrail et haussa sa bouche à la hauteur de la bouche du saint, comme s'il eût voulu lui dire quelque chose. Celui-ci fut tellement épouvanté qu'il devint raide comme le bronze, n'osant ni remuer un membre, ni lever la main pour faire le signe de la croix.

Après qu'ils furent restés tous deux dans un long silence, il vint dans l'esprit du saint de dire en son cœur, puisqu'il ne pouvait remuer les lèvres, l'oraison dominicale. Tandis qu'il le faisait en silence, ses membres, qui avaient été enchaînés par l'art de son ennemi, se déliaient peu à peu, et lorsqu'il sentit libre sa main droite, il fit le signe de la croix sur son visage, puis, se tournant vers l'hydre, il fit de nouveau contre elle le signe de la croix en disant :

« N'es-tu pas celui qui fit sortir le premier homme du paradis, qui rougit la main d'un frère du sang de son frère, qui arma Pharaon

pour persécuter le peuple de Dieu, et qui enfin excita le peuple hébreu à poursuivre le Seigneur d'une fureur aveugle ?

« Eloigne-toi des serviteurs de Dieu, par qui tu as été tant de fois vaincu et couvert de confusion. » En parlant ainsi, le saint faisait souvent le signe de la croix, et le dragon, vaincu par la vertu de cet emblème, alla se cacher au fond de la terre.

Mais, tandis que ces choses se passaient, l'autre serpent s'enroulait insidieusement autour des pieds et des jambes du saint. Celui-ci, le voyant roulé à ses pieds, fit son oraison et lui ordonna de se retirer en disant : « Va-t-en Satan, tu ne me saurais plus nuire au Nom du Christ, mon Seigneur. » En effet, ce démon se retira avec grand bruit ; et, depuis lors, le saint ne vit plus ni serpent, ni dragon.

*
* *

Saint Virgile, abbé, 610

Tandis que les religieux, ses enfants, goûtaint les douceurs du sommeil, lui, ne manquait jamais de parcourir le monastère, faisant partout la plus exacte visite. Une fois, dans une de ces circonstances, le démon essaya de l'effrayer en se montrant à lui sous une forme horrible. Le saint abbé fit un signe de croix, et l'infernal fantôme disparut. Un des jeunes gens élevés dans la maison, vit aussi le spectacle affreux et fut tellement épouvanté que la frayeur lui donna une fièvre brûlante. Virgile se rendit auprès de lui, le rassura avec une bonté paternelle et fit une prière. C'en fut assez : le jeune malade se leva aussitôt parfaitement guéri.

*
* *

Saint Jean de Dieu, 1495-1550

Le démon voyant qu'il ne pouvait rien contre le saint par les hommes, voulut l'attaquer par lui-même. En effet, une nuit que le serviteur de Dieu faisait sa prière, il lui apparut sous une forme hideuse qui jetait le feu par la bouche, et le maltraita si cruellement, que les religieux, accourant au bruit, le trouvèrent tout éploré, las et abattu, et s'écriant, les yeux arrêtés sur un crucifix : « Jésus, délivrez-moi de Satan ! Jésus, soyez avec moi ! » Peu de temps après, il revint encore dans sa chambre, sous la figure d'une jeune fille ; mais le saint, reconnaissant par ses réponses qui il était, invoqua le nom de Jésus et fit évanouir le fantôme. Une autre fois, le démon prit l'apparence d'un pauvre qui demandait l'aumône ; mais le bienheureux Jean refusa de la lui donner, à moins qu'il ne la demandât pour l'amour de Dieu. Le démon lui déchargea un si rude coup dans l'estomac, qu'il le fit reculer fort loin. En un mot, il le persécuta tellement, que le saint fut tantôt huit jours, tantôt un mois, à se remettre des coups qu'il en avait reçus.

*
* *

Sainte Françoise, 1384-1440

Le démon, qui ne voyait qu'à regret la vertu de cette sainte, résolut de la combattre. Employant tous ses efforts pour la perdre, il se présenta à elle en mille postures épouvantables, avec des gestes ridicules et immodestes. Il l'attaquait souvent durant ses prières, la roulait le visage contre terre, la traînait par les cheveux, la battait et la fouettait cruellement. Une nuit, comme elle prenait un peu de repos, après un rude combat, il transporta le corps d'un homme mort dans sa chambre, et la tint sur ce cadavre un long espace de temps : cela lui fit une telle impression que, depuis cet accident, il lui semblait que cet objet était toujours proche d'elle ; sans qu'elle put se délivrer de l'odeur qu'il exhalait : que dis-je? la seule vue des hommes lui était un supplice, sentant à leur abord un frémissement universel dans tous ses membres. Il serait impossible de rapporter ici toutes les persécutions que le démon lui a faites, et les victoires qu'elle a remportées sur lui.

*
* *

Saint Grégoire le Grand, pape, 540-604

Sa fermeté à défendre la pureté des mœurs mit souvent sa vie en danger. Il excommunia un chevalier romain qui, étant tombé en adultère, avait répudié sa femme légitime. Ce misérable, voulant se venger de lui, eut recours aux magiciens ; pour l'exécution de ce dessin, ceux-ci lui promirent qu'un jour que le saint irait à la ville, ils feraient entrer un esprit malin dans le corps de son cheval, afin que celui-ci, l'ayant jeté par terre, lui marchât sur le ventre et lui ôtat la vie. Ce détestable dessein fut exécuté de la manière qu'il avait été projeté : un démon se saisit du cheval et lui fit faire des bonds si étranges, qu'il ne put être arrêté par ceux qui étaient auprès du Saint Père. Grégoire découvrant, par une inspiration divine, la source du mal, fit le signe de la croix et chassa le démon hors du corps de son cheval. Les magiciens, en punition de leur malice, perdirent la vue corporelle ; mais cet accident leur ouvrit les yeux de l'âme, et, leur faisant connaître l'énormité de leur crime, ils renoncèrent à tout commerce avec le démon et demandèrent le baptême. Le saint Pontife le leur donna, sans néanmoins leur rendre la vue, de crainte qu'ils ne revinssent à leurs maléfices et à la lecture des livres d'enchantements et de magie, aimant mieux les faire entretenir aux dépens de l'Eglise que de leur donner un sujet de se perdre.

Léger Vauban.

OU EST LUCIFER ?

Bien des fois, les lecteurs de la *Revue Mensuelle* et des ouvrages de plus en plus nombreux qui dévoilent les agissements de Satan dans le monde, et racontent des apparitions de l'ange révolté, on dû se poser cette question : où est donc Lucifer? A-t-il donc le pouvoir de parcourir l'univers à son gré, d'apparaître lui-même pour encourager ses adorateurs? ou bien ne faut-il voir dans ces apparitions qu'une nouvelle imposture, et ne serait-ce qu'un diable, de premier ordre si vous le voulez, mais autre que Lucifer lui-même, qui se manifesterait?

Cette question n'est pas oiseuse, croyons-nous : outre l'intérêt de curiosité qu'elle présente, elle fait mieux ressortir la malice du diable et la sagesse de la Providence, suivant qu'on la résout pour l'affirmative ou la négative. Tâchons d'y apporter un peu de lumière en voyant ce qu'en ont pensé les Pères et les théologiens.

Lucifer, c'est le diable par excellence : c'est lui le chef des révoltés, le porte-étendard de la haine contre le Souverain Bien. Un jour, dans un moment d'orgueilleuse folie, il avait voulu aller s'asseoir sur le trône du Très-Haut, il fut précipité aussitôt dans les gouffres infernaux.

Quand, dans sa bonté, Dieu eut créé l'homme, Satan, la plus intelligente des créatures, et aussi la plus perverse, reçut de Dieu la permission de tenter nos premiers parents ; il put alors parcourir librement le monde, autant que Dieu le lui permettait, et assouvir sa haine contre Dieu et les hommes. Ce fut une lutte gigantesque que le combat qui se livra au paradis de délices ; dans ce moment solennel se jouait le sort de l'humanité; la simplicité du récit mosaïque nous étonne et nous arrache malgré nous des larmes. Eve, certes, eût pu résister; mais la ruse n'avait pas encore pénétré dans son cœur; et, en face de son terrible adversaire, aussi rusé que pervers, elle oublia d'invoquer Dieu et tomba; Adam, par faiblesse et par complaisance, consentait au péché et entraînait dans sa chute l'humanité tout entière.

Voilà la première victoire de Satan. Ce fut Lucifer lui-même qui tenta nos parents au jardin de délices : l'infernal dragon ne voulut confier à aucun autre de ses lieutenants une pareille mission.

Quatre mille ans, il tenta les hommes; quatre mille ans, il parcourut cet univers, employant son intelligence perverse à enseigner aux enfants de Dieu l'idolâtrie et toutes ses conséquences. En face de la révélation primitive, il réussit à accréditer une contre-révélation : c'est lui que nous voyons adoré au fond des sanctuaires de l'Egypte, de la Chaldée, comme dans les mystères d'Eleusis et de Samothrace. Quatre mille ans, Dieu lui permit de se faire adorer et de prendre la place du Très-Haut. Dieu, qui peut tout, se jouait de cet ange révolté, qui s'intitulait fièrement le prince de ce monde. Tous les hommes, en effet, qui naissent lui appartiennent, car tous sont souillés du péché originel. Satan, l'ange déchu par orgueil, attire les hommes à lui, non par le cœur et la vertu, mais par l'intelligence. Vous croyez peut-être qu'il va dévoiler à ses disciples une doctrine magnifique? Détrompez-vous : toute philosophie *inspirée par le diable tourne nécessairement à la magie*. Connaissant notre désir ardent de tout savoir, il veut faire connaître à ses amis les secrets de la nature; il veut faire tomber de devant leurs yeux ce voile qui recouvre les mystères, mais en vain ; *toute sa philosophie devient de l'occultisme*. Dieu lui laissait la liberté d'agir pour qu'il montrât tout ce qu'il était capable de faire, quand Dieu le maintient dans de bonnes limites. Voilà quel était alors celui qui avait usurpé le règne sur la création.

Un jour, cependant, une enfant naquit : pour la première fois, le démon ne put réclamer sur elle aucun droit; sa rage redoubla : l'aurore d'un jour de paix commençait à poindre ; un nouveau combat allait se livrer entre Lucifer et le nouvel Adam : Jésus-Christ naissait bientôt de la Vierge Marie.

Comment expliquer que Satan, avec toute son intelligence, n'ait pas compris qu'il était en présence du Tout-Puissant? Sa haine a dû l'aveugler, pensons-nous. Il ne pouvait se faire à l'idée d'un Dieu s'humiliant jusqu'à prendre notre chair : son orgueil obstiné l'empêchait de comprendre. Tombé du ciel pour n'avoir pas voulu adorer le Verbe fait homme, il eût voulu que ce mystère ne s'opérât jamais; il prenait pour un fait réalisé ce qui n'était qu'un désir de sa volonté. Puisqu'il avait vaincu Adam, il pouvait bien essayer de tenter cet homme incomparable, qu'il voyait opérer continuellement des prodiges. Supposons même, ce qui aurait pu se faire, qu'il ait eu un soupçon de la divinité de Jésus-Christ, et qu'il eût voulu quand même se mesurer avec lui et le faire souffrir, ce ne pourrait être que l'effet d'un orgueil insensé et fou, et d'une haine effroyable.

Et cependant, Jésus l'avait prévenu ; quelque temps avant sa passion, il avait dit aux Juifs : « *Nunc judicium est mundi ; nunc princeps hujus mundi ejicietur foras* (1), » et après l'institution de l'Eucharistie, quelques instants avant le commencement de la grande lutte, il avait annoncé aux apôtres réunis autour de lui que le prince de ce monde était déjà jugé (2).

Ce fut un jour à jamais solennel que celui où le diable fut vaincu et lié par un Homme-

(1) Joan., XII, 31.
(2) Joan., XVI, 11.

Dieu. Dans cette lutte corps à corps au sommet du Calvaire, Jésus-Christ trouva une mort cruelle, mais glorieuse, et la victoire fut le prix de sa mort. Ce fut alors vraiment « que le prince de ce monde fut jeté dehors, et que le Sauveur Jésus, élevé sur une croix, attira à lui tous les hommes en leur demandant leur cœur et leur amour, tandis que Lucifer était enchaîné au fond des enfers. »

Nous croyons pouvoir interpréter ainsi cette phrase, et nous allons tâcher de le prouver. Jésus-Christ veut prendre la place de l'ange révolté, qui avait pu montrer pendant quatre mille ans tout ce qu'il pouvait pour le bien de l'humanité : il avait usurpé la domination du monde.

Un jour paraît le Fils du Roi. Satan, habitué à voir les hommes naître sous son empire et se courber docilement à sa voix, sentit la colère lui gonfler le cœur quand cet homme osa le regarder en face. La lutte s'engagea terrible. Soupçonna-t-il la divinité du Christ? Satan, qui avait voulu s'asseoir sur le trône de Dieu, ne pouvait reculer devant cet homme qui lui avait jeté un défi, *fût-il même Dieu*.

Dans sa rage infernale, il le tenta au désert, et le poursuivit même sur l'arbre de la Croix. Au milieu de ses atroces douleurs, tandis que tout son être, brûlé par les flammes de l'enfer, se crispait de douleur et de rage, il avait au moins une consolation, si on peut appeler de ce nom l'ardeur qu'il mettait à poursuivre l'Agneau Rédempteur.

Mais le tour de la vengeance de Dieu arriva. Tandis que Jésus expirait, tandis que dans un ricanement effroyable Satan contemplait son œuvre de haine, ce beau Jésus, tout couvert de blessures des pieds à la tête, le Très-Haut fit entendre sa voix. Un rugissement formidable lui répondit; un second *non serviam*, inutile cette fois encore, retentit, et Lucifer fut précipité et lié au fond de l'abîme. Désormais, il ne connut plus la consolation, seule digne de cette âme désolée, de faire tomber les hommes dans le mal; se tordant dans des convulsions effroyables, retenu par des chaînes de feu, il vit l'empire de Jésus-Christ se développer sur la terre, sans pouvoir l'entraver que par ses lieutenants; son règne était fini : « *Et misit illum in abyssum; utique diabolum misit in abyssum... clausit super eum... interdixit ei ne possit exire* (1). »

Saint Chrysostôme, si nous avons bien saisi sa pensée, est aussi catégorique : « *Eorum enim quæ in nos fecit diabolus, propterea quod in Christum ausus est, postulatus est ad supplicium, et quod ita intelligatur, audi quod dicat : nunc princeps hujus mundi ejicietur foras* (2). »

Suarez admet l'enchaînement de Satan :

(1) August., *Civ. Dei*, lib. xx, cap. 7.
(2) Chrysost., *In Joan.* in hoc loco.

« Quelques-uns, pensent, dit-il, que ce fut un juste châtiment d'avoir osé tenter le Christ, et le poursuivre de sa haine jusque sur l'arbre de la Croix (1). »

Bien que ne dédaignant pas cette raison, elle semble cependant ne pas le satisfaire complètement, et ce grand théologien semble préférer celles fournies par l'Evêque d'Hippone.

Nous ne pouvons pas citer tout au long le chapitre 8 du livre XX de la Cité de Dieu, où saint Augustin traite *ex professo* du diable enchaîné au fond des enfers. Résumons brièvement sa doctrine.

Jésus-Christ, en mourant, voulait que les nations jouissent le plus tôt possible des fruits de sa rédemption. Si Lucifer avait eu libre entrée en ce monde, il est bien probable que l'évangélisation des peuples eût rencontré de grands obstacles. Ce fut la raison, dit saint Augustin, pour laquelle il fut enfermé : « *Ut non seduceret jam gentes*, » comme on enferme un fou furieux pour qu'il ne puisse nuire aux hommes.

Est-ce à dire pourtant que l'œuvre divine n'eût pu s'opérer en ce monde? que Satan eût pu séduire l'Eglise de Dieu, substituer son culte au sien et rétablir le paganisme? Non, mille fois non. L'Eglise a reçu les paroles de la vie éternelle : elle doit exister sans tache et immaculée, même lorsque, aux temps de l'Antéchrist, Lucifer sera de nouveau déchaîné sur la terre. L'Eglise n'avait donc rien à craindre pour son existence, malgré la puissance du diable; elle se serait développée, elle aurait crû, elle aurait illuminé des flammes de la vérité tous les peuples et toutes les nations. Mais de combien de dangers beaucoup plus grands n'eût-elle pas été entourée? S'il est vrai que le pilote qui dirige cette barque sur les flots orageux du monde est divin, c'est aussi certain que les passagers sont des hommes. Or, il convenait, à nous qui vivons sous la loi de grâce et d'amour, à nous qui devons former un seul troupeau de toutes les nations, que le démon ne pût nous effrayer par ses tentations nombreuses et calculées : que d'hommes n'aurait-il pas fait tomber, soit en les forçant, soit en les trompant? Quel mal n'aurait-il pas causé à l'Eglise pendant un temps aussi long? Que de pauvres âmes n'aurait-il pas entraînées, elles si faibles et si chétives sans la grâce, et qui, même avec la grâce, emportées par leurs passions, n'écoutent pas la voix de Dieu et tombent dans le péché? Se déguisant en ange de lumière, il aurait prêché la révolte contre Dieu, tandis qu'en troublant les consciences par les prodiges, ou en inspirant le désespoir, ils les aurait attirées à lui.

Voilà les raisons que développe l'Evêque

(1) *Suarezii opera*, édit. Vivès, tom. II; *De Angelis*, l. VIII, cap. 17, p. 1067.

d'Hippone. Nous ne voulons pas donner à ces raisons de convenance plus de valeur qu'elles n'en ont en réalité, ni donner comme absolument certaine et hors de tout conteste une telle opinion. Suarez, cependant, s'appuyant sur saint Grégoire (il ne parle pas de saint Augustin), la donne comme probable. Quand on connaît la valeur de ce théloogien et la prudence de ses décisions, on n'ose affirmer plus que lui.

On sera peut-être étonné que nous n'apportions pas en témoignage les textes de l'Apocalypse, où saint Jean parle de l'enchaînement de Lucifer; mais Suarez fait remarquer avec beaucoup de sens, à la suite des commentaires qu'il cite, que ces passages ne prouvent pas absolument, et peuvent recevoir d'autres interprétations : « *Quæ quidem loca non cogunt; alias enim habent expositiones* (1). » Même le texte : « *Nunc princeps hujus mundi ejicietur foras* » peut, d'après le même théologien, être interprété différemment. Saint Augustin y voit l'annonce et la prédiction de la conversion des âmes vers Dieu (2) : « *Prævidebat ergo Dominus quod sciebat, post passionem et glorificationem suam per universum mundum multos populos credituros, in quorum cordibus diabolus intus erat; cui quando ex fide renunciant, ejicitur foras.* » Nous avouons que le verset suivant semble favoriser ce sentiment : « Quand j'aurai été élevé de terre, dit le divin Sauveur, j'attirerai à moi toutes les nations. »

Saint Thomas d'Aquin, dans son commentaire sur ce passage, ne fait que rapporter la pensée de saint Augustin.

Sans vouloir donc donner un fondement certain à cette opinion, et sans vouloir l'appuyer d'une façon indéniable sur des textes précis de la Sainte Ecriture, il nous semble pouvoir nous servir de ce texte de saint Jean pour défendre cette opinion, en gardant toujours les limites imposées par la logique et la prudence. D'ailleurs, les raisons de convenance que nous avons données à la suite de saint Chrysostôme, de saint Augustin et de Suarez qui, lui-même, cite, comme partageant son opinion, saint Grégoire, suffisent pour satisfaire tout esprit qui ne veut ergoter sur des pointes d'aiguilles, et aime, quand il avance une opinion, à se trouver en bonne compagnie.

Lucifer est donc enchaîné au fond des enfers « pour le bien des élus et de l'Eglise, selon les décrets cachés de la divine Providence (3). » Restera-t-il toujours enchaîné ? Non. Saint Augustin nous apprend qu'à la fin du monde, quand viendra le moment de livrer la suprême bataille, entre les amis de Dieu et ceux du démon, il recevra de Dieu la permission de sortir du gouffre où il est, pour tenter l'Eglise et ceux qui croient. N'est-ce pas de ces jours où l'ange révolté montrera toute sa puissance, et mettra en jeu tous les ressorts de sa vaste intelligence pour séduire même les élus, si elle pouvait, n'est-ce pas de ces jours que Jésus-Christ a dit qu'ils seraient abrégés en faveur des élus ? Saint Augustin le pense, et, avec la clairvoyance du génie, il répond par avance à ceux qui pourraient faire à Dieu un crime de permettre ainsi au démon de venir tenter les saints des derniers jours.

« Ne convient-il pas, dit ce grand docteur, que toute la méchanceté du démon apparaisse? Ne convient-il pas qu'il revienne sur la terre pour que la fidélité et la patience de l'Epouse du Christ soient plus éprouvées et brillent d'un plus bel éclat (1)? » A la fin des siècles, il sera donc relâché : alors aura lieu le grand combat. Ce sera une lutte à mort contre le dragon infernal, et celui-ci sera vaincu. Vainqueur une première fois dans le combat contre l'humanité au jardin de délices, vainqueur apparent du Christ au Calvaire, que dans sa haine il a fait mettre en croix, mais en réalité vaincu et enchaîné par le Fils de Dieu, il écume au fond des enfers, préparant pour la fin des jours tous les éléments qui devraient lui assurer la victoire, s'il s'attaquait à tout autre qu'à Dieu et à Marie.

Il se prépare à ce dernier combat avec toute l'ardeur du désespoir, et une ténacité que nous ne pouvons expliquer : il ne peut se résigner à sa défaite. Son orgueil, un orgueil immense, incommensurable comme les abîmes de l'enfer, lui fait toujours croire, dans son aveuglement, que l'Eternel ne sera pas toujours le vainqueur ; et si par intervalle un éclair de son intelligence lui montre sa faiblesse en face du Très-Haut et la certitude de la défaite, alors il rugit; sa haine redouble avec ses souffrances, et les abîmes de l'enfer retentissent de ses hurlements. Nous ne pouvons nous faire une idée de cette haine, aussi grande que son orgueil, de cette haine qui l'aveugle, de cette haine qui l'empêche de mettre à profit les leçons que Dieu lui a infligées.

Un jour donc, Satan sera relâché par le monde. Depuis deux mille ans qu'il brûle dans les abîmes, il repasse dans sa mémoire tous les faits et les genres de combats qu'il a employés. Il voit quel est le meilleur système pour combattre l'Eglise. Il prépare pour ces jours d'effroi une guerre impitoyable et raffinée, auprès de laquelle les autres persécutions ne seront rien. Dix-huit siècles l'ont instruit, il saura réunir, en une seule fois, les tourments de Dèce et de Dioclétien aux mensonges et aux moqueries de Julien l'Apostat et de Voltaire, les invectives de Luther et de Calvin aux dé-

(1) *Suarezii opera :* loco cit. supra.
(2) *In Joann.*, tract. LII, in hoc loco.
(3) *Suarez., op. cit. sup.*

(1) August., *Civ. Dei*, liv. XX, cap. 8.

monstrations hypocrites des rationalistes modernes; il opérera des prodiges sans nombre, auprès desquels les opérations de nos tables tournantes et de nos spirites, même lucifériens, ne sont que des jeux d'enfants.

Qu'elle sera effroyable cette persécution qui arrivera à la fin des temps, alors que l'Antéchrist, inspiré par Lucifer, donnera l'assaut à l'Eglise de Dieu !... Et cependant, le diable échouera : beaucoup même de martyrs le vaincront.

Dieu, en effet, sait proportionner sa grâce aux tentations que doivent supporter ses enfants. Aussi, saint Augustin qui écrivait son livre de la Cité de Dieu dans les premières années du ve siècle, après la prise de Rome par Alaric, alors que beaucoup de fidèles croyaient bien proche la fin du monde, écrivait pour encourager les fidèles : « Que sommes-nous, comparés à ces saints qui seront dans ces jours où Lucifer sera déchaîné? Nous avons bien de la peine à le vaincre maintenant qu'il est lié. Et pourtant, quant il pourra parcourir le monde pour éprouver les enfants de Dieu, ne croyons pas qu'il ne pourra pas être vaincu. Nous avons vu, de nos jours, des soldats du Christ prudents et forts; s'ils eussent vécu quand le dragon sera délié, nul doute qu'ils n'eussent évité avec beaucoup de prudence toutes les embûches ténébreuses et n'eussent souffert tous les tourments avec beaucoup de patience (1). »

Voilà, croyons-nous, quelle semble être la doctrine des Pères de l'Eglise; nous l'avons exposée de notre mieux, et nous avons donné les raisons de convenance pour lesquelles messire Satanas est enchaîné au fond des enfers. Mais aussitôt une question se pose d'elle-même, et demande elle aussi sa solution. Comment pourrons-nous expliquer les apparitions de plus en plus nombreuses de Lucifer, authentiques et dûment constatées dans les triangles du Palladisme et autres lieux où le démon apparu s'est donné pour le prince des enfers?

Nous répondrons tout d'abord que, le diable étant le plus grand des menteurs, nous ne sommes pas obligés de le croire sur parole. Que l'apparition soit réelle, qu'un démon apparaisse après qu'on a invoqué Lucifer en personne, nous ne croyons pas qu'on puisse conclure à l'identité de Lucifer et des personnages apparus. Le diable aime à se moquer de ceux qui se donnent à lui : nous ne voyons nulle répugnance à ce que, jusque dans ses apparitions, il berne ses sectateurs : un autre diablotin apparaît sous son nom et une figure quelconque. Au surplus, nous ne voulons pas dire que Lucifer soit absolument étranger au mal qui se commet dans le monde; nous ne voulons pas dire qu'il n'inspire pas les diables qui, eux, peuvent venir sur terre, et qui transmettent aux hommes qui se donnent à lui ses ordres et ses conseils. Mais Lucifer lui-même, celui qui tenta Eve, qui, pendant quatre mille ans, conduisit dans le monde les légions de diables pour planter partout son culte et arracher du cœur des hommes l'amour de Dieu, ne peut plus agir comme autrefois; il ne peut plus conduire ses armées au combat; en un mot, il est enchaîné, et ce n'est plus lui qui effectivement conduit le combat contre Dieu et son Eglise.

A quelle époque Satan sera-t-il délivré? Quand pourra-t-il de nouveau venir assouvir sa rage en combattant contre Dieu et essayer sa haine et son intelligence contre l'Eglise, comme il fit sur le Calvaire contre le Seigneur Jésus? Personne ne connaît le temps et l'heure de ce jour de désolation. Son règne durera-t-il longtemps? Il est probable que, pendant trois ans et demi seulement, il persécutera les saints des derniers jours.

Or, rien n'annonce comme prochaine la catastrophe finale. Nous voyons, au contraire, une raison de convenance à ce que le monde jouisse longtemps encore des fruits de la Rédemption. Dieu, nous dit l'Ecriture, a parachevé son œuvre au milieu des temps. Or, cette œuvre qui est le complément de la création, c'est l'Incarnation. Quand, en effet, Dieu eut créé l'homme, il ne dit pas, comme il avait dit chaque soir de la création, que son œuvre était très bonne, parce que l'homme parfait n'avait pas encore paru. Nous croyons, en conséquence, que le monde a encore de longs jours à vivre, et que messire Satanas peut, pendant de longs jours encore, dévorer sa haine au fond des enfers.

Ad. Ricoux.

(1) Nous tenons à mettre sous les yeux des lecteurs ce passage de saint Augustin, aussi encourageant qu'instructif :

Et solvetur in fine, ut quam fortem adversarium Dei civitas superaverit, cum ingenti gloriâ sui redemptoris, adjutoris, liberatoris aspiciat. In quorum sane, qui tunc futuri sunt, sanctorum atque fidelium comparatione, quid sumus? Quando quidem ad illos probandos tantus solvetur inimicus, cum quo nos ligato tantis periculis dimicamus; quamvis et hoc temporis intervallo quosdam milites Christi tam prudentes et fortes fuisse, atque esse non dubium est, ut etiam si tunc in ista mortalitate viverent, quando ille solvetur, omnes insidias ejus atque impetus et caverent prudentissime et patientissime sustinerent. (*Civ. Dei*, lib. xx, cap. 8.)

Les prédicateurs vantent le passé, se désolent du présent, désespèrent de l'avenir : la foi d'Augustin n'agissait pas de même.

GUÉRISON ET CONVERSION

Le n° du 31 décembre 1895 des *Annales de Notre-Dame de Lourdes* contient un important article du Docteur Boissarie, l'éminent médecin en chef du Bureau des constations à Lourdes.

Quoique cet article, sur plusieurs points, n'ait rien de nouveau pour nos lecteurs, nous le reproduisons volontiers; car il est certainement le mieux fait de tous ceux parus jusqu'à ce jour sur la question qui en fait l'objet. En outre, il donne tous les noms qui avaient été tenus sous silence; il met en lumière, d'un façon remarquable, la corrélation merveilleuse de la guérison de Mlle Louise Dansette avec la conversion totale de Miss Diana Vaughan, au même jour et à la même heure; il fournit les détails les plus précis, et plusieurs inédits, sur le cas de la touchante miraculée de Lourdes.

Miss Diana Vaughan et Louise Dansette

Miss Diana Vaughan maîtresse templière.

Le 20 septembre 1893, l'apostat Adriano Lemmi était, par une élection frauduleuse, nommé chef suprême de la Maçonnerie universelle.

Parmi les palladistes de haut rang qui se séparèrent de ce pontife méprisé, se trouvait une Américaine, Miss Diana Vaughan, qui par deux fois donna sa démission, plutôt que de se soumettre à celui qu'elle appelait « le voleur condamné à Marseille. »

Le Palladisme, c'est le culte de Satan dans les arrières-loges, d'un rite spécial. Il a été fondé le 20 septembre 1870, le jour même où le Piémont s'emparait de Rome et proclamait l'abolition du pouvoir temporel du Pape. Ce jour là, on créait à Charleston une papauté maçonnique, on nommait un souverain pontife luciférien : Albert Pike.

Sollicitée par un parti de palladistes indépendants, Miss Diana Vaughan employait, depuis cette époque, sa fortune à la propagande des doctrines lucifériennes. Elle continuait la campagne contre Lemmi et publiait la circulaire dans laquelle celui-ci ordonnait de combattre toutes les manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc, et déclarait Voltaire « le saint du Dieu Lucifer. »

Cependant un grand nombre de catholiques invoquaient avec ferveur Jeanne d'Arc pour la conversion de Miss Diana Vaughan. Au mois de juin dernier, celle-ci se séparait définitivement de toute attache palladique et renonçait à ses pratiques lucifériennes. Bientôt, ce n'était pas seulement une rupture complète avec la Franc-Maçonnerie, c'était une véritable conversion due à N.-D. des Victoires et à N.-D. de Lourdes.

Nous lisons dans ses *Mémoires* : « On avait bien prié pour moi, pendant le pèlerinage national à la sainte Grotte des Pyrénées, et la divine Mère m'avait obtenu la plus grande des grâces. Gloire à Marie! Merci à tous ceux qui ont prié! »

Au commencement du mois d'août, Diana faisait parvenir aux Pères de l'Assoption la somme de 300 francs pour payer le prix du voyage de pèlerins pauvres, leur demandant de prier pour elle, afin qu'elle obtînt la foi sur divers points de notre sainte religion qui lui paraissaient encore obscurs. (1) Quelque temps après, elle remettait encore 200 francs destinés à envoyer à Lourdes, aux mêmes intentions, des personnes appartenant à l'archiconfrérie de N.-D. des Victoires. Pour se conformer à ses intentions, M. de Bessonies, chapelain de N.-D. des Victoires, choisit Louise Dansette, « la connaissant bien, nous dit-il, ayant suivi de près sa maladie, et la sachant humainement perdue. Elle était acceptée déjà comme malade par le pèlerinage national et une autre personne devait payer les frais de son voyage. J'ai insisté pour que Miss Diana Vaughan fût aussi sa bienfaitrice; j'ai versé 50 francs pour cela et Diana a reçu l'image de N.-D. du Salut indiquant qu'elle était la bienfaitrice de cette malade, mais elle n'a vu Mlle Dansette ni avant, ni pendant, ni après son pèlerinage à Lourdes. »

Laissons pour un instant Miss Diana Vaughan; nous allons suivre Louise Dansette dans son pèlerinage à Lourdes. Mais auparavant nous devons faire un retour sur le passé de cette jeune fille, étudier le caractère et les diverses étapes de sa maladie.

Louise Dansette, sa vie jusqu'à 30 ans

Dans le dernier numéro des *Annales*, nous faisions le récit de la guérison de Marie Gœrgen, la jeune fille de nos usines, succombant sous le poids d'une tâche trop lourde. C'était la plante battue par tous les vents, venue sans culture, sur un roc aride, qui cherche vainement à fixer ses racines et qui ne peut trouver les sucs nourriciers qui lui sont nécessaires. Aujourd'hui, c'est la plante de serre, c'est la Parisienne jetée trop jeune hors du foyer, foyer du reste mal gardé, où viennent retentir tous les bruits du dehors. Au milieu des privations de tout genre, co-

(1) Miss Vaughan remit encore, pour le même objet, 300 fr. à la Clinique des Avocats de Saint-Pierre, 100 fr. à une tertiaire franciscaine, sans compter les sommes que nous ne connaissons pas. L'un des amis les plus intimes de la vaillante convertie nous a dit, un jour, qu'elle aurait distribué en tout près de 2,000 fr. afin que des pèlerins pauvres allassent prier pour elle à la Grotte (*Note de la Revue Mensuelle.*)

toyant le luxe et le plaisir, manquant de secours religieux pour tempérer ses premières ardeurs et guider ses pas.

Menacée d'une anémie d'autant plus grave que le surmenage atteint à la fois son corps par le défaut de nourriture, d'air, par un travail excessif, et son cœur par les excitations prématurées et malsaines qu'elle rencontre partout autour d'elle, elle vit dans une atmosphère morale plus délétère que l'air qu'elle respire.

Jusqu'à 13 ans, Louise fut élevée chez les Sœurs. A 13 ans, elle fut mise en apprentissage chez des fleuristes : « Je fus placée, nous dit-elle, dans un milieu incompatible avec mon âge et surtout avec mes goûts, dans un entourage mauvais, séduisant pour tout autre caractère que le mien. Je vois bien aujourd'hui que la grâce et la protection du bon Dieu m'ont donné le dégoût de tout ce que je voyais. Instinctivement, je détestais cette vie frivole; je m'éloignais des personnes avec lesquelles j'étais obligée de vivre. Mes parents qui avaient grande confiance en ma nature, ne voyaient pas le danger auquel j'étais exposée. La religion tenait bien peu de place dans leur vie.

« Toutes les pratiques devaient s'arrêter pour eux à la première communion; le reste était superflu, complètement inutile. Jusqu'à 16 ans je vécus sur ces données, dans une sorte de léthargie morale; je souffrais cependant de cet état d'esprit, et déjà ma plus grande satisfaction était d'aller, le dimanche, à la messe à la dérobée. Là, je voyais avec envie les enfants de Marie avec leur pèlerine blanche et leur ruban bleu. Malgré l'opposition des miens et toutes les difficultés que je rencontrais autour de moi, je me mis sérieusement à l'œuvre, et, 4 mois après, je possédais le ruban bleu et la médaille. C'est alors que Dieu me fit une autre grâce, et des plus importantes : il mit sur ma route un saint prêtre qui m'a protégée contre le monde et ses séductions; grâce à lui, je suis toujours restée fidèle à la pratique des sacrements.

« A 17 ans, je fus obligée de quitter mes parents à cause des obstacles de tout genre, que je rencontrais auprès d'eux; je vécus seule dans ma chambre, je dus gagner ma vie et subvenir à tous mes besoins. J'étais bien exposée: La Sainte Vierge m'a toujours préservée de tout danger. Dans mon isolement, les Dames de Saint-François-de-Sales m'ont beaucoup soutenue. A 18 ans, je fis le vœu de virginité; je le fis sans prendre conseil et dans un élan de mon cœur. Je fus blâmée par mon directeur quand je lui fis cette confidence.

« De 18 à 31 ans, mon existence s'est écoulée dans des conditions difficiles et précaires. Je gagnais ma vie, au jour le jour, soutenue par une foi vive, une pratique assidue de la religion. »

Comme nous sommes loin de la conception que nous nous faisons de l'ouvrière de nos grandes villes. Dans un atelier de fleuristes, Louise Dansette mène la vie la plus austère et conserve, comme dans le cloître, la fidélité à tous ses engagements. Cependant elle est gaie, enjouée au milieu de ses compagnes; rien ne trahit chez elle l'effort ou le sacrifice, condition première de son existence. Pendant 14 ans, elle conduit sa vie sans un moment de défaillance; rien ne peut briser les ressorts de son âme bien trempée. Sa santé faiblira; le travail, les veilles, les privations de tout genre useront sa constitution physique, tandis que le séjour dans les ateliers, les contacts les plus mêlés resteront sans influence sur la pureté de son cœur.

Dieu proportionne ses grâces à nos besoins. Dans le monde brillant et riche, au milieu de toutes les séductions; dans le monde qui peine et travaille, au milieu des dangers que rencontre à chaque pas la jeunesse mal préservée, la grâce pénètre et s'insinue, et nous découvrons, dans les conditions les plus difficiles, des âmes d'une préservation parfaite.

Louise Dansette semble avoir bénéficié de ces grâces de choix. La résistance de son corps n'a pas été à la hauteur des énergies de son âme, sa santé devant faiblir. Jusqu'à 30 ans, la jeunesse l'avait soutenue, mais elle devait succomber sous le poids d'une tâche trop lourde. Survient la maladie, cruelle mais salutaire épreuve, qui la conduit au port entrevu, depuis longtemps désiré.

On ne fait pas à 18 ans le vœu de virginité perpétuelle pour passer sa vie dans un atelier de fleuriste. Elle était appelée à une vie plus parfaite, et Notre-Dame de Lourdes devait lui en montrer la voie, en lui en facilitant les moyens.

La maladie de poitrine, les crachements de sang. Quatre médecins reconnaissent une phtisie dont rien ne peut conjurer l'issue fatale.

Le 12 août 1894, Louise Dansette fut prise, à la suite d'un refroidissement, d'une congestion pulmonaire qui mit ses jours en danger. Elle reste deux mois au lit jusqu'au milieu d'octobre. D'octobre à février 1895, il y eut une reprise incomplète, mais les forces ne revenaient pas. Rien ne pouvait effacer l'état de langueur et de faiblesse dans lequel elle se trouvait. Le 17 février, une rechute terrible se produisit. Dès lors il n'y eut plus d'espoir, plus d'illusion possible sur la nature de sa maladie. C'était une tuberculose pulmonaire qui allait poursuivre malgré tout sa marche fatale.

La malade avait, dès les premiers mois,

épuisé ses faibles économies; elle avait dû s'adresser au bureau de bienfaisance pour obtenir un secours, des soins et des remèdes gratuits. Les docteurs Fournel et Pascalin, médecins de l'assistance publique, venaient la visiter souvent. Ils lui ont precrit successivement tous les remèdes usités en pareil cas : vésicatoires, pointes de feu, créosote, ergotine, etc., etc.

Pendant six mois, il n'y a pas eu un moment d'arrêt. Les quintes de toux étaient de plus en plus pénibles et se terminaient toujours par des crachements ou des vomissements de sang. De fortes suffocations l'obligeaient à rester assise sur son lit une partie des nuits ; enfin, des sueurs abondantes l'épuisaient absolument. Au mois de juin il y eut une hémorragie des plus graves ; on craignit pour sa vie, on lui administra les derniers sacrements.

Les livrets de maladie, délivrés l'un à la date du 19 février, l'autre du 8 juin, portent tous les deux : *Tuberculose chronique.*

Une dame du voisinage qui s'intéressait beaucoup à Louise, la conduisit, le 23 février, à un médecin de ses parents, le docteur Blache. Ce dernier est venu la voir à plusieurs reprises ; mais il n'a jamais voulu la prendre dans sa maison de santé de Villepinte, disant qu'il ne prenait que les malades qu'il pouvait espérer guérir ou améliorer, et que ce n'était pas le cas de cette jeune fille dont la situation lui paraissait désespérée.

Au mois de mai, Louise Dansette avait sollicité et obtenu son admission au pèlerinage national. Elle avait présenté à l'appui de sa demande le certificat suivant signé du docteur Blache.

Paris, le 7 mai 1895.

« Je soussigné, certifie que Mlle Louise Dansette, âgée de 32 ans, ouvrière fleuriste, demeurant rue Montigny, 7, est atteinte d'une affection tuberculeuse du sommet du poumon gauche, où j'ai constaté des points en voie de ramollissement qui ont donné lieu à de nombreux crachements de sang. »

Jusqu'au dernier moment, le diagnostic ne changea pas. Le 16 août, la veille du départ, le docteur Pascalin l'examine une dernière fois. Il déclare que le côté droit se prend à son tour ; il ordonne de l'iode, un vésicatoire et une potion créosotée. Nous avons sous les yeux cette ordonnance écrite sur une feuille du bureau de bienfaisance avec le nom et le n° de la malade.

Enfin le docteur Head, médecin anglais, protestant, venu pour examiner avant le départ les malades du pèlerinage national, relève avec beaucoup de soin l'observation de Louise Dansette. Il est frappé d'abord par son état cachectique. Les pertes de sang et la fièvre ont amené une altération profonde des traits. La respiration est précipitée, elle ressent des douleurs très vives dans toute la partie supérieure de la poitrine qui porte l'empreinte de nombreux vésicatoires. Il constate des altérations au sommet gauche et l'état général lui paraît tellement atteint qu'il la désigne pour faire partie du Train blanc, le train des grands malades.

Voilà donc 4 médecins qui portent le même jugement. Du reste, une maladie de poitrine qui depuis un an suit une marche progressive, qui se complique d'hémorragies aussi graves, qui déprime à ce point l'état général, une telle maladie n'a qu'un nom : c'est de la phtisie.

Le pèlerinage. La guérison constatée par six médecins

Le 19 août, Louise Dansette part pour Lourdes. Les crachements de sang et les suffocations continuent pendant le voyage. A Lourdes, les hémorragies sont plus abondantes et la malade doit passer au lit le premier jour de son pèlerinage. Le lendemain, de très grand matin, elle se rend à la piscine. Elle se baigne à 6 heures du matin. Dans l'eau, elle éprouve une secousse si violente qu'elle perd à peu près connaissance et, en sortant, elle est comme meurtrie et brisée. Cependant sa respiration est devenue entièrement libre, elle ne ressent plus ces points qui lui transperçaient la poitrine.

Louise Dansette ne vint pas au Bureau des constatations. Il lui répugnait de se produire, et puis on lui avait tant dit que sa maladie était une maladie chronique de langueur, qu'elle voulait laisser s'écouler quelques jours avant de proclamer sa guérison.

Dès son retour à Paris, elle est comme transformée ; l'appétit, le sommeil, les forces sont revenus. Elle monte, plusieurs fois par jour ses cinq étages sans fatigue ni étouffement ; enfin, depuis son immersion dans la piscine, les crachements de sang se sont arrêtés pour ne plus reparaître. Restait à faire constater officiellement sa guérison. Les médecins qui lui ont donné des certificats sont absents de Paris. Mlle Dansette va trouver un médecin qu'on lui désigne comme très consciencieux. Elle lui pose nettement la question suivante :

« Je me suis soignée depuis un an et l'on m'a dit que j'étais tuberculeuse. Je me sens beaucoup mieux, je voudrais être auscultée avec soin pour savoir si je suis guérie et si je puis reprendre mon travail. » Le docteur l'ausculte avec la plus grande attention, il n'hésite pas à rédiger le certificat suivant :

« Je soussigné, certifie que Mlle Louise Dansette, rue Montigny, est actuellement guérie de la bronchite pour laquelle elle s'est soignée

pendant un an et qu'elle peut reprendre sans crainte ses occupations. »

« 5 septembre 1895.

« Dr MULLER. »

Le docteur Blache était absent de Paris ; il était sur les bords de la mer. Par une coïncidence fortuite, il rencontre là le prêtre qui avait administré Louise Dansette, M. l'abbé Linart, vicaire de Saint-Eustache. Tous deux ignoraient la guérison et, en causant de la malade de la rue Montigny, le docteur déclare que « cette jeune fille est absolument perdue ; non seulement elle est tuberculeuse, dit-il, mais ces hémorragies l'ont épuisée. La science ne peut rien pour elle. Elle n'en a probablement pas pour un mois. »

Le docteur Blache rentre à Paris, et, quelques jours après, le 9 octobre dernier, il revoit son ancienne malade et cette fois en parfait état. Il l'examine avec soin et lui remet la déclaration qui suit :

« Je constate avec plaisir, *mais non sans étonnement*, que Mlle Dansette, que j'ai eu l'occasion de voir à la fin de mars, atteinte de tubercules du poumon gauche bien manifestes, est aujourd'hui entièrment guérie. »

« Paris, 9 octobre 1895.

« Dr BLACHE. »

Le docteur Lortat-Jacob, médecin principal de l'armée, ausculte avec beaucoup de soin Mlle Dansette, le 10 novembre, et ne trouve dans sa poitrine aucune trace de lésion. Les docteur Goix et Bull, de Paris, l'ont examinée le même jour et ont porté le même jugement que leur confrère. Je l'ai examinée avec eux et j'ai constaté une intégrité absolue de ses poumons. Je l'ai revue le 13 novembre, la veille de son entrée en religion, et j'ai été frappé de nouveau par son entrain, sa gaîté, la fraîcheur de son teint. Elle avait repris son embonpoint, tout respirait en elle la force et la santé.

Quelle transformation ! Ce n'était plus la malade que le docteur Head avait vue six semaines auparavant en pleine cachexie, ayant perdu tout appétit, toussant au moindre effort et dont le pouls battait d'une façon désordonnée.

Une maladie qui, depuis un an, poursuit sa marche en dépit de tout traitement, qui use toute résistance organique, qui menace d'une mort imminente, demande au moins une convalescence de plusieurs mois. Non ! en quelques jours tout était réparé. Toutes ces ruines s'étaient relevées ; on ne trouvait pas la plus petite fissure.

Malgré les pronostics les plus sombres, nous voyons guérir parfois des poitrinaires, mais comment guérissent-ils ? Ils restent valétudinaires pendant des mois et des années ; sensibles à toutes les intempéries, il faut les entourer de soins constants. Jamais en une heure, en un jour, on ne peut rétablir l'équilibre de leur santé qui semble à jamais compromis.

Louise Dansette est entrée chez les Religieuses de Sainte-Marie de la Famille, 136, rue Blomet, à Paris. Nous la trouverons bientôt au chevet des malades, se dépensant sans compter, passant les nuits, supportant toutes les fatigues, toujours à la hauteur de sa mission nouvelle. De semblables résultats sont au-dessus de nos moyens, et, suivant la parole du docteur Blache : « La science ne pouvait plus rien pour elle ; il fallait la laisser dans la chambre en lui accordant tout ce qu'elle demandait, la traiter avec le plus de douceur possible ; car elle n'en avait probablement pas pour un mois. »

Du reste, mieux que tous les raisonnements, les événements que nous allons rapporter montrent que cette guérison porte le caractère d'une facture divine.

Diana Vaughan. — Sa Conversion. — Coïncidence de jour et d'heure entre la guérison et la conversion.

Les associés de Notre-Dame des Victoires accompagnaient de leurs plus ferventes prières la délégation de l'Archiconfrérie au sanctuaire des Pyrénées. Ils demandaient à la Sainte Vierge la grâce d'une foi entière, et bientôt celle du baptême pour l'ex-luciférienne qui manifestait avec tant d'éclat sa confiance en la bonté de Marie.

Diana Vaughan aurait bien voulu accompagner le pèlerinage. Elle nous dit dans ses *Mémoires* : « Le samedi, 17 août, toute ma pensée se porta sur les malades qui de Paris partaient pour Lourdes ; j'aurais voulu, moi aussi, accompagner le pèlerinage, Mais cela n'eût pas été possible. Il m'a été communiqué que Sophia avait envoyé à la gare d'Orléans en espionnage l'Epi d'Or (Sœur Maçonne 1408) en compagnie d'un frère brésilien. Ils réussirent à se faufiler sur les quais ; ils inspectèrent plusieurs trains de pèlerins pour voir si je n'étais pas là. »

Le 21 août, Louise Dansette guérissait dans la piscine, et le 21 août, le même jour, à la même heure, Diana Vaughan ayant enfin l'entière foi voyait ses derniers doutes s'évanouir. Dès son lever, elle rédigeait et signait une déclaration de fidèle chrétienne, acceptant, sans aucune réserve, tous les enseignements de l'Eglise.

Notre-Dame de Lourdes par cette guérison récompensait la foi de sa malade. Elle montrait, en outre, sa bienveillance maternelle pour Diana Vaughan qui, trois jours après, le 24 août, au moment de la rentrée du pèlerinage

national à Paris, faisait sa première communion. Dans quels sentiments de foi? Diana va nous le dire elle-même par ces quelques lignes écrites au soir de ce grand jour :

« Qu'ajouter à tout cela, dit-elle, ci ce n'est que je suis confondue? Lorsque mon esprit met en présence mon hier et mon aujourd'hui, la bonté divine me paraît éclatante, d'une telle sublimité que ma plus douce joie est de m'anéantir dans l'amour du bon Maître, de me réfugier dans son cœur, de ne plus vouloir vivre que là. » En parlant de sa conversion, Diana nous dit : « Le miracle, en mon fait, a plus d'étendue qu'on ne l'a pu penser. Il y a autre chose que le fait relatif à un individu. Mon entrée dans l'Eglise de Dieu est la fin d'une race diabolique, race de haute-maçonnerie occultiste. Mon oncle et moi nous sommes les derniers descendants de l'alchimiste rose-croix Thomas Vaughan. »

D'après son récit, elle aurait en main un pacte, signé le 25 mars 1645, entre Satan et son aïeul Thomas Vaughan, pacte qu'elle détruira le jour de son entrée en religion, qu'elle voudrait pouvoir fixer également au 25 mars.

Quoi qu'il en soit de son origine, il y a dans sa carrière de palladiste un évènement important que nous devons rapporter ici.

En 1885, d'après le récit du docteur Bataille, Diana se présentait devant le Triangle *Saint-Jacques* de Paris pour obtenir la grade de Maîtresse Templière. Elle fut soumise à une série d'épreuves. Pour la dernière, on apporta une hostie consacrée et Sophia Walder qui dirigeait la séance, cracha dessus ; puis, elle invite Diana à l'imiter.

Diana la regarde froidement et répond avec une décision énergique :

« Non ! »

Stupéfaction générale. « Mais, lui dit Sophia, c'est une formalité obligatoire, »

La jeune fille secoua la tête négativement.

« Je ne ferai pas cela, dit-elle. Mon père m'a toujours dit que la communion n'était qu'un symbole. Je ne crois pas à la présence de Dieu dans ce pain mystique. Je crois indigne d'outrager follement un morceau de pain et de le poignarder ; ce serait une insanité, et je ne suis pas folle. Je me refuse absolument à me livrer à cet acte d'aberration. »

Sa réception fut ajournée. Menacée d'être jugée et condamnée à mort, elle comparut devant le Triangle *les Onze-Sept*, de Louisville. Là, pendant la séance, un démon, Asmodée, parut tout à coup et prit sa défense. Depuis cette époque, elle aurait été respectée dans toutes les loges.

Nous serions en plein surnaturel diabolique. Nous ne faisons que citer, sans pouvoir nous porter garants.

*
* *

Comment ces deux jeunes filles, parties des points les plus extrêmes, ont-elles pu se rencontrer sur un même terrain ? Elles sont du même âge, mais en dehors de là, dans leur vie, tout est contraste, tout les divise.

Diana a fait profession de foi à Lucifer, elle pratique ouvertement son culte.

Louise Dansette mène dans le monde la vie d'une religieuse. Perdue dans un atelier de fleuriste, elle fait, à 18 ans, le vœu de virginité perpétuelle.

A trente ans, Louise Dansette rencontre l'épreuve, la maladie cruelle, sans espoir. L'horizon se ferme brusquement. Que va-t-elle devenir ? Sa pensée se tourne vers Lourdes et l'espérance renaît dans son cœur.

Diana trouve les déceptions devant elle. Au milieu de ses égarements, elle a conservé une droiture naturelle. Elle se sépare de ses coréligionnaires. Elle dénonce Lemmi qui combat le culte de Jeanne d'Arc et veut canoniser Voltaire. A ce mot de Jeanne d'Arc tombé de sa plume, on commence à prier pour elle, on la recommande à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. La grâce fait son chemin ; bientôt elle s'intéresse aux pèlerins de Lourdes, elle les suit par la pensée, le désir ; elle paie le voyage de Louise Dansette.

Le même jour, à la même heure, nous avons deux guérisons, l'une de l'âme et l'autre du corps. Notre-Dame des Victoires et Notre-Dame de Lourdes unissent leurs bénédictions sur ces deux jeunes filles.

Diana Vaughan a désormais des accents de foi que pourrait lui envier Louise Dansette. Le jour de sa première Communion, elle écrit : « Enfin, ô mon Dieu, vous m'avez toute; quel transport, et qu'elle suave béatitude ! ô Jésus, gardez-moi ! votre amour est trop bon pour y mêler quelque autre sentiment humain. L'Eucharistie, voilà le vrai divin, c'est le ciel dans le cœur de la créature. »

Comment en un jour son éducation religieuse, s'est-elle parfaite à ce point? Si les guérisons de Lourdes ne connaissent ni les convalescences graduelles, ni les reprises incomplètes, les conversions qui s'opèrent par ces coups imprévus de la grâce ne demandent pas une longue éducation. Un rayon éblouissant dissipe toutes les ombres.

Dans la disposition de ces événement, il y a plus qu'une coïncidence, il y a clairement l'action de la Providence.

Ces deux jeunes filles ne se connaissaient pas, elles ne se sont encore jamais vues ; leurs prières sont montées ensemble aux pieds de la Vierge Immaculée. Diana demandait la guérison de sa malade et Louise Dansette la plénitude de la foi pour sa bienfaitrice. Elles ont été exaucées toutes les deux.

Conversion et guérison se prêtent un mutuel appui, et leur caractère surnaturel éclate de la façon la plus évidente. Que les voies de Dieu sont grandes et mystérieuses! Que nos conceptions sont bornées en présence de ces résultats qui s'imposent à notre admiration, mais qui ne sont pas de notre domaine!

Dr BOISSARIE.

Le F∴ Combes et le Vatican (1)

Les relations sont toujours très tendues entre le ministère radical et le Vatican. L'ex-abbé Combes, devenu, par la grâce des frères Trois-Points, ministre des cultes, s'ingénie à domestiquer l'Eglise qui l'a tiré de la pauvreté et de l'ignorance.

Cet homme, se croyant tout-puissant, prétend sortir des traditions du passé. Toujours, depuis la proclamation du Concordat, le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique se sont mis d'accord pour la nomination des évêques. C'est ce qu'on appelle l'entente préalable, et pas une nomination épiscopale n'a paru au *Journal officiel* sans être acceptée par le Chef de l'Eglise. La lettre du Concordat n'affirme pas que les choses doivent se passer ainsi, mais c'est une heureuse tradition dont tout le monde se trouve bien.

Le ministre Combes n'est pas un homme de tradition. Il l'a montré par les multiples pirouettes qu'il a exécutées au cours de son existence. Il veut, dit-il, s'en tenir à la lettre du Concordat, et nommer purement et simplement les évêques. Et il prétend faire une grande grâce au Pape, en lui laissant un mois pour démontrer que les élus de M. Combes sont indignes. Passé ce mois et faute de cette démonstration, M. Combes et ses collègues sont résolus, dit-on, à ne plus s'occuper de Rome et à publier les nominations faites par eux.

C'est facile à dire, mais peut-être plus difficile à faire. M. Combes n'est pas le premier qui songe à cette tentative. On l'a déjà essayée sous le ministère Gambetta. Mais on ne trouva pas un candidat digne et sérieux qui consentit à se faire nommer évêque, d'abord par le ministre, et à recourir ensuite à Rome pour obtenir l'investiture canonique. L'on fut obligé de renoncer à un pareil projet.

Il en sera de même de M. Combes. Nous sommes persuadés qu'il ne se trouvera point dans le clergé français, un homme capable d'accepter une charge épiscopale sans l'assentiment du Père commun des fidèles. L'Eglise de France n'est pas mûre pour le schisme.

Et si, par impossible, il se trouvait un ambitieux capable de ceindre la mître dans ces conditions, celui-là ne trouverait ni église, ni troupeau, nous en sommes certains.

C'est à propos du siège de Toulouse qu'est née la crise qui sévit en ce moment entre le Vatican et le quai d'Orsay. Le ministère précédent avait promis ce siège à Mgr Bourret, et le choix était agréable à Rome. Mais le ministère radical ne veut point de Mgr Bourret ; il veut nommer à Toulouse l'archevêque actuel d'Albi, Mgr Fonteneau. Quelques-uns font à ce prélat l'injure de croire qu'il se prête à de telles manigances. Nous n'en croyons rien.

En attendant, les nominations épiscopales ne se font pas, et sept sièges actuellement sont vacants. L'heure est sombre, mais Dieu se rit des projets des humains, et il peut demain changer en joie la tristesse d'aujourd'hui. On a vu des retours plus soudains et plus profonds que la chute d'un ministère radical.

L'abbé A. RAMBAUD.

(1) Extrait de l'*Observateur Français*, du 12 janvier.

Le Jeune Martyr

Nous empruntons à l'*Almanach des Missions*, 1895, le touchant récit du martyre d'un jeune chrétien, victime de la superstition diabolique des Pahouins, peuplade sauvage du Gabon.

A ceux qui ne le connaissent pas, il faut commencer par dire que l'Ogowé est un fleuve du Gabon, grand comme deux ou trois fois la Seine, la Loire ; — si j'osais, j'ajouterais à ces noms celui de la Garonne, mais j'ai peur de froisser mes lecteurs de Gascogne...

Il vient de là-bas, loin dans l'intérieur du Continent noir. Et depuis presque ses sources jusqu'à Ndjolé, il descend avec une sorte de colère par un escalier de rapides ; de sorte que, pour le remonter, il faut passer dans de grandes pirogues à travers toutes ces chutes, par-dessus ces rochers, et manœuvrer dans ce bouillon qui saute, écume et murmure perpétuellement comme un chant de mort. Malheur à ceux, en effet, dont la pirogue s'emplit et chavire : parfois on en sort, souvent on y reste. On en a vu sombrer à pic : ils ne reparaîtront qu'au jugement dernier. Cependant, semblables émotions ne sont point données à tout le monde, et l'an dernier, le P. Tristan et le Fr. Hermès, qui montaient, pour la première fois, à Lastoursville, n'ont chaviré que quatorze fois en vingt-cinq jours, sans perdre autre chose que tous leurs effets et quelques lambeaux de leur peau...

Ajoutez à cela que les deux rives, sur un long parcours, sont peuplées de villages

pahouins qui, pour un rien, tirent sur vos pirogues, vous pillent et vous font toutes sortes d'avanies. — Il est mal de médire de son prochain en général et de ses paroissiens en particulier. Aussi, j'affirme que ces Pahouins sont charmants, considérés à un certain point de vue; mais, par ailleurs, je conviens tout bas, dans mon intérieur, et en prenant bien garde de ne le dire à personne, que ce sont les plus voleurs, les plus sales, les plus querelleurs et les plus mal tournés de tous les sauvages que j'ai jamais vus. Or, j'en ai connu, je vous assure, de bien des types et de bien des couleurs, depuis mon âge de sept ans et moins, où j'allais déjà considérer ceux des champs de foire. En ce temps-là, cela ne me coûtait que « dix centimes, deux sous » : c'était le bon temps !

Avec beaucoup de difficultés et de diplomatie, M. de Brazza parvint le premier à passer là, il y a une dizaine d'années : ayant conclu des arrangements avec les chefs, il fut même assez heureux pour obtenir, de quelques-uns, leurs enfants, dans le but de leur apprendre un peu de français et de les dégrossir à notre contact.

C'est dans ces parages que nous nous retrouvons aujourd'hui, le P. Bichet et moi, chacun dans sa pirogue, essayant de monter sans trop d'encombres à la Mission Saint-Pierre-Claver de Lastoursville. Le convoi se compose de neuf de ces longues embarcations, taillées dans des troncs d'arbres, et manœuvrées par des Doumas avec une hardiesse, un sang-froid et une adresse extraordinaires.

De temps en temps, quand paraît, sur l'une des rives, un village pahouin considérable, les pagayeurs s'arrêtent et vont acheter quelques produits, dont ils n'ont généralement pas besoin : des bananes, du manioc, des volailles, du caoutchouc, de l'ivoire : à ce prix seulement, on peut passer et jouir d'une tranquillité relative. C'est le libre-échange imposé d'office, fusil en main.

Nous venions d'aborder à un de ces villages. Ma pirogue était tout près du bord, et les indigènes étaient massés là, en un groupe armé, compact et bruyant. Or, pendant que les Doumas faisaient leurs marchés, sans, bien entendu, quitter leurs pirogues, afin de pouvoir prendre le large à la première alerte, j'aperçois un enfant d'environ douze à quatorze ans, d'une maigreur effrayante. Sa peau est ratatinée, ses bras et ses jambes ressemblent à des morceaux de bois desséchés, et son petit squelette se dessine lamentablement sous son enveloppe. Seuls, dans sa tête trop grosse, ses grands yeux humides et noirs comme ceux d'une gazelle, conservent une vivacité extraordinaire ; sa bouche a un sourire d'une douceur et d'une mélancolie étranges. On dirait un mort qui vient de se relever, et qui se promène...

« Bonjour, mon Père ! » me dit-il tout à coup en excellent français.

Presque effrayé de cette apparition qui m'interpelle, je réponds :

« Comment ? Tu parles français.

— Oui, j'ai été à la Mission de Sainte-Marie, au Gabon. C'est M. de Brazza qui m'y a conduit.

— Et tu m'as reconnu ?

— Je ne t'ai jamais vu ; mais tu es habillé comme les *Minissès*. Es-tu *Minissè ?*

— Oui. Et toi, es-tu baptisé ?

— Oui.

— Quel nom ?

— Florentin.

— Mais tu es malade ?

— Je suis empoisonné.

— Empoisonné, mon pauvre enfant ! Par qui ?

— Par les Pahouins que voilà.

— Mais pourquoi ?

— Ils voulaient me faire entrer dans des affaires de fétiches, mauvaises, mauvaises. Grand péché pour moi. J'ai dit non pendant deux jours ; le troisième, ils m'ont fait boire le poison.

— Mais ton père n'a rien dit ?

— Je n'ai plus de père...

— Et ta mère ?

— Je n'ai plus de mère... »

Et les yeux de l'enfant devenaient plus humides, les miens aussi...

Après un silence pendant lequel je ne trouvais rien à dire : « Père, reprend-il, confesse-moi. J'ai encore la vie pour dix jours : le sorcier l'a dit. »

Personne autour de nous ne nous comprenait. Seulement, pendant que les uns étaient à leurs affaires, discutant et criant, d'autres nous considéraient avec attention et surprise. Très ému, je confessai sommairement cet humble martyr, lui debout sur la rive et moi dans ma pirogue.

Mais déjà, un grand féticheur, qui s'était approché, nous faisait des yeux épouvantables, et les pagayeurs me pressaient d'en finir. L'enfant, s'agenouilla, et pendant que la pirogue s'éloignait, je lui donnai l'absolution dernière.

« Merci, s'écria-t-il, je suis heureux ! »

Je n'ai jamais revu ce pauvre petit sauvage, mort lentement pour la foi et la morale chrétiennes, avec une simplicité sublime, qui n'avait ni prêtre, ni parent, ni ami pour le soutenir, qui n'empruntait rien de sa force à l'entraînement des circonstances et ne devait être connu de personne au monde. Quand il fut près de sa fin, on le jeta sans doute au fleuve, comme on le fait ordinairement des condamnés ; mais j'ai confiance que les anges

d'Afrique ont recueilli son âme, et que DIEU lui a trouvé sa place parmi la Légion de ceux qui lui ont rendu témoignage.

Depuis, son image m'est apparue souvent, et j'ai pensé qu'elle méritait d'être proposée comme modèle aux petits Chrétiens d'Europe, baptisés, eux aussi, confirmés, eux aussi, et souvent, eux aussi, persécutés dans leur foi et leur morale par les Pahouins de laCivilisation.

MGR LE ROY,
vicaire apostolique du Gabon.

Y a-t-il encore des Druides ?

On lit, sous ce titre, dans la *Voix de N.-D. de Chartres :*

Evidemment nous n'avons pas en vue ici les habitants de Dreux ; ils seraient les premiers à sourire d'une question si naïve. Nous voulons parler des sectateurs de la vieille religion druidique. Au premier chapitre d'un livre récent que nous venons de parcourir avec beaucoup d'intérêt : *La Vergine Addolorata* ou *N.-D. de Campovallo*, nous venons de lire une page que nous croyons utile de reproduire.

L'auteur après avoir rappelé le culte primitif de la Sainte Vierge à Chartres, et sa statue érigée là par les druides avant l'ère chrétienne, ajoute ce qui suit :

« .. Disons en passant que le druidisme, qui paraissait être éteint depuis le VII[e] siècle, dans un chaos de paganisme romain, de sauvagerie celtique et de christianisme dénaturé, a résisté au concile de Nantes qui, en 618, le condamna solennellement.

Sur les confins de l'Allier et de Saône-et-Loire, vers Dompierre et Bourbon-Lancy, les druides existent encore ; ils sont connus sous le nom de *Blancs*, à cause de la couleur de la robe dont leurs prêtres sont revêtus. Leurs réunions ont lieu la nuit, au fond des bois, sous les chênes séculaires. Ils ont quatre fêtes par an ; les chefs sont désignés sous le nom d'archevêques et d'évêques de Blancs. Ce sont les archi-druides et les druides.

Les Blancs sont d'une probité méticuleuse. Les femmes, surtout, sont attachées à leur culte. Ils ne se marient qu'entre eux.

Le druidisme s'est sensiblement épuré. Plus de prêtresses, plus de sacrifices d'animaux, mœurs douces et honnêtes ! Mais le culte du gui a survécu ainsi que les danses au clair de lune.

Les Blancs ont une horreur instinctive du baptême. En voici une preuve récente : En 1893, vers Paray-le-Monial, un enfant naquit d'une druidesse. Une voisine catholique le fit baptiser en cachette. La mère ayant appris ce « crime », se jeta sur la coupable et faillit la tuer. La Correctionnelle s'en mêla, dit-on. Cette virago était mère jusqu'au bout des ongles !

Mais on assure — et c'est à cela que nous voulions en venir — *qu'une statue de femme portant un enfant dans ses bras* figure encore aux fêtes officielles, et qu'elle est l'objet d'une profonde vénération. Les jeunes filles chantent en son honneur sous les « *arbres-prêtres* » une sorte d'hymne en langue inconnue, qui pourrait bien être du celtique défiguré.

Les druides de l'antiquité étaient instruits ; ils avaient des collèges, des livres mystérieux. Peut-on dire qu'ils n'ont jamais rencontré des Juifs qui leur auraient révélé les prophéties ? Le Juif a toujours été cosmopolite. »

UN GOUVERNEMENT CHER

Nous voulons parler du gouvernement maçonnique de la France.

Le rapporteur général du budget au Sénat a inséré, dans son rapport, le tableau suivant, d'où il ressort que le peuple français est le plus imposé de l'univers.

Bons contribuables, lisez et méditez :

Dépenses totales budgétaires des pays d'Europe pendant l'année financière 1893.

ÉTATS	POPULATION	DÉPENSES budgétaires totales (Ordinaires et extraordinaires)	CHARGES par habitant	
—	—	— fr.	— fr.	c.
France	38.343.192	3.357.197.000	87	55
Prusse	30.632.169	2.367.600.000	77	29
Autriche-Hongrie	41.358.886	2.604.817.000	65	98
Belgique	6.195.355	343.966.000	55	52
Danemark	2.172.380	90.315.000	41	57
Espagne	17.560.352	736.561.000	41	94
Grande-Bretagne	37.880.764	2.304.500.000	60	85
Grèce	2.187.208	105.701.000	48	32
Italie	30.535.848	1.853.058.000	57	40
Luxembourg	211.088	9.803.000	46	44
Monténégro	200.000	1.500.000	7	50
Pays-Bas	4.669.576	289.506.000	61	99
Portugal	4.708.178	250.191.000	53	21
Roumanie	5.038.342	189.640.000	37	63
Russie d'Europe	97.807.339	4.161.833.000	42	55
Finlande	2.412.135	42.150.000	17	47
Serbie	2.161.961	62.749.000	29	01
Suède	4.806.651	34.360.000	27	95
Norvège	1.988.674	69.984.000	35	19
Suisse	2.917.754	102.850.000	35	25
Turquie d'Europe	21.078.000	394.731.000	18	72
Bosnie, Herzégovine	1.336.091	20.883.000	15	63
Bulgarie	3.309.168	9.369.000	27	»
Totaux	359.511.973	19.583.204.000	54	47

La vérité, d'après le rapporteur lui-même, est que notre budget présentera un total plus fort que celui qu'il a introduit dans ce tableau.

Il dit que, tous comptes faits, nous payons réellement **120 francs par tête**.

Les dépenses ordinaires annuelles ont augmenté d'**un milliard** en vingt ans, c'est-à-dire depuis que les francs-maçons sont au pouvoir.

Vive la République maçonnique!

TRENTE-CINQ ANNÉES
DU
GRAND ORIENT DE FRANCE
(1860-1894)
DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE FRANÇAISE

Nous rappelons ce que nous avons dit dans le numéro où nous avons commencé la publication de ces listes de chefs d'ateliers. Il ne s'agit pas ici de démasquer des palladistes, et nous ne nous préoccupons pas non plus de savoir si telle ou telle loge possède ou non une annexe androgyne. Nous reproduisons l'extrait fidèle des annuaires officiels du Grand Orient de France. Nous plaçons cette divulgation *uniquement et exclusivement sur le terrain politique* : étant donné que c'est dans les ateliers maçonniques qu'ont été élaborées toutes les lois impies, toutes les mesures de persécution contre l'Eglise, les Vénérables, les Très-Sages, les Grands-Maîtres ont tous leur part de responsabilité dans l'œuvre mauvaise, irréligieuse, néfaste, qui a été accomplie par les Chambres; ce sont donc purement et simplement des politiciens plus ou moins ignorés que nous présentons au public.

Avis. — Nous ne donnons l'indication des jours de réunion ou tenues que pour les loges existant encore actuellement. Quant aux loges tombées en sommeil, cette indication ne nous semble plus avoir aucun intérêt.

DEUXIÈME PARTIE

Les Chapitres
ET LEURS TRÈS-SAGES

AISNE

Saint-Quentin

JUSTICE ET VÉRITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 26 janvier 1894.

Très-Sages : — Begnicourt, Florimond, chef d'escadron de cavalerie, commandant le recrutement de Saint-Quentin ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Blondiaux, fabricant de tissus, 2, rue Varlet.

Temple : — 21, boulevard du 8 octobre (1894).

Tenues : — Le 3e jeudi du 1er mois de chaque trimestre.

ALPES-MARITIMES

Nice

LA FRANCE DÉMOCRATIQUE

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 6 septembre 1887.

Très-Sages : — (1888) Gaffié, Gustave, gantier, 7, rue Paradis ; Rose-Croix. — (1889) le même. — (1890) le même ; Chevalier Kadosch. — (1891) Fricero, Paul, marchand-tailleur, 3, place Masséna ; Chevalier Kadosch. — (1892) le même, 27, avenue de la Gare ; Prince du Royal Secret. — (1893) le même. — (1894) le même ; Trente-Troisième.

Temple : — 12, rue Chauvain (1888 et 1889). — 4, rue Adélaïde et 2, rue de Russie, galeries vitrées (1890-1894).

Tenues : — Le 2e samedi des mois impairs.

BOUCHES-DU-RHONE

Marseille

LA PARFAITE SINCÉRITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages. — (1860) Saunier, maître de forges, 6, rue de la Croix; Chevalier Kadosch. — (1861-1865) le même. — (1866) le même, maître forgeron de marine. — (1867) Chevalier, négociant, 44, place Saint-Michel ; Chevalier Kadosch. — (1868) le même, propriétaire. — (1869) le même, 35, place Saint-Michel. — (1870) Saunier, comme ci-dessus. — (1871) Fopiano, propriétaire, légiste, 11, rue Saint-Ferréol ; Chevalier Kadosch. — (1872) Réuni par décision du 27 janvier au Chapitre la *Réunion des Amis-choisis*, sous le titre de Chapitre *Parfaite Sincérité et Réunion des Amis choisis réunis*, — (1872) Fopiano, propriétaire, légiste, 11, rue Saint-Ferréol ; Chevalier Kadosch. — (1873) le même, huissier près le tribunal civil. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) Saunier, proprié-

taire, 41, rue de la République; Chevalier Kadosch. — (1876) Gibon, propriétaire, ancien entrepreneur de travaux publics, 80, rue Nau; Chevalier Kadosch. — (1877) Brochier, ingénieur civil, 29, rue de la République; Rose-Croix. — (1878) le même. — (1879 et 1880) le même; Chevalier Kadosch. — (1881) le même, maire de Marseille. — (1882) Balanger, Alphonse, clerc de notaire, 50, rue Paradis; Chevalier Kadosch. — (1883-1885) le même. — (1886) Nugue, Maurice, marchand de glaces, 76, vieux chemin de Rome; Chevalier Kadosch. — (1887-1893) le même. — (1894) le même, Inquisiteur Inspecteur Commandeur.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1860-1894).

Tenues : — Le dernier dimanche du mois.

LA RÉUNION DES AMIS CHOISIS

Chapitre souché sur la loge du même titre.

Très-Sages. — (1861) Benoît, propriétaire, 122, boulevard Baille; Chevalier Kadosch. — (1862 et 1863) le même. — (1864 et 1865) le même, 98, rue Terrusse. — (1866) le même, 104, rue Terrusse. — (1867) le même, 21, rue Haxo. — (1868-1870) le même. — (1871) Gibon, entrepreneur, 80, rue Nau; Chevalier Kadosch. — (1872) Réuni au Chapitre de *la Parfaite Sincérité*, sous le titre de Chapitre *Parfaite Sincérité et Réunion des Amis choisis* (Décision du Conseil de l'Ordre du 27 janvier 1872). Voir la Loge précédente.

Temple : — 24, rue Piscatoris (1871).

Aix

LES ARTS ET L'AMITIÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très Sages : — (1865) Brémond, avocat, 5, rue de l'Official; Chevalier Kadosch. — (1866) le même. — (1867) de Fresquet, professeur à la Faculté de droit; Rose-Croix. — (1868) le même. — (1869) le même. — (1870) Brémond, comme ci-dessus. (1871) le même. — (1872) Tombé en sommeil. — Réveillé en 1894. — (1894) Olive, André-Casimir, professeur de mathématiques à l'Ecole des Arts et Métiers, 10, rue des Epinaux; Chevalier Kadosch.

Temple : — 25, rue Fonderie (1870). — Place de la Plate-Forme (1871). — Rue des Champs (1894).

Tenues : — Le 1er mercredi du mois.

CALVADOS

Caen

THÉMIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Mondehare, propriétaire, 14, rue des Carmes; Rose-Croix. — (1861-1863) le même. — (1864) Bayeux, adjoint au maire; Rose-Croix. Pour la correspondance : Thierry, rue de l'Eglise Saint-Julien. — (1865) le même, professeur à la Foculté de Droit. — (1866) le même. Pour la correspondance : Thierry, place Blot. — (1867) le même, avocat. Pour la correspondance : Halbique, pharmacien, rue Saint-Jean. — (1868) le même, adjoint au maire. Pour la correspondance : Darbour, 43, rue Neuve Saint-Jean. — (1869 et 1870) le même. — (1871) le même, 14, place Saint-Laurent. Pour la correspondance : Jeanne, 41, rue Basse. — (1872 et 1873) le même. — (1874) le même. Pour la correspondance : Vautier, agréé, 21, rue aux Lisses. — (1875) le même, avocat près la Cour d'appel, même adresse. — (1876) le même, professeur à la Faculté de Droit. — (1877) Boissée, propriétaire, prairie de Caen; Rose-Croix. — (1878) le même. — (1879) le même; Chevalier Kadosch. — (1880) le même; Chevalier Kadosch. (1881) le même. — (1882) Laffetay, Adolphe, négociant, 35, rue Neuve-Saint-Jean; Rose-Croix. — (1883 et 1884) le même. — (1885) Denis, Victor-Félix, propriétaire; Rose-Croix. — (1886) Moucot, Alphonse, négociant en papiers peints; Rose-Croix. — (1887) le même, 10 et 12, rue des Jacobins. — (1888-1891) le même. — (1892) Lignier, Octave, professeur à la Faculté des Sciences, 10, route de Creully; Chevalier Kadosch. — (1893) le même. — (1894) Le Béhot, Léon, médecin-pharmacien, 3, rue Montoir-Poissonnerie; Rose-Croix.

Temple : — 44, rue Neuve-Saint-Jean (1867-1894).

Tenues : — Le 1er samedi du mois.

CHARENTE

Angoulême

LES AMIS DE LA PAIX

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1864) Dupuy, rentier, ancien commissaire-priseur; Rose-Croix. — (1865 et 1866) le même. — (1867) le même; Chevalier Kadosch. — (1868) Dulary, négociant; Rose-Croix. — (1869-1871) le même. — (1872) Tombé en sommeil.

Temple : — 56, rue de Beaulieu (1867-1871).

CHARENTE-INFÉRIEURE

Rochefort

L'ACCORD PARFAIT

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Giral, agent administratif de la Marine en retraite, 113, rue des Fonderies;

Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863) Bussard, chef ouvrier d'État d'artillerie de la Marine, 17, rue Laforêt; Rose-Croix. — (1864-1869) le même. — (1870) Tombé en sommeil.

DORDOGNE

Périgueux

AMIS PERSÉVÉRANTS ET ÉTOILE DE VÉSONE RÉUNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1872) Gaillard, notaire, rue Mouchy; Rose-Croix. — (1873) Charrière, Auguste, avocat; Rose-Croix. — (1874) le même, ancien magistrat, 3, rue du Calvaire. — (1875) Gaillard, comme ci-dessus. — (1876 et 1877) le même. — (1878) Tombé en sommeil. — Réveillé le 2 février 1892. — (1892) Gadaud, Antoine-Elie, docteur en médecine, conseiller général, sénateur de la Dordogne; Chevalier Kadosch. — (1893 et 1894) le même 6, rue de la République.

Temple : — 10, rue Saint-Front (1892-1894).

Tenues : — Le 2e samedi des mois impairs.

DOUBS

Besançon

SINCÉRITÉ, PARFAITE UNION ET CONSTANTE AMITIÉ RÉUNIES

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Bruand, Nicolas, négociant, 58, Grande Rue; Rose-Croix. — (1861-1868) le même. — (1869) le même, juge au tribunal de commerce. — (1870 et 1871) le même. — (1872) le même, membre du Conseil municipal — (1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875-1884) le même. — (1885 et 1886) le même, maire. — (1887 et 1888) le même, maire. Pour la correspondance : Bruand, jeune. — (1889) Baigue, Henri, entrepreneur de travaux publics, 9, rue des Chambrettes; Rose-Croix. — (1890-1892) le même. — (1893) le même, adjoint au maire. — (1894) le même.

Temple : — 2, rue Saint-Antoine, ancienne Eglise Saint-Antoine (1875-1894).

Tenues : — Le 3e jeudi du mois.

DROME

Valence

L'HUMANITÉ DE LA DROME

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1861) Lavis, avocat, rue du Jeu-de-Paume; Chevalier Kadosch. — (1862) le même — (1863) Roux, bijoutier; Rose-Croix. — (1864) le même, place des Clercs. — (1865) Ferlin, entrepreneur, place de la Préfecture; Rose-Croix. — (1866 et 1867) Brès, avoué; Rose-Croix. Pour la correspondance : Liamacel, chez M. Brès, à Tournon-sur-Rhône. — (1868) Roux, comme ci-dessus. — (1869) Fayard, avocat, rue Jonchères; Rose-Croix. (1870 et 1871) le même. — (1872) Roux, comme ci-dessus. — (1873) Victor, professeur de langues vivantes; Rose-Croix. — (1874-1876) le même. — (1877) Tombé en sommeil.

Temple : — 1, Combe Sylvante (1871). — Côte des Chapeliers et Côte Courbe Sylvante (1872-1877).

GARD

Nîmes

L'ÉCHO DU GRAND ORIENT

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : — (1860) Fatalot, chef du bureau central du chemin de fer, avenu Feuchères; Rose-Croix. — (1861) le même. — (1862) aucun nom dans l'Annuaire. — (1863 et 1864) le même. — (1865-1867) le même ; Chevalier Kadosch. —(1868) Tombé en sommeil.

GIRONDE

Bordeaux

LA CANDEUR

Chapitre souché sur la Loge du même titre

Très-Sages : — (1860) Bras-Laffitte, avocat, 137, rue Sainte-Catherine ; Trente-Troisième. — (1861 et 1862) le même. — (1863-1865) le même, avocat à la Cour impériale. — (1866) le même, 26, place Dauphine. — (1867) le même. — (1868) de Monchy, avoué honoraire ; Chevalier Kadosch. — (1869 et 1870) le même. — (1871) le même, 52, rue des Remparts. — (1872) Bontou, restaurateur, 64, rue Porte-Dijeaux ; Chevalier Kadosch. — (1873) le même. — (1874 et 1875) aucun nom dans l'Annuaire. — (1876) Tourné, propriétaire, 73, rue Grateloup ; Rose-Croix. — (1877-1881) le même ; Chevalier-Kadosch. — (1882-1886) le même. — (1887) Delribal, Alexandre, contrôleur des chemins de fer, 37, rue des Menuts ; Rose-Croix. — (1888) Laserrade, Maximilien, contrôleur des Douanes, 25, rue Servandoni ; Rose-Croix.— (1889) Roques, Barthélemy, propriétaire, conseiller municipal, 2, rue des Douves ; Chevalier Kadosch. — (1890) le même. — (1891) le même. — (1892) le même ; Trente-Troisième. — (1893) le même, adjoint au

maire. — (1894) Lacoste, Dominique-Honoré, représentant de fabrique, 19, cours de Tourny ; Rose-Croix.

Temple : — 8. rue Nauville (1868-1871). — 22, rue Mouneyra (1872-1875). — 8, rue Nauville (1876-1885). — 8, rue Ségalier (1886-1894).

Tenues : — le 2e lundi du mois.

LA VÉRITÉ

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 7 juillet 1884.

Très-Sages : — (1885) Bourdole, Henri, 25, allées Damour ; Chevalier Kadosch. — (1886) le même, entrepreneur de couvertures. — (1887) Larrégieu (Vincent), architecte, 19, rue du Loup ; Chevalier Kadosch. — (1888) Lacoste (Albert), comptable, 36, route de Bayonne ; Chevalier Kadosch. — (1889) Larrégieu, Vincent, comme ci-dessus. — (1890-1893) le même. — Fusionné avec le Chapitre *la Candeur*, le 1er juin 1893.

Temple : — 8, rue Ségalier (1885-1893).

FRANÇAISE D'AQUITAINE

Chapitre souché sur la Loge du même titre ; reconstitué le 27 février 1875.

Très-Sages : — (1875) De Saint-Denis, négociant, 30, cours des Fossés ; Rose-Croix. — (1876) le même. — (1877) Coulon, négociant en vins, conseiller municipal, 36, rue des Incurables ; Rose-Croix. — (1878 et 1879) le même. — (1880) Moulnier, contrôleur principal des contributions directes, 149, rue Sainte-Catherine ; Rose-Croix. — (1881-1883) le même. — (1884) Huriot, directeur de l'Asile national des Sourdes-Muettes, rue Saint-Cernin ; Chevalier Kadosch. — (1885) le même. — (1786) Joulia, Charles, chef d'institution, 69, rue Benauge, la Bastide ; Rose-Croix. — (1887) le même. — (1888) le même, 152, rue d'Espagne ; Chevalier Kadosch. — (1889-1891) le même. — (1892) Molinié, Francis-Grégoire, 302, boulevard de Talence ; Chevalier Kadosch. — (1893) le même. — (1894) le même, négociant, propriétaire.

Temple : — 95, rue Judaïque (1875 et 1876) — 8, rue Ségalier (1877-1894).

Tenues : — Le 1er mardi du mois.

LES FRANCS CHEVALIERS DE SAINT-ANDRÉ D'ÉCOSSE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Bordenave, rentier ; Prince du Royal Secret. — (1861) le même. — (1862) Lubet, négociant ; Rose-Croix. — (1863) Bordenave, comme ci-dessus, propriétaire. — (1864-1867) le même. — (1868) Joly, négociant ; Rose-Croix. — (1869) le même. — (1870) Bontou, restaurateur ; Chevalier Kadosch. — (1871) Salles, entrepreneur de travaux publics, 23, rue Colbert ; Rose-Croix. — (1872 et 1873) le même. — (1874 et 1875) aucun nom dans l'Annuaire. — (1876) Volkerick, marchand de papiers peints, 52, cours Balguerie-Stuttemberg ; Rose-Croix. — (1877) Chassin, Jean, tailleur, 2, cours du Trente-Juillet ; Rose-Croix. — (1878) Tombé en sommeil. — Réveillé en 1883. — (1883) Ballade, Jean, 16, rue des Tanneries ; Rose-Croix. — (1884-1887) le même. — (1888) Carrère Maxime, négociant, 7, rue du Serporat ; Chevalier Kadosch. — (1889 et 1890) le même. — (1891) Milhau, Paul, commis des ponts et chaussées, 11, rue des Faures ; Rose-Croix. — (1892) le même. — (1893) Carrère, Maxime, comme ci-dessus ; conseiller municipal. — (1894) le même.

Temple : — 15, rue Saint-Siméon (1860-1867) — 95, rue Judaïque (1868-1876) — 8, rue Ségalier (1877-1894).

Tenues : Le dernier lundi du mois.

L'ÉTOILE DU PROGRÈS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1860) Choucherie, huissier ; Chevalier Kadosch. Pour la correspondance : rue du Jardin des Plantes, 15. — (1861-1863) le même. — (1864-1866) le même, huissier près le tribunal civil de première instance. — (1867) Bloy, chef d'institution, 23, rue Fondaudège ; Rose-Croix. — (1868) Dubosq, avocat agréé au tribunal de commerce, 20, cours du Chapeau-Rouge ; Chevalier Kadosch. — (1869) Hermitte, avocat, 66, cours de Tourny ; Trente-Troisième. — (1870) le même. — (1871) Choucherie, comme ci-dessus, 23, rue de Pilliers-de-Tutelle. — (1872) le même. — (1873) Dubosq, comme ci-dessus. — (1874) Tombé en sommeil.

Temple : — 95, rue Judaïque (1870-1874).

HAUT-RHIN

Mulhouse

LA PARFAITE HARMONIE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

Très-Sages : — (1863) Mailhet, docteur-médecin 40, quai de la Sinne ; Rose-Croix. — (1864) Heilmann, Albert, manufacturier ; Rose-Croix. Pour la correspondance : Willmann, père, 11, rue des Champs-Elysées. — (1865-1867) le même. — (1868) Willmann, Antoine, négociant, 11, rue des Champs-Elysées ; Rose-Croix. — (1869 et 1870) le même. — (1871) Tombé en sommeil.

HAUTE-GARONNE

Toulouse

LES COEURS RÉUNIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1860) Garres, peintre d'histoire, 10, rue Tamponière; Rose-Croix. — (1861) Soulé, propriétaire; Rose-Croix. — (1862) Pujol, homme de lettres, 52, allées Louis-Napoléon; Chevalier Kadosch. — (1863) le même. — (1864-1866) le même, 44, rue Saint-Rome. — (1867) Soulé, Lucien, propriétaire, 12, rue Tolosane ; Rose-Croix. — (1868) Pujol, comme ci-dessus. — (1869) le même. — (1870) Soulé, comme ci-dessus. — (1871-1873) le même. — (1874) aucun nom dans l'Annuaire. — (1875) le même. — (1876) Godar, Paul, rentier, 3, rue Mirepoix; Rose-Croix. — (1877-1880) le même. — (1881) le même, 31, rue des Balances. — (1882-1888) le même. — (1889) Tombé en sommeil.

Temple : — 13, rue Traversière-Saint-Georges (1860-1867). — 3, rue de l'Orient (1868).

L'ENCYCLOPÉDIQUE

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1860) Denat, entrepreneur, 23, allée des Platanes; Rose-Croix. — (1861 et 1862) le même. — (1863-1868) le même, 23, allée Saint-Etienne. — (1869) Salze, propriétaire; Rose-Croixr — (1870) le même, 6, rue des Gestes. — (1871-1874) le même. — (1875) Tombé en sommeil. — Réveillé en 1881. — (1881) Mériel, Paul, directeu. du Conservatoire de musique ; Rose-Croix. — (1882) le même. — (1883) Thil, Marius, manufacturier, 15, rue du Faubourg Arnaud-Bernard ; Rose-Croix. — (1884) le même. — (1885) Flourac, Louis, marchand-tailleur, 10, rue d'Alsace-Lorraine; Rose-Croix. — (1886) Delmas, Charles, négociant, 51, rue Rempart-Saint-Etienne ; Rose-Croix. — (1887) le même. — (1888) Pech, Charles, négociant, 7, rue Fourtanier-Alexandre; Rose-Croix. — (1889-1891) le même. — (1892) le même, 24, rue latérale Raymond IV ; Chevalier Kadosch. — (1893) le même, 46, rue Denfert-Rochereau. — (1894) le même.

Temple : — 3, rue de l'Orient (1868-1894).
Tenues : — Les 2e et 4e vendredis du mois.

HAUTE-MARNE

Chaumont

ÉTOILE DE LA HAUTE-MARNE

Chapitre souché sur la Loge du même titre, le 7 juin 1886.

TRÈS-SAGES : — (1887) Prost, Victor, décoré de la médaille militaire, horloger, conseiller municipal à Gevrey-Chambertin, Côte-d'Or ; Trente-Troisième. Pour la correspondance : Séjournant, négociant à Chaumont. — (1888 et 1899) le même. (1890) le même, député, 27, rue des Martyrs, à Paris. — (1891) le même. — (1892) De Resteau de Corbaumont, ingénieur, à Nancy ; Rose-Croix. Même adresse. — (1893) le même. — (1894) Royer, Jules, architecte, maire de Joinville, Haute Marne ; Rose-Croix.

Temple : place et rue de la Loge (1887-1892). — café du Commerce, entrée par le Marché-Couvert (1893 et 1894).

Tenues : Le 3e dimanche des mois d'avril, juillet, octobre, janvier, à 2 heures de l'après-midi.

HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes

LA PROPAGATION DE LA VRAIE LUMIÈRE

Chapitre souché sur la Loge du même titre en 1893.

TRÈS-SAGES : — (1893) Trélut, Auguste, vétérinaire ; Rose-Croix. — (1894) Duran, Jules, dit Berni, maître bottier, au 14e régiment d'artillerie, 25, rue Abbé-Torné ; Rose-Croix.

Temple : — rue Petite-des-Moulins (1893 et 1894).

Tenues : — le 1er dimanche de chaque trimestre.

HÉRAULT

Béziers

LA RÉUNION DES AMIS CHOISIS

Chapitre souché sur la Loge du même titre.

TRÈS-SAGES : — (1860) Coulon, propriétaire, Chemin Neuf, Avenue de Sauchères ; Rose-Croix. — (1861) Cœurdacier, entrepreneur de travaux publics ; Rose-Croix. — (1862-1864) aucun nom dans l'Annuaire. — (1865) Perréal, docteur-médecin ; Rose-Croix. — (1866 et 1867) le même. — (1868) Moulin, maître de chai ; Rose-Croix. — (1869) le même. — (1870) Igier, chef de train principal au chemin de fer du Midi ; Rose-Croix. — (1871) Tombé en sommeil.

Temple : 3, rue du Capus (1865-1870).

(*à suivre*)

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES MUSULMANES DANS L'AFRIQUE DU NORD

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Qadrya (an 561 de l'Hégire ; 1166 de J.-C.)

(Suite)

« Nos frères d'Algérie peuvent-ils conserver l'espoir de chasser les conquérants chrétiens ? Et si leurs chefs n'ont pas cet espoir, se conforment-ils aux préceptes de notre sainte religion en continuant une guerre dont les résultats les plus certains sont la mort, la misère et la ruine des populations placées sous leur direction ?

« C'est au nom de ces malheureuses populations, dont ils sont les oukil et les consolateurs, que les Moqaddem de nos saintes confréries, témoins de leurs misères, élèvent leur voix vers les illustres interprètes de nos livres sacrés, afin d'apprendre de leur bouche si la continuation de la guerre est commandée par le Très-Haut, ou si, en conservant leur religion, les tribus algériennes peuvent accepter de vivre momentanément sous la domination des chrétiens, qu'elles ont vaillamment combattus et qu'elles n'ont plus l'espoir de vaincre » (1).

Après de bien longues discussions, après avoir bien compulsé tous les versets du Coran, après avoir cité tous les commentaires des plus habiles docteurs de l'Islam, les Euléma présents décidèrent, à l'unanimité, que le peuple algérien pouvait goûter les douceurs de la paix. « Quand un peuple musulman, dont le territoire a été envahi par les infidèles, les a combattus aussi longtemps qu'il a conservé l'espoir de les en chasser, et quand il est certain que la continuation de la guerre ne peut amener que misère, ruine et mort pour les Musulmans, sans aucune chance de vaincre les infidèles, ce peuple, tout en conservant l'espoir de secouer leur joug avec l'aide de Dieu, peut accepter de vivre sous leur domination, à la condition expresse qu'ils conserveront le libre exercice de leur religion et que leurs femmes et leurs filles seront respectées. »

(1) Léon Roche : *Trente-deux ans à travers l'Islam*, tome II, pages 11 et 12.

Cette fois, les Tidjanya triomphaient d'Abd-el-Kader, et lui infligeaient une défaite qui lui serait autrement sensible que la prise d'Aïn-Madhi ne l'avait été à Tidjani. Il aurait beau faire, aussitôt que cette décision serait connue, les Khouan l'abandonneraient, et il n'aurait plus avec lui que quelques centaines, un millier tout au plus, de cavaliers faisant la guerre par amour du pillage plutôt que pour la défense de la religion : l'émir lui-même ne serait plus le représentant de la cause sainte ; ce ne serait plus qu'un homme ordinaire combattant pour sauver une couronne qui lui échappe, mais on lui enlevait du coup toutes ses forces. Ces faits se passaient à Kairouan, le 19 août 1841.

Cependant, vu l'importance d'une telle décision, les Euléma demandèrent à ce qu'elle fut confirmée par leurs confrères des grands centres intellectuels d'Orient. Dans cette décision, il faut reconnaître l'influence des Taibya et des Tidjanya, les premiers prévoyant qu'Abd-el-Kader appellerait bientôt à son secours les populations du Maroc, entraînerait l'empire dans une guerre contre la France ; les seconds par jalousie et aussi par politique, comme nous le montrerons quand nous parlerons d'eux. Peut-être aussi leur intelligence s'ouvrit-elle très facilement et leur fit interpréter favorablement les textes, grâce aux belles pièces d'or que Léon Roche glissa habilement dans leurs mains. « Je ne veux pas dire, ajoute-t-il malicieusement, que j'ai acheté leur conscience, mais j'ai adouci leur fanatisme. »

Le 6 novembre, grâce à la lettre que lui avait donnée Tidjani pour le Cheik de la grande mosquée et de l'université de Djemaa-el-Ezha (Co., VI, p. 6. La mosquée des fleurs), et aussi grâce surtout à l'influence de Mahomet-Ali, et de quelques métaux « pour adoucir le fanatisme », une seconde fetoua était délivrée à Léon Roche à peu près dans les mêmes termes que celle du Kairouan. Ce fut dans cette réunion que le Moqaddem des Kadrya, le Cheik El-Kadiri, refusa d'apposer son sceau au bas de la décision, car ce serait, disait-il, infliger ue blâme à l'émir, dont il était le coaffilié. Le Moqaddem Ihaïa ben Ahmed-el-Bouzidi, de l'ordre des Tidjanya, ne fut pas si scrupuleux : sur l'ordre de son maître, il avait accompagné le Français en Egypte ; là, il le quitta, et, à son retour en Algérie, par haine pour Abd-el-Kader,

il publia cette décision qui avait reçu déjà la sanction de deux grands centres universitaires. Aussi, au mois d'avril 1842, le général de Lamoricière constatait-il les heureux effets produits par la publicité donnée à la fetoua, obtenus des Euléma du Caire « par les arguments irrésistibles » (lettre de Léon Roche à Bugeaud, 10 novembre 1841). Cette fetoua fut enfin confirmée par les Euléma de la Mecque ; un seul s'y opposa avec fureur, ce fut Snoussi qui ne voulait à aucun prix entendre parler de paix avec les infidèles.

Ainsi fut consommée la perte du grand émir ; il avait pris Aïn-Madhi ; les Tidjanya se vengèrent en obtenant une décision qui le dépouillait de toute autorité aux yeux des Khouan ; ce n'était plus le vaillant chef combattant pour la religion, c'était un vulgaire émir, combattant pour conserver son rang. Son appel à la guerre sainte ne sera plus entendu aussi facilement, et le jour où dans toute l'Algérie on saura que sa conduite est désavouée par les chefs des différents ordres, il n'aura plus que quelques cavaliers. Qu'aurait fait Abd-el-Kader, s'il avait pu grouper autour de lui tous les Khouan, et n'avait pas dû employer contre ses frères les armes qu'il avait fabriquées contre nous. Il aurait fallu que tout Moqaddem préférât le bien de la religion à son amour-propre ; et cependant il est curieux de remarquer que dans cette fetoua que nous avons citée presque tout entière, on ne voit aucun blâme à l'adresse de l'émir. Les Qadrya ne condamnent pas sa conduite ; les Tidjanya, malgré leur haine, voient en lui le vrai représentant de l'Islam, et les autres ordres comme les Taibya le poursuivent parce qu'il ne veut pas transiger avec les principes de son ordre.

Que les Qadrya soient à craindre ou non, là n'est pas la question ; il ne suffit pas, en effet, d'avoir beaucoup d'hommes bien déterminés pour faire de grandes actions ; il faut un chef qui d'une parole, d'un regard, électrise tous ceux qui viennent se ranger sous son autorité. Il imprime alors, à ceux qui l'entourent, son esprit, sa manière de voir, et bon gré, mal gré, ils le suivent à la victoire ou à la mort. Justement à cause de leur tolérance, cet ordre semble plus spécialement à craindre, car il se livre au premier venu ; aucun ordre ne subit autant que lui les influences du milieu où il se trouve ; lui que M. Rinn trouve si tolérant en Algérie, est, de son propre aveu, très fanatique à la Mecque. Nous le demandons à tout homme qui veut réfléchir un moment sans prévention aucune, est-il possible qu'un ordre ayant partout les mêmes doctrines n'ait pas aussi partout le même esprit ? Il n'en est pas des Qadrya comme des Tidjanya, qui se sont scindés en deux branches rivales ; les Qadrya n'ont qu'un seul et même supérieur général qu'ils vénèrent comme une idole et auquel ils sont prêts à donner tout ce qu'il voudra sur un de ses désirs. Sans doute, si loin de Bagdad, chaque Moqaddem se considère comme un peu indépendant, et chacun semble former une petite congrégation dans cet ordre, le plus répandu et le plus populaire de l'Islam ; voilà pourquoi tous les Qadrya n'ont pas répondu à l'appel de l'émir. Mais aussi nous devons remarquer avec quel respect tous les Moqaddem de l'ordre en ont toujours parlé, même lorsqu'ils prenaient une décision contre lui et le sacrifiaient au bien de la religion et des Musulmans ; mais, si au lieu d'un simple Moqaddem, c'eut été le vieux Cheik Bagdad qui eût fait entendre sa voix pour combattre l'infidèle, vous auriez vu tous les Qadrya se lever en masse et marcher en phalanges serrées contre nous. Abd-el-Kader Ben-Mahi-Eddin, Moqaddem des Qadrya, nous a montré par une lutte héroïque de près de quinze ans ce dont est capable cet ordre, qui dut non seulement nous combattre, mais lutter encore contre les Derqaoua et les Tidjanya. Plaise à Dieu que la France ne trouve pas un autre Abd-el-Kader, car nous ne savons si elle trouverait un medjelés aussi complaisant que celui de Kairouan, du Caire ou de la Mecque, pour donner une décision en notre faveur en priant les Kouan de déposer les armes.

CHAPITRE II

Chadelya (fondés 656 de l'hégire — 1258 de J.-C.)

Si-Snousi disait que tous les ordres religieux se rattachaient aux Djenidya, car tous avaient pris de Djenidi les doctrines du Soufisme ; on pourrait presque en dire autant de cet ordre dont nous allons donner une courte notice : plus de trente ordre différents, dont quelques-uns ont une réelle importance, comme les Aïssaoua, les Taibya, etc., se rattachent à l'ordre des Chadelya. Il sera curieux d'observer comment des ordres,

dont l'esprit est absolument différent, ou plutôt le semble-t-il, peuvent sortir d'une même souche : comment des Chadelya, dont le fondateur recommandait tant de ne pas s'occuper des affaires de la terre, sont sortis les Derqaoua, les Taibya, les premiers vouant une haine à mort aux Turcs et à tout gouvernement légitimement établi; les seconds au contraire se servant de leur influence pour soutenir sur son trône la famille qui règne au Maroc.

Primitivement, les Chadelya semblent être plutôt une école philosophique qu'un ordre religieux. Les premiers supérieurs furent, en effet, de grands savants et jouirent, auprès de leurs compatriotes du Maghreb, d'une juste réputation. Avant le sixième siècle de l'hégire, le Soufisme n'était pas encore connu dans cette partie de l'Islam. Les seuls ordres religieux qui s'y trouvèrent répandus, étaient des ordres étrangers au pays, et ayant au loin leur centre d'action et de gouvernement. Abou Médian-Choaïb ben Hocein-el-Andalousi, importa dans le Mayreb les idées de la philosophie indienne : disciple de Djenidi et d'Abd-el-Kader-el-Djilani, il se posa tout d'abord non comme un vulgaire disciple mais comme un vrai fondateur d'ordre. Né à Séville, vers l'an 520 de l'hégire (1127 de J.-C.), il alla étudier à Fez; puis quand il eut acquis sous deux habiles maîtres la science nécessaire, il voulut aller en pèlerinage à Tlemcen, où il s'arrêta. Sa science lui attira de nombreux disciples; à la Mecque, il rencontra Abd-el-Kader-el-Djilani et se lia d'une étroite amitié avec lui; l'ayant suivi à Bagdad, il resta auprès de lui jusqu'à sa mort et y puisa les pures doctrines du Soufisme; plus tard, il retourna dans sa patrie pour la faire jouir de ses lumières; il professa à Séville et à Cordoue, et enfin vint s'établir à Bougie. Dans sa vieillesse, il jouissait d'une telle réputation que le roi de Tlemcen fut jaloux de sa gloire. Malgré ses disciples qui le priaient de ne pas s'exposer à la colère du roi qui l'avait mandé auprès de lui, Abou Médian partit, mais mourut en arrivant en vue de Tlemcen, 594. Abou Médian fut vraiment un homme supérieur et sa réputation n'était pas usurpée. Il fut un vrai Soufi dans toute la force du terme; les auteurs musulmans vantent tous sa sagesse, sa science et son humilité; malheureusement l'humilité du Soufi, c'est l'orgueil des chrétiens.

Un jour, racontait-il à ses disciples, Dieu lui avait apparu et lui avait dit : « Choaïb, tu as fait de nombreux actes d'humilité; tu m'as toujours bien servi; tu as été toujours un fidèle Soufi; aussi ton mérite est bien grand à mes yeux et je te pardonne tes péchés. » Et Dieu même ajouta : « Heureux le mortel qui aura joui de ta présence; heureux même qui verra celui qui t'a vu. » Vraiment c'était trop d'humilité, ou, pour mieux dire, il est le type du vrai Soufi : bouffi d'orgueil, plongé dans le mysticisme, abruti par ses nombreuses prières qu'il récite sans faire attention au sens, fuyant la société de ses semblables qu'il ne connaît pas, ayant l'imagination exaltée et en ébullition à cause des jeûnes et veilles démesurés qu'il s'impose, le Soufi qui est parvenu à être favorisé de l'extase, regarde les pauvres mortels d'un œil de mépris; il ne connaît que sa précieuse personne, et, dans l'erreur de son jugement, il croit voir Dieu là où il n'y a que le produit de son imagination, ou quand vraiment il y a extase, comme dans le cas présent, il prend les ténèbres pour la lumière et l'ange de l'enfer pour Dieu. Il est bien triste de voir des hommes souffrir de la sorte, s'imposer des mortifications plus grandes que n'importe quel saint du christianisme, à tel point que nous ne croyons pas qu'un Khouan puisse vivre sans une intervention diabolique, jeûner des mois et des mois, réciter continuellement des prières, souffrir plus que les plus malheureux des hommes et un jour aller brûler pendant une éternité.

Et cependant, sans cesse sur les lèvres de ces Soufi, vous entendrez des mots comme ceux-ci : Mon rôle, ici-bas, c'est d'aimer Dieu, de le bénir, de le prier, de faire connaître son saint nom et de lui demander d'exterminer les infidèles; mon rôle, c'est de le servir, c'est de servir mes frères, c'est de leur faire du bien; mon rôle, enfin, c'est de parvenir, par la pratique de l'humilité, par la mortification, les veilles, les jeûnes, à l'état extatique. Ce n'était pas seulement de lui qu'Abou-Median disait un jour :

« Le sentiment de la grandeur et de la toute-puissance divine exalte mon âme, s'empare de tout mon être, préside à mes pensées les plus intimes, de même qu'aux actes que j'accomplis au grand jour et aux yeux du monde. Ma science et ma piété s'illuminent de l'éclat des lumières d'en haut. Quel est celui sur qui se répand l'amour de Dieu? C'est celui qui le connaît et qui le recherche par-

tout, et encore celui dont le cœur est droit et qui se résigne entièrement à la volonté de Dieu. Sachez-le bien, *celui-là seul s'élève dont tout l'être s'absorbe dans la contemplation du Très Haut*... C'est de lui qu'on peut dire : Tu verras les montagnes, que tu crois solidement fixées, marcher comme marchent les nuages » (Rinn., p. 215-216).

Les nombreux ouvrages qu'il composa sur le Soufisme et les autres branches d'enseignement, lui attirèrent une grande réputation. Nul, mieux que lui, nous dit un auteur arabe, ne sut pénétrer dans les mystères de la vie spirituelle ; nul, mieux que lui, ne pénétra les reculs de la vie contemplative ; le monde invisible des esprits n'avait pour lui rien de caché. Aussi, c'est avec raison qu'on l'a appelé le Cheik des Cheik, le qotb et le goût par excellence. « Nul ne pratiqua plus que lui le renoncement au monde, ne s'abîma davantage dans la contemplation des mystères divins et ne pénétra plus avant dans la recherche des secrets du spiritualisme. C'était un Soufi parfait (1). »

Abou-Median n'était donc qu'un habile philosophe et un grand Soufi. Ses nombreux disciples prirent le nom de Mandanya ; mais le vrai fondateur de l'ordre fut Abd-el-Sellem-ben-Machich, dont toute la gloire, aux yeux des Musulmans, est d'avoir préparé la voie au grand Chadeli, qui fut vraiment un fondateur d'ordre et, quoiqu'il n'eût rien écrit par forfanterie, ses leçons, recueillies avec soin par ses disciples, contiennent tous les principes qu'invoqueront, contre les gouvernements établis, les Derqaoua et les autres sociétés musulmanes qui se réclament de son origine.

Abou-Hassez-Aliech-Chadeli naquit près de Ceuta, vers l'an 595 de l'hégire (1200 de Jésus-Christ), initié tout jeune encore aux doctrines des Soufistes par un des disciples de Abou-Median, il se fit surtout l'élite de Abd-el-Sellem-ben-Machich. A la mort de son maître et sur sa recommandation, il se rendit dans l'Ifickia (Tunisie), cherchant une localité appelée Chadel; là il se fit une retraite et commença à mener la vie des saints de l'Islam, passant ses jours dans le jeûne et les mortifications, faisant de longues prières et s'efforçant d'arriver à l'état extatique par les moyens que son maître lui svait enseignés. Bientôt, une grande foule vint le trouver dans sa solitude et se mit à célébrer sa vertu. Chadeli se laissait faire ; mais sa réputation porta ombrage à la jalouse susceptibilité des détenteurs du pouvoir ; bien plus, un certain Ben-el-Berra mit tout en œuvre pour nuire au pieux solitaire, à l'élu de Dieu. L'accusation portée contre lui était grave et pouvait lui attirer la peine capitale : il était accusé d'athéisme. En vérité, cet ennemi n'était pas vulgaire et son intelligence était plus développée que celle de ses compatriotes ; il était facile, en effet, de prouver à Chadeli, imbu des doctrines du Soufisme, qu'il était un athée parce qu'il était panthéiste. Aussi, pour fuir sa punition justement méritée, il quitta la Tunisie et alla s'enfermer dans la solitude aux environs d'Alexandrie ; mais son ennemi avait prévenu les Euléma du Caire.

Ce fut dans cette retraite que Gabriel lui apparut et lui demanda quelle punition il voulait voir infliger à son ennemi. « Je demande, répondit Chadeli à son envoyé céleste, que mon ennemi perde la mémoire et que sa tombe devienne un lieu d'immondices. » Ces vœux furent exaucés. Nous ne finirions pas si nous voulions raconter tous les miracles que Dieu fit pour prouver la sainteté de son serviteur ; les légendes sont nombreuses à ce sujet. Le souverain de l'Egypte partageait vis-à-vis de l'illustre exilé les préventions des Euléma ; Dieu, pour le corriger, permit qu'une nuit il fût roué de coups par les anges, afin de le faire revenir à de meilleurs sentiments. Ce fait nous rappelle, malgré nous, ce qui arriva à Bordora à l'occasion de l'admission de Diana Vaughan et que rapporte le docteur Bataille (1re année, page 719). Ces deux fait trouveront des incrédules, mais cela n'empêchera pas le diable de protéger toujours ceux qui se donnent spécialement à lui. Nous aurons occasion bientôt de constater que cet homme a eu des relations avec les puissances supérieures.

Cependant, dans sa retraite d'Alexandrie, toutes choses n'allaient pas à souhait, et souvent il devait jeûner bien longtemps. Plus tard, il racontait qu'une fois il avait passé trois jours sans prendre de nourriture : une voile parut à l'horizon, se dirigea vers son ermitage ; quand les matelots eurent jeté l'ancre, ils descendirent à terre : « C'est un ermite musulman », dirent-ils en l'apercevant et, touchés de compassion, ils lui offrirent à manger. « Ainsi, disait Chadeli, Dieu permit

(1) Brosselard, *Revue africaine*, 1860, p. 7.

que je fusse secouru par la main des infidèles et non par celles des Musulmans. » On voit que si les sarcasmes et les mauvais traitements ne lui manquaient pas de la part de ses compatriotes, en retour il savait ss venger, et que son humilité en faisait tous les frais ; il ne lui en coûtait guère pour inventer des interventions divines, et les miracles s'opéraient nombreux, grâce à sa sainteté ; une fois même, El-Khadir lui apparut, toujours dans le désert, et l'assura que Dieu était avec lui.

Quand celui qui gouvernait l'Egypte à cette époque eut reçu la terrible leçon que nous avons rapportée et que, grâce aux coups de fouet que lui donnèrent les anges de Dieu, il eut acquis une meilleure opinion sur Chadeli, celui-ci vint professer au Caire. Grande était alors sa réputation de saint. Il avait déjà opéré de nombreux miracles ; une fois, entr'autres, de nombreuses hirondelles voltigeant autour de sa tête, il avait répondu que c'était les âmes du purgatoire que Dieu avait délivrées grâce aux mérites de ses ferventes prières. Une fois professeur, sa science parut égaler sa sainteté et il put rivaliser avec les plus illustres docteurs de l'Islam. Les adversaires les plus acharnés s'avouèrent vaincus sous le charme de sa parole et par la force de ses arguments, et devinrent ses plus fidèles disciples. Rien ne lui était caché. A toute question il faisait la réponse convenable, et il conduisait sûrement ses disciples dans les plus âpres sentiers du mysticisme. Nourri de la lecture des docteurs de l'Islam, admirateur sincère de Djenidi, de El-Djilani et d'Abou-Median son illustre maître, il trouvait une réponse à tout. Peu importait, au reste, la science sur laquelle on l'interrogeait : il connaissait tout. Quel est donc ton Cheik ? lui demandèrent les disciples émerveillés de ce vaste océan de science : « Disciple d'abord d'Abd-el-Sellem-ben-Machich, aujourd'hui je bois à la source de toute vérité dans dix mers différentes : cinq sont sur la terre : Mahomet (le salut soit sur lui), Aban-Beke, Omar-Otman et Ali ; cinq sont au ciel : Gabriel, Michel, Azrazil, Azraïl et l'Esprit de Dieu (*Verbun Dei*, Jésus-Christ).

Mais, surtout, nous recommandons à nos lecteurs les lignes suivantes, qu'on ne saurait trop méditer : « Quand je suis interrogé sur une question scientifique et que je ne sais quelle réponse faire, je vois aussitôt cette réponse tracée par une main invisible sur les murs ou sur les tapis. (Rinn, 222). Cet aveu est à retenir. Quelle est cette main invisible qui trace la réponse? est-ce la main de Dieu? nullement, Dieu ne se dérange pas pour si peu. Qui alors ? Nous ne voyons qu'une réponse convenable, c'est d'admettre la main de Satan. Ceux qui nient toujours sans preuves, nous les renvoyons à la mystique de Gorres, où toutes ces questions sont traitées de main de maître, et où ils verront les nombreux faits irrécusables que l'éminent auteur apporte en preuves de ce qu'il avance. Ces paroles de Chadeli ne sont que la confirmation de ce que nous avons avancé dans la première partie sur l'intervention de Satan dans l'extase.

Avant d'exposer les particularités de sa doctrine, nous voudrions donner le portrait que ses contemporains nous ont laissé de cet homme qui peut être regardé, à juste titre, comme l'un des plus grands fondateurs des ordres religieux musulmans. « Chadeli, nous dit un auteur cité par Rinn, page 223, était de grande taille, mais son corps était maigre et frêle ; il avait le teint olivâtre et la barbe peu fournie le long des joues. Ses doigts étaient effilés et longs comme ceux des gens du Hidjaz. Sa parole était douce, son élocution frêle, et il montra toujours une grande bienveillance dans son enseignement. Il ne cherchait nullement à imposer au néophyte des fatigues ou des difficultés. Il voulait au contraire les lui éviter et n'en parlait pas : « On ne vient pas à nous, disait-il, pour rechercher les fatigues, mais bien le repos. » Pourvu que l'on cherchât à se réunir à Dieu, qu'on aimât la retraite et la prière, il laissait chacun parfaitement libre d'adopter telle ou telle voie. Il ne voulait même pas obliger le néophyte à ne pas voir d'autre Cheick que lui. A ce tableau, nous n'ajouterons que quelques mots. Par sa constitution, Chadeli rappelait malgré lui son origine : né au Maroc, il en avait gardé le fanatisme ; bâti en hercule, les jeûnes avaient affaibli cette constitution qui aurait pu résister longtemps. Il vécut à peine cinquante ans ; ses mortifications et ses veilles lui attirèrent une réputation de sainteté justement méritée, et presque aussi grande que celle de El-Djilani ; enfin sa science profonde et universelle, vaste encyclopédie, résumait toutes les branches de l'enseignement arabe, et, comme disaient ses disciples, il parlait sur

chaque science en particulier comme si c'eût été sa branche spéciale.

C'est à cette réputation qu'il doit l'immense influence qu'il a exercée sur les ordres religieux. Il parut aussi à un moment propice. Djenidi avait introduit dans l'Islam les doctrines secrètes de la philosophie indienne : il avait pu professer les erreurs les plus monstrueuses et les plus opposées à la saine doctrine, grâce à la flexibilité de son esprit et de la langue arabe. Mais ces doctrines n'avaient pas encore reçu la sanction qu'attend toujours un peuple croyant, la sanction de la sainteté : tout le monde s'était incliné devant le vaste savoir de Djenidi, tout le monde devait s'incliner devant la sainteté suréminente d'Abd-el-Kader-el-Djilani. Ces mêmes doctrines qu'avait professées Djenidi, le saint de l'Islam les mit chaque jour en pratique, et leur dut toute la sainteté à laquelle il parvint. Il fallait qu'un homme parût alors pour résumer en lui seul et la science de Djenidi et la sainteté de El-Djilani. Ce fut là le rôle que Satan donna à Chadeli : grâce à son génie, moins vaste cependant que celui de Djenidi, il donna la dernière forme à ces inées panthéistiques et égalitaires qui, du bord du Gange, ont fait irruption dans l'Islam. Après lui, nous ne trouverons que bien peu de choses nouvelles ; il nia le vrai fondateur des ordres musulmans, le digne précurseur de Snoussi qui fera le plus grand cas de lui.

Et Charani, bien avant lui, résumant dans quelques lignes les sentiments de son coreligionnaire, l'égaleur presque d'Abd-el-Kader. Il ne l'appellera pas sans doute le sultan des Saints, la gloire de l'Islam ; non, la gloire de Chadeli est, suivant Charani, d'avoir su résumer toute la science de la méditation. Non seulement, dit-il, son esprit pénétra dans le monde des âmes et des corps, mais encore il rendit facile la connaissance de toute science, et en fit connaître tous les vents. Aussi, les Cheik de son ordre sont de vrais océans de science, et un simple fakir Chadeli en sait plus que les Cheik des autres ordres. Chadeli, c'était le prote de son temps, le phare qui éclairait le monde, le marteau qui broyait nos ennemis, le Soufi des Soufi ; en un mot, Dieu s'était plu à réunir en un seul homme toutes les perfections.

Avant de parler des doctrines professées et enseignées par Chadeli, recueillies avec raison par ses disciples, disons un mot de l'application à cet ordre ; et quand nous aurons fait connaître les doctrines des Chadelya nous ferons connaître les principales sociétés qui s'y rattachent, en particulier les Derqaoua et les Madanya.

Il y a peu d'ordres qui soient aussi larges que celui qui nous occupe pour l'admission des Khouan, et nous ne connaissons que celui des Rahmanya qui soit encore moins sévère. Voici, en effet, comment le Cheik Ahmed-ben-Mohammed-el-Abbad, définit les règles de cette admission. Pour pouvoir jouir des privilèges attachés à cet ordre, et pouvoir se dire Chadely il suffit de suivre un seul des principes de la Congrégation, prouver que l'on aime les affiliés. Ainsi dire un hieb suffit pour participer aux droits des Khouan Chadelya. Cette affiliation est un peu trop primitive et succincte, ainsi le même Cheik, donnant les différentes manières de se faire affilier, en énumère quatre : la première est purement extérieure : elle comprend la pression de la main et l'enseignement du diker ; l'affilié doit alors porter le turban, pendant derrière la tête, et porter la Khirka, morceau d'étoffe qui sert de signe de reconnaissance comme la manière de mettre son turban. La deuxième manière consiste à lire les livres des Chadelya sans chercher à comprendre le sens ; ici il ne faudrait pas croire que la recommandation faite au Khouan signifie qu'il ne doit pas réfléchir sur ce qu'il dit de manière à ne pas comprendre même le sens des mots ; mais lire comme moi lorsque je lis du Chinois, sans chercher à comprendre le sens signifié, sans chercher à pénétrer les secrets et mystères particuliers à l'ordre ; car nous ne devons pas oublier que surtout chez les Chadelya on fait distinction des gens intelligents et des vulgaires, celui-ci se contente des deux premières initiations dont nous venons de parler. La troisième ne diffère guère de la deuxième : analyser le livre, tâcher d'en comprendre le sens, sans toujours aller jusqu'à l'action. Bientôt nous aurons à parler de leurs vents, et nous en dirons plus long à ce sujet. La quatrième façon de se faire Chadely, est la route que prennent les hommes intelligents ; pour parler le style de la Maçonnerie, ceux qui ne sont pas affiliés avec l'anneau, celui-là c'est le vrai Chadely ; il conforme en tout sa conduite aux principes que lui

donne le Cheik, et tâche de ne pas s'en éloigner.

Celui qui est entré de la dernière manière doit encore franchir quatre degrés différents, sans en omettre aucun. Ces degrés rappellent les différents grades des ordres maçonniques : le premier est celui de la contrition ; le deuxième, de la droiture ; le troisième, de la perfection des mœurs ; le quatrième, de la proximité. Tous ces termes sont bien inoffensifs, et pour celui qui n'est pas initié, ils ne peuvent avoir beaucoup de sens ; c'est toujours à peu près le même jargon que le démon emploie partout où il se montre : il parle continuellement de pureté des mœurs, de droiture, d'humanité, de charité, afin de dissimuler son œuvre sous cette apparence de vertu.

Le diker primitif donné par Abd-el-Sellemben-Machich consistait uniquement à dire continuellement le mot Allah en appuyant sur le lam (*l*) et en prolongeant le son *a* de la fin autant que le permettait la puissance du souffle de l'affilié. Chadeli y ajouta l'invocation des invocations, celle qui est la plus agréable à Dieu : « Il n'y a de Divinité que Allah, la Vérité évidente, et Mohammed est le Prophête de Dieu. » Il suffisait de réciter cent fois au moins cette invocation dans un jour ; c'était relativement bien modéré ; plus loin, nous donnerons celui des Derquoua-Chadelya. Nous voudrions, pour le moment, tâcher de débrouiller toutes ces branches diverses et ne pas les confondre comme l'a fait Rinn.

Nous n'ajouterons rien de spécial à ce que nous avons dit sur les réunions de cet ordre ; nous avons cité plus haut, quand nous avons parlé des moyens employés pour arriver à l'extase, comment ils s'y prenaient dans deux réunions. Convaincu que nous sommes que la plus grande difficulté, pour nous, est de pouvoir nous faire comprendre de lecteurs peu habitués aux coutumes arabes, nous sommes obligés de nous répéter. Cette étude que nous composons ne sera pas un livre qu'on lit une fois et puis qu'on jette dans un coin de la bibliothèque pour le laisser se couvrir de poussière et être rongé par les vers. C'est un livre qu'il faudra étudier, et relire par conséquent, si on veut arriver à comprendre ce que sont ces sociétés, si on veut saisir les rapports qu'il y a entre elles et leurs congénères d'Europe. On est étonné, quand on y réfléchit un peu, de voir que le démon prend toujours les mêmes moyens pour perdre l'homme, moyens qu'il varie suivant les peuples et adapte si bien aux mœurs du pays. Nous répétons donc que les ordres religieux ont deux buts : l'un la perfection de ses affiliés par l'extase, l'autre, l'expulsion des chrétiens de l'Afrique et de tout pays où il y a un Musulman ! en un mot, le rétablissement de l'imamat, selon que nous l'avons expliqué.

Les Chadelya, primitivement, semblaient n'avoir qu'un seul but, sanctifier leurs affiliés par l'extase, bien que dans les instructions données par le fondateur à ses disciples, on trouve quelques paroles subversives de toute autorité, mais la plus grande partie traite de la mystique et de l'extase. Quand, dans les réunions, ils veulent goûter les douceurs de cet état, ils ferment bien les portes, éteignent les lampes, et mettent leurs Moqaddem au milieu d'eux, ils forment un cercle sans solution de continuité. D'abord lentement, puis sur un mode de plus en plus pressé, ils chantent cette courte phrase, à peu près toujours sur la même note : la Allah ila allah ; ils passent ainsi successivement sur toutes les modulations, allant du plus grave au plus précipité. « Lorsqu'ils sont arrivés à un certain état de surexcitation, ils se lèvent et récitent en donnant au corps un balancement cadencé « Allah ! », puis « Hou (lui) ! », puis « Ah ! » Pendant ce temps, le Nekib tourne autour d'eux en récitant des vers ou des sentences propres à redoubler l'enthousiasme. Puis, à un signal du Moqaddem, resté au milieu du cercle, les frères s'arrêtent, le Moqaddem récite des vers, des oraisons, prononce la formule : « Il n'y a pas d'autre divinité que Allah » et termine la cérémonie par la récitation de la faticha, citée par Rinn, page 247.

Voici comment Si-Snoussi décrit les cérémonies du rituel des Chadelya : nous abrégeons un peu ce qu'il dit, omettant tout ce qui n'est pas directement nécessaire à leur intelligence. Tout d'abord, il nous donne la posture que doivent prendre les affiliés. Ce point est très important, et nous verrons Snoussi accusé presque d'hérésie pour une petite modification apportée à ce point. La posture prise dans la prière est, en effet, un signe de reconnaissance entre les Khouan. Comme la prière est habituelle et qu'il ne se passe pas deux heures dans la journée sans qu'un bon musulman ne doive adorer Dieu,

c'est un moyen bien facile de reconnaissance. Voici donc la posture des Chadelya : ils doivent s'accroupir, les jambes croisées, élever les genoux qu'ils enlacent de leurs bras, et, les yeux fermés, placer la tête entre les deux genoux. Pendant qu'il relève la tête, à partir du moment où elle arrive à la hauteur du cœur, jusqu'à celui où elle atteint l'épaule droite, il doit dire : Il n'y a de divinité que Allah. Bien entendu qu'il faut impitoyablement chasser toutes les distractions, et même prier à haute voix, si on ne peut en triompher en parlant à voix basse. Quand la bouche arrive à la hauteur du cœur, il doit prononcer les mêmes paroles, mais avec vigueur et beaucoup de force, afin que les paroles se gravent bien dans cet organe et, de là, se répandent dans chacun des membres. C'est ce qu'on appelle le diker es-sef-ou-en-necker, ce qui veut dire : prière de la compassion et de l'expulsion. Elle produit dans l'âme des effets merveilleux; elle arrache du cœur tous les vices, les principes de la tiédeur et les pensées mondaines, en rejetant tous ces défauts derrière l'épaule droite.

Quelles sont les principales recommandations faites au Khouan? Avant tout, il doit impérieusement s'appliquer à bien dire les prières et à bien observer les pratiques de l'ordre; c'est grâce à l'ordre qu'il parviendra au salut; avant tout, donc, avant même les prières ordonnées par le Coran, le Khouan devrait remplir ces obligations. Seulement, ces hommes ne sont pas logitiques de l'ordre: c'est grâce à l'ordre qu'il parviendra au salut; avant tout donc, avant même les prières ordonnées par le Coran, le Khouan devrait remplir ces obligations. Seulement ces hommes ne sont pas logiques, et les chefs d'ordre par crainte du peuple veulent garder un livre et des préceptes avec lesquels ils ne sont plus d'accord; nous l'avons suffisamment prouvé.

De plus, nous savons qu'il suffit de bien réciter une seule fois son diker pour être sauvé; cette prière est donc merveilleuse et jamais Mahomet lui-même n'a promis une telle efficacité aux prières qu'il ordonnait. Le Khouan Chadely devra donc se les rendre obligatoires, et tellement familières qu'elles semblent s'être identifiées avec sa personne et ne faire avec lui qu'un seul tout homogène : à force de les réciter, il faudra qu'il arrive, comme machinalement, à les dire, aussi bien le jour que la nuit dans ses rêves. Quand il sera arrivé à cette quasi-identification, il passera à l'invocation du mot Dieu et « la poursuivra sans cesse jusqu'au moment où ce qui lui était caché se dévoilera à ses yeux; sans s'arrêter, il *continuera jusqu'à l'épuisement de ses forces.* » Nous avons préféré citer ces lignes traduites par M. Colas et citées par Rinn, page 248 que de le traduire nous-mêmes. A-t-on remarqué ces mots : Il continuera jusqu'à l'épuisement de ses forces ?

Le malheureux Khouan devra s'abrutir complètement et employer toutes ses forces, aussi bien celles de son intelligence que celles de son corps, qu'il devrait employer seulement à la recherche et à l'amour de Dieu, il devra les employer, dis-je, à la recherche de ce qui est caché et qui lui sera dévoilé. Et quand, à force de répéter ce mot Allah, il aura découvert tout ce qui y est caché, il passera à un autre mot, autre dénomination de Dieu, hou, qui signifie littéralement lui, c'est-à-dire l'Etre-Suprême, mot qu'il devra répéter à satiété jusqu'à ce qu'il parvienne au degré de perfection qu'il pourra acquérir (1).

Que les affiliés à cet ordre aient des secrets connus d'eux seuls, cela ne fait pas l'ombre d'un doute; ici encore nous voulons citer mot pour mot la traduction donnée par M. Colas (citée par Rinn, page 248) afin qu'on ne puisse nous accuser de ne pas comprendre le texte : « Ils (les Chadely) sont en possession de secrets particuliers qu'ils appliquent entre eux. Ainsi, quand un malheur frappe un des leurs, ils récitent dix fois la sonate de Ya-Sinc; après l'aurore, avant la prière du matin ils y ajoutent : « O Dieu, je vous invoque, vous qui êtes Dieu »; ils continuent par ces mots : « Yamen horia Ahoum Kaf adem hamnou, ha. Amen. » (paroles mystiques qui n'ont aucun sens arabe) qu'ils répètent soixante-dix fois, puis ils terminent par : « Pour que vous m'accordiez telle ou telle chose qui ne peut arriver que par la permission du Très-Haut. »

(1) Nos lecteurs qui ne connaissent pas la langue arabe se demanderont vraiment ce que ce mot Allah peut apprendre aux affiliés. Ce mot Allah doit, à notre avis, avoir les mêmes propriétés que le tétragramme (J. H. V. H. ou Jehovah.) En arabe Dieu s'exprime par l'article el suivi du pronom hou; ces deux mots réunis signifient donc le lui, l'être par excellence, et a, par conséquent, le même sens que le mot hébreu Jéhovah : celui qui est. Il est curieux à remarquer que dans l'occultisme le tétragramme joue un si grand rôle; c'est encore un nouveau point de contact entre les diverses sociétés.

« Le Cheik Abou-Hassan ech. Chedeli a « dit que ces mots mystiques étaient les « noms les plus élevés que l'on pouvait « donner à Dieu.

« Dans un de ses ouvrages, sir Abd-el-« Ouhab-el-Cherani dit : « Les affiliés de « cet ordre ont des secrets particuliers » et il reproduit textuellement ce qui est transcrit « ci-dessus. »

Quelle est l'origine de ces mots mystiques qui n'ont aucun sens en arabe ? Nous ne pouvons faire que des hypothèses. Mais nous ne croyons pas nous avancer trop en disant que ces mots sont une formule magique donnée par Satan à Chadeli. Nous avons vu plus haut qu'une main mystérieuse écrivait sur les murs ou le tapis la réponse dont avait besoin le grand philosophe. Pourquoi cette main qui, à notre avis, n'était autre que celle de l'ange de l'enfer, n'aurait-elle pas enseigné cette formule comme de nos jours le même ange a inspiré Albert Pike. Y a-t-il, nous le demandons, une grande différence entre les deux sociétés : l'une musulmane et africaine, l'autre américaine-européenne. Les Palladistes n'arrivent-ils pas aussi à l'extase? et Sophie Walder ne pourrait-elle pas rivaliser avec n'importe quel extatique musulman? Seulement, il y aura toujours cette différence entre les sociétés d'Europe et d'Amérique et celle d'Afrique, c'est que les premières sont ouvertement en lutte contre Dieu, tandis que les sociétés musulmanes semblent restreindre leur but politique à la délivrance du musulman du joug du chrétien; elles voudraient fermer complètement le continent noir pour y faire régner le culte de Mahomet et de Satan. Rien d'étonnant, par conséquent, que les mêmes moyens ne soient pas employés. Ce qu'il faut à l'arabe, avant tout, c'est l'extase, et *le second but est pour lui assez secondaire*. Son désir le plus grand, je dirai même son seul désir, c'est de jouir des douceurs de l'état extatique, et de passer aux yeux de ses compatriotes pour un homme en relations quotidiennes avec les esprits. Les chefs seuls poursuivent avec activité le second but; car, nous le répétons encore, nous sommes convaincus que les vrais extatiques sont très rares et que les neuf dixièmes des musulmans affiliés aux ordres religieux, grâce aux effets du Hachich prennent pour des réalités ce qui n'est que le produit de leur imagination, et croient voir certaines choses parce qu'on leur a dit que les choses se passaient ainsi. Mais nous avons vu par le fait que nous avons cité d'Abd-el-Kader, que les vrais initiés, ceux qui sont chargés de par le diable d'arrêter les progrès du christianisme, ceux-là sont vraiment favorisés d'extases et reçoivent du démon, pour parler avec un fondateur d'ordre,, la direction de leurs actes, et la manière dont ils doivent agir.

Nous avons dit plus haut que Chadeli n'aurait écrit aucun livre pendant sa vie : « Mes livres, disait-il, sont mes compagnons et mes disciples. » Ceux-ci ne voulurent pas perdre le fruit de tant de veilles et d'extases et l'un d'eux, le plus savant et celui qui avait vécu le plus dans l'intimité de Chadeli, réunit ses paroles et ses discours. Ce qu'on remarque surtout dans cet ouvrage, c'est le mépris des choses de la terre, le sarcasme déversé à pleines mains, sur les autorités musulmanes et même l'excitation à la révolte.

Tu ne pourras connaître le parfum de la sainteté, que lorsque tu seras complètement détaché des hommes et du monde. Quiconque veut jouir de la gloire en ce monde et en l'autre, me suive. Qu'il rejette de son cœur tout ce qui n'est pas Dieu, qu'il n'aime que Dieu, qu'il ne cherche que lui, et n'agisse qu'en vue de lui. Plein de docilité pour son Cheik, le Chadely devra lui decouvrir toutes ses pensées, toutes ses affections; dans ses prières, il devra veiller surtout à ce que jamais une distraction ne vienne le détourner de Dieu, afin de se pénétrer, de plus en plus, de l'essence divine. Nous ne voulons rien ajouter de spécial à ce sujet, nous en avons assez parlé dans le chapitre consacré à l'extase. Mais nous voulons surtout nous étendre sur leur soumission ou plutôt sur le mépris qu'ils professent envers les grands de la terre et toute autorité. Ces mots de détachement du monde, du mépris pour les richesses ne sont qu'un moyen de tromper les ignorants et les naïfs. Nous allons voir que sous ce beau dehors de sainteté et d'ascétisme se cache l'ordre le plus à craindre pour les gouvernements, et auquel les Turcs ont justement voué une haine sans trêve ni merci.

Ad. Ricoux

(A suivre).

Saint-Etienne, imp. R. NEYRET Le Gérant : J. CLARET